LE TEMPS QU'IL FERA
Trois-Rivières: Clair, devenant nuageux cet après-midi et neige, ce soir.
Haut Saint-Maurice: Clair cet avant-midi. Chutes de neige dans l'après-midi. Plus doux.
COURTOISIE DE LA
CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE
1595 DU FLEUVE - Téléphone 437

Le Nouvelliste

27e ANNEE. — No. 78 TROIS-RIVIERES, LUNDI 3 FEVRIER 1947 3 SOUS LE NUMERO

QUALITÉ QUANTITÉ SERVICE
Aidez à sauver des vies! Souscrivez à la campagne de l'ORDRE DE SAINT-JEAN, du 2 au 22 février.
Charbonnerie St-Laurent, Ltée
1595, rue Du Fleuve Tél. 437

Retour au travail des mineurs des Provinces Maritimes

Grève dans les mines d'or de l'Afrique du Sud

(Par Bryan Young)

Johannesburg, 3. (P.C.) — Depuis sept jours déjà, les mines d'or, qui jouent un rôle de premier plan dans l'économie boiteuse de l'Afrique du Sud, sont paralysées par la grève des 7,000 mineurs d'or. Ces 7,000 mineurs représentent 18 pour cent du nombre total de travailleurs européens employés dans les mines.

La grève s'est déclarée dans la région du Witwatersrand, du Transvaal du sud, principale zone de production des mines d'or. Sur un total de 48 mines, dix-neuf mines sont paralysées complètement et 23 autres sont arrêtées partiellement, de sorte qu'il ne reste plus que cinq mines dont la production est normale.

Cette situation critique a été portée à la connaissance de la Chambre des mines à laquelle les 48 mines appartiennent, et l'on a dit que si la grève continue "elle aura certainement des conséquences désastreuses."

Ce n'est certainement pas une exagération, si l'on considère que dans ce pays qui est le plus grand producteur d'or au monde, le revenu annuel des mines est d'environ 109,000,000 de livres sterling, alors que le revenu du budget national est d'environ 11,000,000 de livres sterling.

Les mines fournissent, par l'entremise de la taxation directe les quatre neuvièmes du revenu national en Afrique du Sud et elles dépensent dans le pays près de 90 pour cent de leur revenu total. Il est évident que si la grève se continue, ses conséquences se feront sentir jusqu'au plus humble village agricole.

L'attitude de la Russie sera connue d'ici peu

Londres, 3. (P.A.) — On espère que les Russes révéleront, cette semaine, leur point de vue sur l'évacuation des troupes d'occupation de l'Autriche. Cet espoir est aujourd'hui formulé dans les milieux américains, au moment où le conseil des suppléants des ministres des Affaires étrangères a dépassé la moitié de ses délibérations autour des traités de paix avec l'Allemagne et l'Autriche.

Un fonctionnaire américain déclare aujourd'hui que "la répugnance des Russes à montrer leurs cartes" au sujet de l'Autriche a définitivement ralenti l'étude du traité. Il affirme que les suppléants américains, français et anglais auraient complété en l'espace de deux semaines un projet de texte du traité, mais il ignore s'ils pourront terminer leur travail pour le 25 février, à l'expiration du délai qu'on leur a fixé, si les Russes ne changent pas de tactiques.

Les milieux diplomatiques sont optimistes, mais demeurent sur la réserve, au sujet des progrès accomplis en fin de semaine autour du traité avec l'Allemagne. On trouve une source nouvelle d'espérance dans une note que la France a remise, samedi, aux ambassadeurs britannique, américain et russe, à Paris, note qui donne à croire que la France consentirait à couper dans ses demandes pour la séparation politique de la Ruhr et de la Rhénanie. C'est là un point délicat des négociations.

La France réclame, dans sa note, l'établissement d'un régime économique spécial pour la Ruhr, mais ne répète pas sa requête antérieure pour la séparation de la Ruhr du reste de l'Allemagne, ce que les experts n'ont pas été lents à constater.

Une autre source d'encouragement autour du traité avec l'Allemagne est, au dire des diplomates, le fait que les petites nations ont réduit leurs demandes de réparations.

Il ne peut être question pour Québec de conclure des ententes séparées, dit l'hon. M. Duplessis

Montréal, 3 — Le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Maurice Duplessis, lors d'une conférence de presse, samedi, avant-midi, aux bureaux du gouvernement a déclaré une fois de plus que sa province ne tiendrait pas de négociations séparées avec le gouvernement fédéral sur les problèmes de taxation, parce qu'il s'agit d'une question qui doit être décidée au cours d'une conférence entre les neuf provinces et le gouvernement Dominion.

Je vois, dit-il, dans les journaux d'aujourd'hui que le premier ministre du Canada m'a écrit une lettre qui a été déposée sur la table de la Chambre des Communes. Je n'ai eu aucune connaissance de cette lettre.

Il rappela que lors de la dernière conférence des provinces et du Dominion en mai dernier, il quitta la conférence lorsqu'il réalisa que l'offre du fédéral était à prendre ou à laisser. Il préféra quitter la conférence alors, mais il déclara qu'aujourd'hui comme dans ce temps, il était encore prêt à coopérer conformément à la constitution.

La position de la province de Québec, dit-il, est claire et précise. Elle ne peut laisser le moindre doute à une personne de bonne foi.

"Nous sommes en faveur d'entente conclues au grand jour, basé sur la constitution et sur le respect du pacte confédératif. Nous sommes en faveur d'une collaboration loyale et sincère. Participer à la violation du pacte fédératif, au sabotage des droits constitutionnels de la province et de ceux du Québec en particulier, ne serait pas de la coopération, mais plutôt de la complicité. Nous voulons collaborer. Nous n'avons jamais été, nous ne somme pas et nous ne seront jamais des complices de ceux qui veulent saboter la constitution."

On demanda alors au premier ministre s'il était contre des ententes séparées.

"Je dis que dans des matières qui intéressent tous les gouvernements et affectent la Confédération, je suis en faveur de conférences entre les gouvernements. Le gouvernement de Québec considère encore, comme il l'a toujours considéré et le considérera toujours que la procédure est unilatérale et incomplète. La signature d'accords partiaux est contre l'esprit de la Confédération, constitue une provocation et cause des frictions qui pourraient être évitées.

"Nous ne voulons pas travailler dans les ténèbres ou dans le dos d'aucune autre province, contre aucune autre province, parce que nous considérons qu'une telle attitude est contre le véritable esprit canadien. Nous considérons que les droits des membres de la Confédération sont trop précieux pour faire l'objet d'un vil marchandage. Nous sommes désireux de collaborer ouvertement, franchement et loyalement à la lumière du pacte de la confédération, des droits des provinces, Québec en particulier, et des droits d'Ottawa.

Campagne de propagande injuste et fausse, dit l'hon. Duplessis

Montréal, 3, (P.C.)— Lors d'une conférence de presse donnée samedi dernier à Montréal, l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, a reproché à la Montreal Light, Heat and Power Consolidated et à certaines gens de continuer de mener aux dépens des actionnaires, une campagne de propagande injuste et fausse."

(Les biens physiques de la compagnie ont été expropriés en 1944 par la commission de l'Hydro-Québec en vertu d'une loi de la Législature provinciale. La valeur de ces biens expropriés doit être fixée par une commission d'arbitrage nommée par le gouvernement).

M. Duplessis faisait allusion à une annonce qui a paru samedi dans certains journaux montréalais et qui d'après une note en marge serait publiée dans l'intérêt des 30,000 actionnaires de la compagnie. L'annonce dit que la valeur des parts du capital de la compagnie s'élève à plus de $40. chacune et demande pourquoi les actionnaires accepteraient seulement $22.50 comme l'Hyro-Québec l'aurait offert.

Le premier ministre Duplessis a déclaré qu'il voulait qu'il soit bien compris que l'Hydro-Québec n'a aucunement besoin des parts de la compagnie, qu'il n'est pas question devant la commission d'arbitrage de la valeur de ces parts, que le gouvernement n'est pas obligé de les acheter et qu'elles ne sont pas nécessaires aux opérations de l'Hydro-Québec.

Il a ajouté que l'arbitrage n'a pas été institué pour évaluer les parts de la compagnie, mais pour évaluer les biens matériels ou physiques expropriés en 1944, ce qui ne comprend pas les parts de la M. L.H. P. ni les parts qu'elle détient dans des compagnies subsidiaires, sauf celles de la Beauharnois Light Heat nd Poawer Compny.

"En d'autres mots, en 1944, au lieu de tout prendre, on a laissé des valeurs considérables à la M.L. H.P. et nous ne sommes pas obligés de les acheter," a dit M. Duplessis. "Nous n'avons commencer aucune procédure dans ce"

Le gouvernement de Québec s'est emparé et a payé des millions de dollars en débentures appartenant à la Beauharnois Light, Heat & Power.

Le premier ministre Duplessis a dit qu'il désirait renouveler son conseil aux actionnaires de bien s'informer des conséquences des agissements de "certains directeurs", et il a exprimé la conviction que, si les actionnaires sont renseignés complètement et de façon précise à ce sujet, ils constateront que ces agissements sont absolument contraires aux meilleurs intérêts des actionnaires."

Attentat à Nuremberg

Nuremberg 3 (P.A.) — Les autorités militaires américaines et la police allemande fouillent la ville de Nuremberg aujourd'hui pour retrouver des terroristes qui ont fait exploser un obus 75mm., samedi soir, dans le bureau de Camille Sacha, président du tribunal de dénazification qui fait un procès à Franc von Papen, accusé d'avoir aidé Hitler à s'emparer du pouvoir.

La police a jeté un cordon serré autour de la ville. Des barricades ont été dressées sur les routes de Nuremberg et des centaines de véhicules ont été examinés.

C'est la deuxième fois que les autorités de dénazification de Nuremberg sont victimes d'un bombardement depuis moins d'un mois. Sacha a déclaré qu'il croit que les mêmes personnes sont responsables des deux incidents.

Les membres des unions ouvrières allemandes ont décrété une grève de six heures aujourd'hui pour protester contre ce bombardement. Ils ont expliqué qu'ils voulaient démontrer la force du mouvement ouvrier à tout groupement réactionnaire qui pourrait être impliqué dans cette affaire.

Les aides de Ravensbruck sont coupables

Hambourg, 3. (P.A.) — Un tribunal militaire britannique a trouvé coupable, hier, comme criminels de guerre, 16 membres du personnels du camp de concentration de Ravensbruck, pour les femmes, où des milliers, en partie des Polonaises sont mortes des traitements brutaux et inhumains qui leur furent infligées.

Le seizième accusé, le Dr Adolf Winkelman, dont les témoins ont dit qu'il était un démon et qui choisissait les prisonniers pour les envoyer à la mort, est mort d'une attaque cardiaque, samedi, dans sa cellule. Aucun verdict n'a été rendu dans son cas.

On s'attend à ce que les sentences soient annoncées plus tard aujourd'hui.

Barges converties en bateaux d'excursion

Montréal, 3, (P.C.)— Six barges de guerre achetées de la Corporation des Biens de guerre seront converties en navires d'excursion sur le St-Laurent et dans le Lac Memphrémagog, a dit hier M. George F. Foss, président de Chester Lines Ltd, qui opérera ces navires.

Les barges converties accommoderont 300 passagers chacune, et comprendront des passerelles d'observation des salles de danse et des bars pour liqueurs douces. Deux des navires voyageront entre Magog, Qué., et Newport, Vo., deux entre Montréal et Sorel; deux dans le Lac St-Louis et deux dans le lac des Deux-Montagnes, près de Montréal.

M. René Béland réélu maire de Louiseville

Louiseville, 3. (Spéciale) — M. le notaire René R. Béland a été réélu maire de la ville de Louiseville samedi dernier, en triomphant de

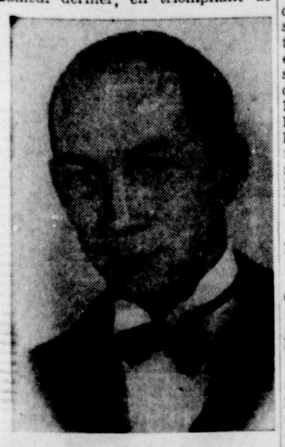

M. René Béland

M. Arthur Lambert par une majorité de 102 voix, dans une élection où près de 90 pour cent des contribuables se sont rendus enregistrer leurs votes.

Aux sièges échevinaux, deux anciens échevins ont été réélus. Ce sont M. Auguste Plante, représentant du siège no 1 du quartier Est et M. Joseph Dubé, détenteur du siège no 1 du quartier Centre. Ils ont triomphé respectivement de M. Robert Racine et de M. Martial Lesage. Les nouveaux échevins élus aux sièges no 2 de ces quartiers sont: M. Napoléon de Lamirand qui a défait M. Adélard Milot et M. Georges Veillette qui a défait M. Hormisdas Pronovost.

Enfin, dans le quartier Ouest MM. Lionel Masse et Roland Héroux ont été les heureux vainqueurs du scrutin, le premier au siège no 1 et le second au siège no 2. M. Masse a défait M. Ovila Lessard tandis que M. Héroux triomphait de M. Albert Noël.

Les élections eurent lieu samedi dernier, de sept heures a.m. à cinq heures p.m. La votation se fit dans quatre polls, soit à l'hôtel de ville; chez M. Eucharist Pronovost, chez M. Edmond Paul et chez M. Emile Lamy. Un rapport officiel en sera fait cet après-midi, à deux heures au bureau du greffier de la ville.

M. Jean-Paul Chevalier, M.P.

Le train de la famille royale

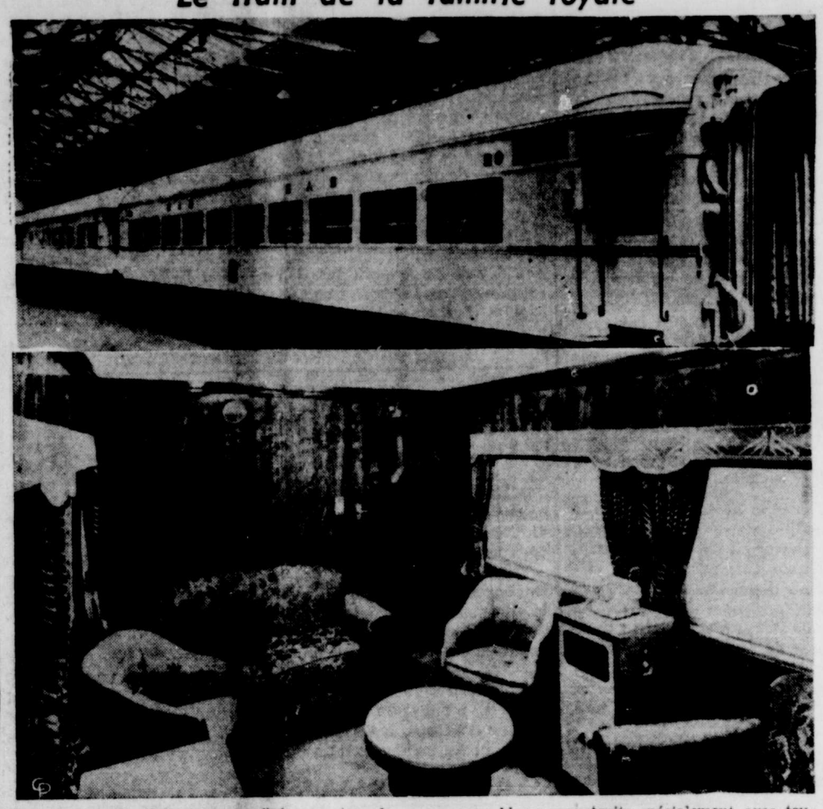

Un véritable "palais sur roues" transportera la famille royale et sa suite au cours de leur voyage en Afrique du Sud et constituera leur résidence, pendant une grande partie de leur voyage, tout comme il le fut, quand le roi et la reine sont venus au Canada. Sur la photo du haut, on voit les wagons blancs, construits spécialement avec toutes les commodités possibles, y compris l'air conditionné contre la chaleur de l'Afrique. Sur la photo du bas, on remarque l'intérieur du wagon royal, fait d'or et d'argent, et muni d'un radio et de téléphone.

Les incendies ont causé quinze morts au Canada, en fin de semaine

(Par la Canadian Press)

Douze mortalités causé par l'incendie, dont sept dans l'incendie d'un orphelinat, à Prince-Albert, en Saskatchewan, et six autres dans la province d'Ontario, figurent à la tête d'une liste de vingt-deux mortalités violentes survenues au Canada en fin de semaine, d'après un rapport de la Canadian Press.

On rapporte sept noyades en Nouvelle-Ecosse. Quatre personnes se sont noyées lorsqu'une automobile a enfoncé sous la glace dans la rivière Mira, près de Sydney.

Alors que le thermomètre marquait 45 degrés sous zéro, à Prince-Albert, en Saskatchewan, les flammes ont ravagé l'orphelinat de St-Patrick, de bonne heure samedi. Une religieuse, Sr Albert-Marie de la congrégation de l'Immaculée-Conception, et six enfants sont morts dans cet incendie. Les petites victimes sont Loretta Godin, 8 ans; Margaret Rose Desormeaux, 7 ans; Jeannette Paracy, 8 ans; Aline Wojichowsk, 7 ans; Madeleine Sahyes, 11 ans, et Frances Chernich, 7 ans. Une autre religieuse, Soeur Bertrand, a souffert de brûlures.

Trois autres enfants ont été brûlés à mort dans un incendie qui ravagea la maison de ferme de M. et Mme Miles Casselman, près de Chesterville, Ontario. Les victimes à cet endroit sont James, 4 ans; Dawn, 3 ans; et Ronald, 5 mois. Le père revint chez lui pour trouver sa maison en flammes et il ne put rien faire pour sauver ses enfants.

Deux femmes sont mortes dans l'incendie d'une maison de chambres sur la rue Power, près du centre de Toronto, Mme Alice Wilson, 53 ans, et Mme Freda Webb, 60 ans, ont été victimes des flammes qui n'ont détruit qu'une seule chambre avant d'être éteintes par les pompiers. Les autorités disent que ce feu a été causé par la négligence des fumeurs.

La 13ième victime du feu en fin de semaine est Walter D. Stephenson, 35 ans, qui s'est endormi dans un fauteuil quelque temps avant que le feu ne détruisit sa petite maison à Hamilton.

Près de Sydney, en Nouvelle-Ecosse, quatre personnes se sont tout probablement noyées quand l'automobile qu'elles occupaient s'est enfoncé à travers la glace dans la rivière Mira. On a commencé à fouiller la rivière pour retrouver les cadavres de Daniel Francis Gillies, 29 ans; de Daniel Ronald Gillis, 13 ans; de Mme Agnès Gillis, 66 ans; et de Mme Catherine Gillis 70 ans. Le conducteur de l'auto, le Rév. Angus Bryden, a réussi à sortir de l'auto avant la plongée.

Deux jeunes patineurs d'une dizaine d'années, Thomas O'Neil et Abraham Jessome, ont perdu la vie, en passant à travers la glace, dans le port de Sydney. Harvey Grey s'est noyé dans un petit cours d'eau, à Falmouth, en Nouvelle-Ecosse.

Michel Roy, 57 ans, est mort des blessures subies dans une collision entre un camion et un tramway, à Montréal, dimanche soir.

Carol MaGee, 2 ans, a succombé à l'hôpital de Brandford aux brûlures subies. Elle a été ébouillantée par un canard rempli d'eau chaude.

Deux prêtres canadiens sont disparus

Saïgon, 3. (Reuters) — Deux prêtres canadiens, du grand séminaire de Hanoï, à Nam Dinh, qui ont tenté de passer à travers les lignes viet-namoises pour se rendre dans Nom Dinh encerclée le mois dernier, sont au nombre des quarante-neuf missionnaires disparus durant les hostilités en Indo-Chine, entre les forces françaises et les indigènes nationalistes.

C'est ce qu'a rapporté hier l'agence France-Presse, qui n'a pas donné cependant les noms des deux prêtres.

Vingt-cinq des missionnaires disparus se trouvaient à la mission française de Hoa, dans le nord du Tongking, qui fut isolée par les troupes viet-namoises au cours du mois de décembre.

Une autre mission de 20 prêtres et religieux a été occupée par les Viet-namois à Vinm au sud d'Hanoï, le 20 décembre dernier. On n'a pas eu de nouvelles de ces missionnaires depuis ce temps.

On est sans nouvelle de deux autres missionnaires français, les Pères Jacques et Lanterre, postés à Phu Yen Binh, au nord-ouest de Hanoï.

Pont de glace entre Nicolet et Pointe-du-Lac

Un pont de glace a été ouvert hier matin au trafic hippomobile entre Pointe-du-Lac et Nicolet, juste à l'entrée du Lac Saint-Pierre. Il a été balisé par M. Oliva Guilbert, de Pointe-du-Lac, qui nous confirmait lui-même cette nouvelle au téléphone ce matin.

De nombreuses voitures, tirées par des chevaux, circulent sur le pont de glace depuis hier.

A Nicolet, le pont s'accroche à la propriété de M. Steven Proulx, près de la rivière, et à Pointe-du-Lac, il aboutit à la côte de Tomoqua Beach.

Les automobiles n'y peuvent circuler toutefois.

Délégués de Yemen à Londres

Deux délégués de Yemen, vêtus du costume national, attendent la réouverture de la conférence de la Palestine, au palais St-James, à Londres. Ce sont EL SAYID HASSAN AHMA IBRAHIM (à gauche), et H. R. H. AMIR SEIF-AL-ISLAM ABDULLAH. De récents rapports veulent que la question de la Palestine soit soumise aux Nations Unies.

Un oubli lui fait passer 7 heures en prison

Rouyn Qué., 3. (P.C.) — Geoffrey Aucoin, Témoin de Jehovah dont la cause est pendante devant la cour depuis le mois de septembre, a dû passer sept heures dans la prison de Rouyn, samedi dernier, à cause de son propre retard et de l'oubli de son procureur.

Aucoin, vétéran de la première grande guerre, a comparu tous les huit jours, depuis l'automne, et chaque fois, sa cause était remise à cause de la maladie du Magistrat de Rouyn. L'accusation était d'avoir vendu de la littérature sans un permis de la ville.

Les comparutions du Témoin tous les huit jours sont devenues une formalité et son procureur a pris l'habitude de ne pas remplir la formalité en vertu de laquelle le cautionnement de $50.00 d'Aucoin était automatiquement renouvelé.

Maison incendiée

Coaticook, Qué., 3. (P.C.)— La maison de deux étages de M. J. A. Fortier, de Coaticook, fut brûlée de fond en comble au début de la journée de samedi dernier. Fortier, propriétaire d'une station de service, a conduit son épouse et leurs trois enfants en sûreté après qu'il eut été éveillé par les cris du plus jeune. Les dommages sont valués à $8,000.

L'entente est prolongée jusqu'au 15 de février

(Par John Tracy)

Sydney, N.-E., 3. (P.C.) — Les mineurs des Maritimes, qui ont déclaré la grève, vendredi soir, après l'expiration de leur contrat avec leurs patrons, s'apprêtent aujourd'hui à retourner aux houillères, les chefs d'union leur ayant dit que l'entente serait prolongée jusqu'au 15 février.

L'extention du contrat, à compter de minuit, ce soir, donnera au conciliateur du gouvernement treize jours de plus pour résoudre le différend de la Dominion Steel & Coal Corporation, la plus importante de nos compagnies houillères, dont l'United Mine Workers (Congrès Canadien du Travail), du district 26, réclame une hausse de salaire de $1.40 par jour. Le taux de base actuel est de $5.84.

Le différend avec la Dosco, dont la meilleure offre jusqu'à présent a été celle de $1.00 par jour, mais pourvu que la production augmente, a empêché la conclusion d'un nouveau contrat et provoqué cette courte grève — grève générale, cependant — de treize mille mineurs, qui ont suivi l'adage de l'United Mine Workers: "Pas de contrat, pas de travail".

On n'a pas révélé quel progrès le conciliateur, l'honorable juge W. F. Carroll, de la Cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, avait pu faire jusqu'ici. Tout ce que le juge a pu dire, vendredi, après avoir rencontré ensemble les représentants de la compagnie et ceux de l'union, est ceci: "La situation ne semble pas trop mauvaise".

Un bref communiqué de l'union, publié, hier, demande aux hommes de retourner à l'ouvrage et leur annonce que le contrat a été prolongé "à cause d'événements récents dans l'affaire des salaires". Un porte-parole de l'union, qui affichait son optimisme, a déclaré: "Les événements ne se sont pas complétés, mais, évidemment, les officiers de l'union sont satisfaits de constater qu'on peut en arriver à la conclusion satisfaisante du présent problème de salaire."

Le porte-parole n'a pas voulu en dire plus long et la compagnie a refusé de faire des commentaires.

Quand le juge Carroll est arrivé ici, vendredi, avec instruction de l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail, de soumettre ses recommandations dans un délai de quatorze jours, s'il ne pouvait, en temps, faire la paix entre la Dosco et l'United Mine Workers, il a invité à une conférence Freeman Jenkins, président de district de l'union, et Harold Gordon, gérant-général des houillères de la Dosco.

Les résultats de la conférence ont été soumis à l'exécutif de district de l'Union, qui a tenu deux séances et autorisé, hier, la publication de ce communiqué.

"A cause d'événements récents dans la situation présente des salaires, et après consultations avec le représentant du quartier-général international, nous demandons à nos membres de retourner au travail, lundi, le 3 février, jusqu'à minuit, le 15 février, jusqu'où le présent contrat sera prolongé."

Le communiqué a été distribué à la presse peu après que M. Jenkins en eut donné lecture aux délégués de vingt locaux du Cap-Breton.

La même déclaration a été lue dans d'autres assemblées d'union du district.

Ainsi, les mineurs ont-ils reçu l'ordre de mettre fin à leur première grève générale depuis vingt-deux ans, aussi à la première grève englobant les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Un seul groupe de mineurs a continué à produire du charbon, durant la grève. Les quatre cents mineurs de l'Intercolonial Coal Company à Westville, N.-E., ont voté, le mois dernier, pour abandonner leur association coopérative de protection ouvrière et se joindre à l'United Mine Workers, mais ils n'ont pas participé à la grève, la charte de l'U. M. W. n'ayant pas été ratifiée.

Un organisme juif promet de mettre fin aux troubles

(Par Carter-L. Davidson)

Jérusalem, 3. (P.A.) — Haganah, force armée de l'agence juive, a offert aujourd'hui aux autorités britanniques de faire cesser tout acte de violence de la part de la clandestinité israélite de Terre-Sainte, mais à la condition seulement que la Grande-Bretagne se désintéresse de la question.

L'offre a été faite au moment où les autorités britanniques hâtaient l'évacuation des civils britanniques comme prélude à l'adoption de mesures sévères destinées à ramener la paix en Terre-Sainte.

Une porte-parole d'Haganah a affirmé dans une interview que son groupe pourrait mettre un frein aux activités de l'Irgun Zcai Leumi, association juive clandestine extrémiste, en l'espace de quelques semaines, "si le gouvernement n'intervenait pas". Il a ajouté: "Nous ne coopérerons pas avec le gouvernement aussi longtemps qu'il s'en tiendra à la politique actuelle".

On a demandé au porte-parole ce qu'il fallait comprendre par "intervention". Il a répondu: "La loi martiale ou même de simples menaces de loi martiale entreraient en contravention avec les plans que nous avons élaborés en regard des dissidents. Nous devons avoir carte blanche."

Le porte-parole a ajouté que son groupe avait tracé ses "lignes de combat et que ses gens étaient prêts".

"Nous ne pouvons mettre fin à la propagande et à l'entrainement de l'Irgun", a-t-il déclaré. "Nous pouvons découvrir ses caches de munitions. Nous pouvons mettre la main sur quelques-uns de ses chefs. Mais nous devons le faire par nous-mêmes sans intervention du gouvernement. Nous ne serons pas des informateurs."

Les premiers civils britanniques à quitter la Terre-Sainte en vertu du programme d'évacuation décrété par les autorités britanniques étaient trente femmes et enfants, qui sont partis hier par avion. Environ 2,000 devraient être évacués.

Un porte-parole de la section politique de l'agence juive a commenté la situation en ces termes: "Si elle a pour objectif de donner l'impression que les vies des femmes et enfants britanniques sont en danger, ça ne nous fait pas plaisir. Nous sommes convaincus du fait que femmes et enfants britanniques sont aussi en sécurité ici que n'importe où ailleurs. Je suis sûr que toute communauté juive serait fière de se porter responsable des femmes et enfants britanniques qui leur seraient confiés.

Le rabbin Isaac Hertzog projette de visiter une fois de plus au cachot Dov Bela Gruner, membre de l'Irgun Zvai Leumi condamné à mort, dans l'espoir de lui faire signer une requête pour un appel qui empêcherait son exécution. Hertzog a rendu visite hier à Gruner, mais sans obtenir de résultats.

Les chefs juifs craignent que l'exécution de Gruner, qui doit avoir lieu demain, ne soit le signal de vaste représailles de l'Irgun.

Le rabbin Hertzog a demandé à tous les Juifs de Palestine de faire d'aujourd'hui une journée de prière "à cause de la mauvaise tournure des affaires de la Palestine".

En général, la situation en Terre-Sainte est calme, mais tendue. Des patrouilles militaires britanniques bloquent toutes les routes qui mènent à Jérusalem et fouillent tous les automobiles afin d'éviter tout acte de violence.

Incendie

Saint-Hyacinthe 3. (P.C.) — Ifé Saint-Hyacinthe, Qué., 3. (P.C.)— Un incendie d'origine inconnue a causé des dommages évalués à plusieurs milliers de dollars à la maison occupée par MM. Henri Dupuis et J. Laverdure, de Acton Vale, a-t-on appris ici.

L'Albanie entrave tous les efforts des Anglais

Lake Success, 3 (P.C.) — Avec l'assistance de la Russie, l'Albanie semble aujourd'hui bloquer avec succès les efforts de l'Angleterre pour porter au Conseil de sécurité des Nations unies sa plainte contre le minage du détroit de Corfou.

La Grande-Bretagne a logé sa plainte contre l'Albanie il y a trois semaines. A cette époque, le gouvernement de Londres a accusé l'Albanie d'avoir mouillé des mines dans le détroit de Corfou, où, en octobre dernier, deux navires de guerre anglais étaient endommagés et quarante-quatre marins tués.

L'Angleterre a copieusement garni sa preuve de documents et de photographies. L'Albanie et les puissances majeures ont été au préalable avisées des accusations formulées contre Tirana et des experts de l'Amirauté sont venus ici en toute hâte pour rendre témoignage.

Mais la cause est encore en suspens, l'Albanie ayant ignoré la requête que lui a faite le conseil d'envoyer un représentant pour se défendre. L'explication officielle de l'Albanie a été que les communications sont difficiles entre l'Europe et New-York.

Evidemment vexées par tous ces retards, les autorités britanniques ont déployé plusieurs efforts dans les limites de la diplomatie pour faire débuter le conseil. Mais la Russie s'objecte vigoureusement à l'idée d'ouvrir le débat en l'absence d'un envoyé du gouvernement albanais, lequel gouvernement est totalement dans l'orbite de Moscou.

Mardi dernier, le conseil a finalement consenti à demander au gouvernement de Tirana quand arriverait son envoyé. Aucune réponse n'a été reçue encore.

Toutefois, le délégué soviétique Gromyko a déclaré, voici trois jours, aux délégues que son gouvernement avait appris qu'un représentant albanais était parti de Tirana.

Présentement, Fernand van Langenhove, délégué belge et président du conseil, peut à sa discrétion convoquer une séance pour discuter de l'affaire anglo-albanaise.

Le dernier espoir de Londres, c'est que sa plainte ne soit pas ensevelie dans le débat sur la réduction des armes, débat qui doit commencer demain.

Le Nouvelliste

Fondé en 1920
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste Limitée, 865, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privée - No 3000
EMILE JEAN, directeur-gérant

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du NOUVELLISTE sont également réservés.
(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa)

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $6.00 par année; livraison par malle, au Canada, $5.00 par année; aux Etats-Unis, $7.60 par année; autres pays, $8.00.

Trois-Rivières, lundi 3 février 1947

L'Angleterre nationalise l'électricité

Le gouvernement Attlee poursuit sa politique de nationalisation et ce sera maintenant le tour de l'électricité. Où tout cela va-t-il le mener, il l'ignore jusqu'ici mais n'en va pas moins de l'avant.

Le projet de loi nationalisant l'électricité, débattu aux communes avant les vacances de Noël, tend à coordonner sous le régime de l'Etat toute l'industrie d'approvisionnement de l'électricité. Cette mesure constitue la seconde étape dans la mise à exécution du plan élaboré par le Gouvernement en vue de l'étatisation des sources de combustible et d'énergie motrice. On sait que le premier janvier dernier, le Conseil national du charbon a pris possession des houillères et que le gouvernement Attlee se propose d'appliquer une mesure analogue à l'industrie du gab.

Dans ses grandes lignes, le projet de nationalisation de l'électricité soumis aux communes prévoit l'établissement d'un Conseil de l'électricité auquel seront subordonnés quatorze conseils régionaux de l'électricité. Il comporte tout un système de dédommagement et d'indemnisation des propriétaires actuels ou des détenteurs d'obligations et autres valeurs des compagnies d'électricité. On prévoit qu'il faudra d'abord effectuer un premier versement de 1,400 millions de dollars. Il faudra de plus dédommager les autorités locales pour l'acquisition des entreprises municipales d'électricité (qui forment les trois cinquièmes de toute cette industrie).

Le projet gouvernemental étatisera 570 entreprises et sociétés productrices d'électricité, soit 370 entreprises municipales et 190 sociétés particulières. Le programme d'action prévu par le projet est très vaste et couvre, pour bien dire, toute la production d'électricité et sa distribution.

Cette nationalisation coûtera la forte somme. On parle même de trois milliards et plus. Il faudra donc recourir à de forts emprunts.

Le Gouvernement compte que le nouveau régime aura pour effet d'abaisser le prix de l'électricité en général.

La nationalisation des mines n'est pas un succès jusqu'ici. Certes faut-il accorder au gouvernement Attlee le temps suffisant pour une preuve sérieuse de son système... mais devant les derniers développements on peut demeurer sceptique.

Centenaire

Le centième anniversaire du premier chemin de fer construit à Montréal sera célébré en juillet prochain. C'était le Montréal and Lachine Railway, qui s'étendant de la rue Bonaventure à Lachine, une distance de huit milles. Le premier convoi, qui circulait à la vitesse de vingt milles à l'heure, comprenait trois classes de voitures: celles de première classe avaient des rideaux de satin et des stores de soie; celles de seconde avaient des sièges en cuir et des fenêtres pour protéger les passagers contre les intempéries; celles de troisième étaient ouvertes.

La date de la célébration du centenaire sera fixée un peu plus tard. Le premier chemin de fer de l'île de Montréal fait aujourd'hui partie des Chemins de fer Nationaux du Canada.

Au Saguenay

La région du Saguenay verra, au cours de l'été de 1947, se dérouler les fêtes commémoratives de trois centenaires importants.

Il y aura d'abord le troisième centenaire de la découverte du lac Saint-Jean par le Père Jean Dequen, missionnaire jésuite. Attaché à la mission de Tadoussac, le vaillant missionnaire se rendait visiter des sauvages de l'intérieur, qu'il savait malades, lorsqu'il déboucha sur le lac immense que les Indiens appelaient "Pickouagami" et auquel il donna le nom de son patron.

Il y aura ensuite le deuxième centenaire de la chapelle de Tadoussac. C'est l'un des plus vieux temples catholiques du pays, puisqu'il remonte à 1747. Chaque année, on y célèbre une messe aux intentions de l'intendant Hocquart, qui en fut un bienfaiteur insigne.

Enfin la ville de Jonquières célébrera le premier centenaire de sa fondation. Elle la doit à une veuve héroïque, Mme Maltais, qui s'installa avec ses deux fils en pleine forêt, au lieu même où se dresse aujourd'hui l'une des villes les plus importantes de la région du Saguenay.

Ces trois centenaires seront marquées par des fêtes qui dureront uen partie de l'été.

Au fil de la plume.

L'Alberta accepte. Cela rend la position plus difficile pour d'autres.

— —

Le chef du gouvernement intérimaire de la Birmanie demande à ses compatriotes d'accepter l'accord anglo-birman récemment signé à Londres. Il affirme aux siens que la Birmanie sera libre en moins d'un an. Il reconnait franchement que la délégation dirigée par lui n'a pas obtenu tout ce qu'elle demandait, mais elle a commis ce qui lui permettra d'obtenir pacifiquement la pleine indépendance pour la Birmanie. Il recommande de travailler dans la paix et l'ordre pour assurer le tromphe de la cause: pleine liberté pour la Birmanie.

— —

La Nouvelle-Ecosse est la première atteinte par la grève du charbon. Elle obtient un répit car les mineurs ont consenti à une trêve de quinze jours.

— —

Les contrôles disparaissent. Ce n'est pas sans provoquer de vives critiques... surtout de la part de force gens qui protestaient contre ces contrôles et réclamaient leur abolition.

— —

Les propriétaires de la Métropole ont avisé leurs locataires qu'ils substituaient le bail mensuel au bail annuel. Leur intention est évidente: se mettre en position de profiter dans un temps de la Commission des Prix en temps de guerre en tant qu'elle peut affecter le coût des loyers. La manoeuvre peut être habile... mais n'est-elle pas de nature à inciter les locataires à réclamer avec plus d'insistance le maintien du contrôle du des loyers.

— —

Certain correspondant d'un journal anglais de la Métropole se demande si Franco a certains moments, durant la dernière guerre, n'a pas eu un penchant pour les pluissances axistes. Ce qui est certain c'est que la Russie en eut un... comme l'atteste l'accord intervenu entre Staline et Hitler... accord tout probablement violé par les deux.

— —

Moscou redoute un bloc arabe dont la Turquie constituerait le noyau central. Il est clair que cela nuirait à son programme d'expansion dans les milieux islamisques.

— —

Le délégué russe Gromyko s'est opposé à l'entrée de l'Irlande dans le groupe des Nations Unies. "Le crime qu'on nous reproche, fait remarquer l'Irish Independent, de Dublin, c'est que nous primes la décision, comme la Russie, de rester neutres tant que nous ne serions pas attaqués. Mais il y a cependant cette différence: pour nous il n'y eut jamais aucun danger que nous passions du côté des Nazis. On n'en peut dire autant des Russes qui, après avoir piétiné le corps de la Pologne, avec les Allemands envahisseurs, déclarèrent en compagnie de Molotov en octobre 1939 que l'Angleterre était devenue l'agresseur.

— —

Réunis à Berne, en assemblée générale, le Conseil national suisse et le Conseil des Etats ont élu président de la Confédération suisse, pour 1947, le conseiller général Philippe Etter, chef du département de l'Intérieur. M. Etter a obtenu 148 voix sur 210. Il appartient au parti conservateur catholique, et a déjà été président de la Confédération en 1939 et en 1942.

Né en 1891, M. Etter se fit remarquer par son ardeur au travail et la droiture de son caractère. La guerre de 1914 interrompit ses études de droit, sans l'empêcher cependant de poursuivre sa culture. Même président, il passait rarement une journée sans lire quelques pages de latin ou de grec. Catholique convaincu, M. Philippe Etter marcha sur les traces du regretté Joseph Motta, auquel l'attachaient des liens d'admiration et d'amitié. La Suisse, en ces heures difficiles, se sent rassurée d'avoir à sa tête un homme d'une telle valeur politique et morale.

— —

Un projet de quatre années a été esquissé dans le récent compte rendu du "Central Electricity", Board", de Grande-Bretagne en vue de l'installation d'une vingtaine de nouvelles usines génératrices en Grande-Bretagne. Le projet en question pourvoit aussi à l'amélioration et à l'agrandissement des usines actuelles; les dépenses sont estimées à plus de $800,000,000. Les usines génératrices qui engendrent l'énergie au réseau électrique national fournissent environ 9,000,000 kilowatts et l'on espère que, grâce à ces nouveaux développements, 6,000,000 kilowatts viendront s'ajouter au chiffre actuel.

En lisant les journaux

Les libertés humaines

Le Devoir, Montréal.—Avant la réunion, le délégué anglais, M. Charles Dukes, a dit que dans plusieurs pays ces droits et libertés n'existent que sur le papier; il a dit que la première tâche de la commission ce sera de preciser les droits humains. Il a ajouté qu'une fois l'accord fait sur ces définitions, l'Angleterre préconisera la création d'un corps international qui entendra les appels relatifs aux droits humains.

M. Dukes ne croit pas qu'un tel tribunal serait supérieur à la souveraineté des nations, constituerait une tribune d'où les gens lésés dans leurs droits fondamentaux pourraient s'adresser à l'opinion publique mondiale. La Commission commencera probablement par établir des sous-commissions pour définir les droits garantis par la Charte. Ce sera l'équivalent international d'un bill des droits. Ce groupe doit faire un premier rapport au Conseil Economique et Social pour le 28 février, date de la prochaine réunion du Conseil. Les recommandations iraient ensuite à l'Assemblée générale.

Cette commission entreprend en somme la tâche fondamentale et essentielle de l'O.N.U. Si les divergences de vues à travers le monde, portaient sur les seuls conflits d'intérêt, si au moins l'on s'entendait sur quelques principes primordiaux, sur ceux que tous les pays membres de l'O.N.U., ont reconnus dans la Charte, la pacification du monde serait possible.

Car, ainsi que l'épiscopat catholique des Etats-Unis l'affirmait en novembre dernier, il serait possible de trouver des "compromis supportables, bien que durs". Or, cela est impossible parce que dans l'état actuel du monde, les compromis devraient porter sur "le sort de l'homme, en tant qu'homme", c'est-à-dire qu'il faudrait admettre les persécutions et les violations, de droits qui sont à la base de l'Etat totalitaire. Les cas les plus flagrants sont évidemment ceux des peuples livrés aux persécutions communistes, des fugitifs qui sont expulsés de leur pays ou ceux qui n'osent pas retourner dans leur patrie "libérée", des prisonniers de guerre qui par milliers et près de deux ans après la fin du combat sont encore détenus par les vainqueurs. Et enfin, c'est l'immense majorité de la population soviétique qui est privée des droits les plus élémentaires.

Le contrôle des loyers

L'Information, Montréal. — Il ne se passe peut-être pas une seule journée sans qu'à Ottawa des rumeurs circulent au sujet de l'augmentation du prix des loyers: les dernières veulent qu'une formule, en vertu de laquelle les loyers de $30. à $75. par mois monterait de 5 à 10 pour cent, sera mise en vigueur, le 1er mai prochain.

Si la question des loyers n'intéressait que les propriétaires et les locataires il semblerait bien que le gouvernement central, qui a tous les moyens à sa disposition pour solutionner les problèmes de ce genre, pourrait trouver une formule permettant de parer à la situation actuelle et de donner satisfaction aux deux parties intéressées. Il n'en est pas ainsi, malheureusement, car cette question a une bien plus grande portée.

Le principal objectif de l'organisme du logement du gouvernement fédéral est, comme chacun le sait, d'assurer la construction de 80,000 maisons à compter du 31 mars prochain au 31 mars 1948. Ce programme constitue la première partie d'un plan quinquennal de construction de 480,000 maisons dont le pays a absolument besoin pour loger convenablement ses citoyens.

Toutes les agences du logement sous l'égide du gouvernement fédéral, comme celles de la Wartime Housing, de la Housing Enterprises Limited et autres ont été organisées dans le but de combler les déficits dans le domaine du logement au fur et à mesure qu'ils deviendront évidents. Cela signifie, à n'en point douter, que le gouvernement a compris et réalisé que, si dans une démocratie l'entreprise privée doit jouer le rôle de premier plan dans tout commerce et dans toute industrie, celle du bâtiment ne devait pas faire exception à cette règle.

Il s'agit maintenant de se demander si l'entreprise privée sera en mesure de satisfaire aux besoins de logement, au cours des cinq prochaines années, si les lois actuelles régissant les loyers ne sont pas amendées. Bien que les conditions économiques qui existent en France ne soient pas les mêmes qu'ici au Canada, il est tout de même intéressant de connaître ce qui se passe là-bas dans le domaine du logement car nous pourrons peut-être tirer de ces connaissances une très utile leçon.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

Mackenzie Bowell

(1823-1917)

Mackenzie Bowell naquit à Rickinghall, dans le Suffolk, en Angleterre, le 27 décembre 1823, du mariage de John Bowell, il suivit ses parents au Canada alors qu'il n'avait que dix ans, et il devint apprenti-imprimeur, à Belleville, dans le Haut-Canada, aux ateliers de l'Intelligencer. Par la suite, il devint propriétaire et rédacteur de cette feuille. Il était encore jeune lorsqu'il s'affilia à l'Ordre d'Orange, dont il devint le grand maître pour l'Amérique Britannique. Elu député conservateur de Hastings, au moment de la Confédération, Bowell représente cette circonscription jusqu'en 1892. Il entra dès lors au Sénat canadien, ou il siégea jusqu'en 1906, alors qu'il abandonna complètement la politique. Il occupa plusieurs portefeuilles, notamment celui des douanes dans le gouvernement Macdonald, en 1878; celui de la milice dans l'administration Abbott, et celui de ministre du commerce dans le gouvernement de sir John Thomson. A la mort de celui-ci en 1894, il assuma les fonctions de premier ministre et de président du conseil. De graves dissentions se produisirent dans le cabinet et, à la fin de 1895, la moitié des ministres (un nid de traitres, ainsi que les qualifia Bowell lui-même) démissionnèrent. Le chef conservateur dut en faire autant, le 27 avril 1896, et il eut sir Charles Tupper comme successeur. Après la défaite des conservateurs, en 1896, Bowell dirigea les forces de l'Opposition au Sénat, mais il se désintéressa peu à peu de la politique. Il mourut à Belleville, Ontario, le 10 décembre 1917. Il avait épousé, en 1847, Harriet Louise Moore. Il avait obtenu le titre de sir, en 1895.

ENTRE CANADIENS DE BONNE VOLONTE

Province par province

Par Eugène L'Heureux

L'honorable Ministre des finances a fait connaître les nouvelles propositions du Gouvernement fédéral aux Provinces et l'honorable M. King a répondu à M. Drew qu'il ne convoquera pas une nouvelle conférence fédérale-provinciale.

Les hommes sérieux qui se sont donné la peine de lire le compte rendu officiel de la Conférence donnent raison à M. King. Pourquoi, en effet, convoquer une nouvelle conférence, quand personne ne peut garantir que certains participants s'y conduiraient plus sérieusement qu'à la première?

Les véritables hommes d'Etat, pour qui la politique est autre chose qu'une enfilade de phrases creuses et de clichés désuets, n'ont pas le temps d'organiser des conférences vouées d'avance à un échec complet par suite de l'impréparation et du parti-pris d'un ou plusieurs participants.

C'est ainsi que les négociations fédérales-provinciales vont désormais se poursuivre province par province. Il eut été préférable évidemment que l'on s'entendit collectivement à la Conférence générale, mais la mauvaise volonté de quelques-uns a facilement fait rater des délibérations difficiles en soi.

Ce que l'honorable M. Duplessis appelle le "marchandage inopportun du Fédéral" avec les Provinces n'est rien autre chose que la conséquence inévitable de la Conférence.

x x x

Il faut être meilleur comptable que je le suis pour disséquer et apprécier les nouvelles propositions d'Ottawa en comparaison avec les précédentes.

Mais ce dont je suis certain, c'est qu'elles tendent aux mêmes buts et respectent scrupuleusement, comme les premières, la véritable autonomie des Provinces; c'est aussi que les subsides aux Provinces sont plus considérables et que la réalisation des plans de sécurité sociale et de placements publics est retardée.

L'augmentation des subsides aux Provinces était à prévoir. Au cours de négociations comme celles-là, un certain marchandage s'impose avant la détermination finale des parts du fics destinées à l'administration centrale et à l'administration provinciale. Le Gouvernement fédéral s'attendait tout probablement à voir les Provinces réclamer des subsides plus substantiels et c'était le devoir de celles-ci de lutter pour obtenir une part aussi proportionnée que possible à leurs droits et à leurs besoins. Cette partie de la discussion était parfaitement dans l'ordre et la victoire, assez facile, des Provinces sur ce point est probablement un dénouement heureux.

En conséquence de cette hausse des subsides aux Provinces, les contibuables seront appelés à payer un peu plus d'impôts car il est certain que le Fédéral ne renoncera pas à la part du fisc dont il a besoin pour administrer le pays. Mais cette hausse des taxes (ou plutôt cette réduction moins considérable des taxes après la cessation des besoins de guerre) ne scandalisera pas trop ceux qui croient les peuples civilisés appelés à payer plus de taxes que les peuplades des régions sauvages.

J'aime mieux, pour ma part, malgré le grand besoin que j'ai de tout mon revenu, vivre dans une province et un pays organisés, où la culture intellectuelle, la formation morale et le bien-être généralisé constituent le meilleur rempart contre toutes les invasions subversives que dans une province et un pays où le défaut d'organisation, de progrès de bien-être de pouvoir d'achat et d'aubaines pour l'initiative privée, engendre la misère, la maladie, le chômage, le mécontentement, le pessimisme, puis, en conséquence de tout cela, l'avènement du communisme totalitaire mécanisant et athée.

Je serai donc heureux de voir ma Province comme mon Pays jouir de budgets un peu plus considérables, même si je dois y souscrire ma part pourvu que le coulage soit évité autant que possible et que l'argent public serve à l'amélioration indéfinie des conditions de vie offertes à moi à ma famille et à mes compatriotes, dans une ambiance toujours plus favorable à la vie industrielle, agricole, commerciale, culturelle, etc.

Voilà pourquoi j'accepte facilement une augmentation des subsides aux Provinces.

La suite demain.

Trifluvienne au 3ième rang

Le concours organisé par la Société Zoologique de Québec promet d'être un immense succès, si l'on en juge par les premiers résultats. En effet, à la fin de janvier, c'est-à-dire après la première étape, le bilan s'établit comme suit: 488 concurrents! Oui, 488 concurrents de tous âges, de toutes conditions des milieux les plus divers et de toutes les parties de la Province. C'est, à n'en pas douter, un succès sans précédent qui établit péremptoirement que la formule adoptée n'est pas si mauvaise . . .

Le directeur du concours, M. Le-Philippe Audet nous demande de rappeler aux concurrents que les envois collectifs ou même individuels doivent être suffisamment affranchis. De plus, les copies doivent être insérées dans une enveloppe assez solide pour supporter les hasards du voyage; autrement, elles risquent de ne pas se rendre.

Le concours est donc un immense succès. Ces heureux résultats sont dus en grande partie aux prix intéressants offerts par les personnes ou organisations qui s'intéressent à l'éducation. Il importe de mentionner particulièrement:

1 — M. R. W. Snyder, de Louisville, Kentucky qui a donné le montant de $75, qui sera tiré au sort à la fin du concours;

2 — Le Secrétariat de la Province qui donne généreusement une intéressante collection de volumes sur l'histoire naturelle;

3 — La Société Canadienne d'Histoire naturelle de Montréal qui a donné également plusieurs volumes d'intérêt particulier pour les jeunes naturalistes;

4 — La Société Zoologique de Québec qui se joint au Secrétariat de la Province et à la Société Canadienne d'Histoire Naturelle pour adresser aux heureux gagnants des volumes fort intéressants. La Société assume également les autres frais nécessaires à la tenue de ces concours qu'elle est heureuse de patronner.

Voici la liste des gagnants de la première série de questions sur la Barbotte:

1—Paul-Emile Coulombe, Saint-Prime, Co. Roberval;
2—Martin Samuel, 1225, rue Maisonneuve, Montréal 24;
3—Lucette Blais, 453 rue Nivervile, Trois-Rivières
4—Jeannine Muir, Warwick, P.Q.;
5—Yvette Pichette, Pensionnat St-Esprit, Co. Montcalm;
6—Jean-Louis Constantin, Cercle Champlain Académie de Québec, Québec;
7—Ida Lévesque, Sayébec ord, Co. Matapédia;
8—Laurette Légaré, Saint-David, (Lévis);
9—Gisèle Lemyre Saint-Jérôme, (Terrebonne);
10—Fernande Côté, Couvent C.N.D., Boucherville;
11—Jeannine Brouillard, 155, Blvd St-Joseph est, Académie du Boulevard Montréal;
12—Joseph Buisson, 43, Tamarac, Shawinigan.

Les brigades ambulancières à St-Philippe

Les brigades ambulancières St-Jean, masculine et féminine de la paroisse St-Philippe ont ouvert la campagne de souscription de l'Ordre de St-Jean, par une messe célébrée, hier matin, par M. l'abbé Gélinas, vicaire de la paroisse.

M. Laurier Lafontaine, membre de la brigade servait la messe revêtu de l'uniforme officiel.

M. le curé H. Deschênes souhaita la bienvenue aux brigadiers réunis, invita ses paroissiens à souscrire généreusement à une oeuvre aussi louable qui s'est donné pour mission de secourir les blessés en leur donnant les premiers soins.

Après la messe fut servi un déjeuner causerie suivi de la présentation d'un film sur les premiers soins aux blessés.

A l'issue du déjeuner, il y eut bénédiction de l'assistance par M. le curé H. Deschênes qui voulut manifester de cette façon son entier appui à cette campagne.

M. le docteur Racicot présenta comme conférencier, M. Jean-Marie Girard et M. W. C. Perrot, présidents conjoints de la souscription. L'Hon. Wilfrid Gariépy, député fédéral et M. J. Albert Durand, échevin de St-Philippe, ont, tour à tour donnés tout leur encouragement à cette oeuvre humanitaire. Ils ont incité tous les membres à travailler activement pour faire de cette campagne une véritable succès.

Prenaient place à la table d'honneur outre les conférenciers: Mmes J. M. Girard, Albert Durand, Adélard Sévigny, surintendante, M. A. Sévigny, M. et Mme Armand Laperrière, M. et Mme Omer Boileau, garde Gertrude Parent, M. et Mme Léopold Duplessis, M. et Mme Philippe Verrette, M. Gérard Lanteigne.

On remarquait aussi les officiers de brigade: Mme Roger Plouffe, Mlles Cécile Roux, Lucienne Laperrière, Mme Gabrielle Blais, Mme L. Normand, MM. Eugène Meunier, Surintendant, François Thibeault, Alfred Boisclair, Anger Trempe, Fernand Brunelle et Yvon Bourassa.

Etaient aussi présents les ambulanciers et ambulancières de la paroisse St-Philippe.

Après la messe Mme Roger Plouffe et M. François Thibeault ont lu la prière de consécration des brigades.

Grâce au dévouement et à la bonne collaboration de M. l'abbé Laval Villemure et M. Raoul Bellemare, cette manifestation a remporté le plus entier succès.

MONSIEUR BREGER

(Par Dave Breger)

"Lui? Oh, il n'a qu'à passer le papier sablé sur les parechocs de bois!"

LORSQUE LES REINS TRAVAILLENT TROP

Etes-vous embarrassés et incommodés par de fréquentes éliminations le jour et la nuit? Ce symptôme tout comme les mictions brûlantes, maux de dos, de jambes, la nervosité, les douleurs rhumatismales, l'enflure des chevilles, peuvent être attribuables aux affections rénales ou vésicales. Les premières doses de ce remède scientifique, concentré, appelé Cystex, agit habituellement très vite et aide la nature à éliminer l'irritant excès d'acide, les déchets et germes qui aggravent vos troubles. Offre d'essai. Pour prouver ce que Cystex peut faire pour vous soulager agréablement des douleurs et malaises des affections rénales et vésicales, procurez-vous Cystex chez votre pharmacien et faites en un bon essai avec l'entente positive que si vous n'êtes pas satisfait pour une raison ou vous rembourse votre argent sur retour du paquet vide.

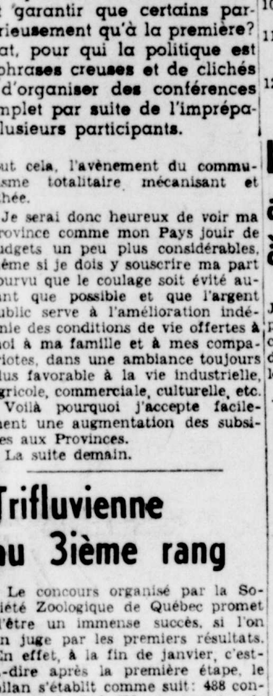

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Dame Eva Booth Morrison, ménagère, de la cité des Trois-Rivières, province de Québec, résidant présentement dans les cité et district de Montréal, province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, James McCormick, Jr., gérant, de la cité des Trois-Rivières, province de Québec, Canada, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, ce neuvième jour de janvier, mil neuf cent quarante-sept.

ROBINSON, WILSON & HOME,
507, Place d'Armes,
Montréal, P.Q.,
Procureurs de la requérante.

RETENEZ BIEN CE NOMBRE:

550

Il aura bientôt une grande importance

KING DE LA GENDARMERIE ROYALE

Réal Pelletier TEL. 315
CHAUSSURES EXCLUSIVES - 1472 RUE NOTRE-DAME

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 3 FEVRIER 1947

Il est payant de magasiner chez ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

Une hausse du coût de la vie dans le monde entier

Montréal, 3 — Le coût de la vie du Japon a augmenté à tel point depuis la fin de la guerre, qu'il est maintenant 48 fois plus élevé qu'en 1937. C'est ce qui ressort des statistiques relevées dans la publication mensuelle du Bureau international du Travail, "International Labor Roview", qui est sur le point de paraître.

Ce même relevé démontre que le coût de la vie a augmenté plus rapidement aux Etats-Unis qu'au Canada et en Grande-Bretagne, quoique plus lentement qu'en Suède, en Norvège, dans les Pays-Bas et au Mexique.

Les chiffres parus au rapport du Bureau des Statistiques du Japon et révélés par l'entremise du cantonnement du Général Douglas Mac Arthur à Tokyo, démontrent qu'une augmentation graduelle du coût de la vie a pris naissance depuis 1937 jusqu'à 1945, alors qu'une hausse sensible s'est fait sentir à l'automne de 1945. Ces statistiques couvrent les dépenses de base: alimentation, combustibles et électricité, vêtements, loyer et autres articles divers indispensables.

Le coût de l'alimentation du Japon a augmenté d'une façon vertigineuse en 1946. Au mois de mai, le mois le plus producteur de l'année, les prix de l'alimentation étaient 64 fois plus élevés qu'ils ne l'étaient en 1937.

Les statistiques démontrent que l'augmentation du coût de la vie s'est fait sentir graduellement aux Etats-Unis. Au mois de novembre 1946, le coût de la vie s'élevait à 48 pour cent de plus qu'en 1937. L'alimentation a aussi augmenté de 78 pour cent.

Si l'on se base sur l'année 1937 pour faire des comparaisons, les hausses du coût de la vie du monde entier, quoique graduelles, sont quand même évidentes. C'est ce que révèlent les chiffres du B.I.T.

Les prix du marché canadien ont augmenté de 26 pour cent et l'alimentation seule a augmenté de 42 pour cent en décembre 1946. Le Brésil a subi une hausse totale de 125 pour cent depuis août 1946, tandis que Cuba a subi la même hausse dans l'alimentation seulement.

Des chiffres d'inflation flagrante nous donnent une idée du coût de la vie. A Chungking, pendant tout le mois de mai 1946, les prix de l'alimentation et autres produits indispensables ont subi une hausse de 2,300 plus élevée que l'année de base 1937. Le coût de la vie à Shanghai a augmenté de 4,400 fois de plus que celui de 1937.

En novembre 1946, les prix de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord ont subi une hausse graduelle de 32 pour cent de plus qu'en 1937 tandis que l'alimentation a augmenté de 21 pour cent pendant la même période.

En France, les prix de l'alimentation se sont élevés, en août 1946, à neuf fois de plus qu'en 1937. A Rome, le coût de la vie est 19 fois plus élevé qu'en septembre 1938 et l'alimentation est 25 fois plus élevée.

On compte également parmi les pays où il y a eu une hausse du coût de la vie, en comparaison de celui de 1937: la Suède dont le coût de la vie et de l'alimentation a augmenté de 50 et 49 pour cent respectivement en septembre 1946; la Norvège où les hausses se sont élevées à 65 et 61 pour cent respectivement en octobre 1946; les Pays-Bas, à 42 et 101 pour cent respectivement en août 1946; l'Union de l'Afrique du Sud, à 38 et 49 pour cent respectivement en août 1946; le Mexique, à 300 pour cent de plus pour le coût de la vie de l'alimentation en octobre 1946; l'Indo-Chine, à 2,000 pour cent de plus pour le coût de la vie et 2,100 pour cent de plus pour l'alimentation en juillet 1946; l'Australie, à 47 pour cent de plus qu'en 1938 au mois d'août 1946. Ces derniers chiffres sont tirés d'une échelle des prix officiellement approuvée.

Le coût de la vie de la Hongrie a atteint des chiffres d'inflation. A Budapest, les prix se sont élevés, en mai 1946, à 235,795,000 fois de plus qu'ils ne l'étaient en août 1939, et l'alimentation a augmenté de 399,993,000 fois de plus que la même année de base.

Le B.I.T. a maintenant discontinué sa compilation des chiffres de la Hongrie à cause de la fluctuation horaire des prix presque constante. De plus, notre tableau des statistiques n'offre pas assez d'espace pour de tels chiffres astronomiques.

Dans les Forêts du Saint-Maurice

(PHOTO RICHARD ARLESS)

Un champion de la forêt

Nos lecteurs liront avec intérêt dans la même page une étude très intéressante sur les exploitations forestières de la Mauricie, où l'on produit pas moins de 20 pour cent de la production annuelle de bois de pulpe du Canada.

En pleine forêt on discute production. Au camp du Lac Brown (photo ci-dessus) où M. André Crête, sous-entrepreneur dirige un contingent d'une centaine de bûcherons, la coupe bat son plein. De gauche à droite: MM. Albert Crête, surveillant en forêt des entreprises J.-J. Crête; Arthur Rouleau gérant du dépôt et du district du Lac du Chapeau de Paille; M. H.-B. Cressman de la Consolidated Paper Corporation et André Crête.

L'administration d'une grande entreprise d'exploitation forestière exige une surveillance de tous les instants. On voit dans la photo ci-contre M. Jean Crête, qui vérifie les factures en compagnie de son fils, M. J.-P. Crête, gérant de deux des trois dépôts de l'entreprise.

On trouvera ailleurs d'autres photos sur les exploitations forestières de la Mauricie

On coupe dans les forêts de la Mauricie plus d'un million et demi de cordes de bois de pulpe

(Spécial au Nouvelliste)

Le Saint-Maurice transporte chaque année sur sse eaux souvent tumultueuses environ 1,000,000 de cordes de bois de pulpe, tandis que la Vallée fournit un autre 500,000 cordes amenées aux moulins par chemin de fer et par camion. Il est donc probable que la Mauricie soit la région qui produise le plus de bois de pulpe dans l'univers entier. Ce 1.5 million de cordes constituent approximativement 20% de la production annuelle du Canada. En se rappelant qu'une corde de bois de pulpe fournit une tonne de papier-journal, l'on peut dire que la moisson mauricienne d'une année, convertie en papier-journal seulement, remplirait les besoins du Nouvelliste pour les prochains 3,000 ans, à son taux actuel de consommation.

Ajoutons que cette production, celle transportée par terre et celle transportée par eau, jetée dans le Saint-Maurice au même instant, le couvrirait entièrement, de rive à rive, de Trois-Rivières jusqu'à La Tuque.

La Vallée du Saint-Maurice est également la plus importante région du monde entier pour la fabrication du papier-journal. Avec sept moulins dont trois sont situés aux Trois-Rivières, et les autres à La Tuque, Grand'Mère, Shawinigan Falls, et Cap-de-la-Madeleine, la Mauricie produit près de 1,000,000 de tonnes de papier-journal par année, soit 25 pour cent environ de la production globale du Canada, sans compter plusieurs centaines de milliers de tonnes d'autres papiers, cartons, pâte à papier, etc. Notre région apporte donc un apport considérable à l'industrie de la pulpe et du papier, la plus importante de toutes les industries manufacturières du pays.

La région du Saint-Maurice n'est pas la seule du Québec qui soit riche en bois mou et en cours d'eau. La province fournit plus de 50 p. c. des quelque 8 millions de cordes de bois de pulpe qu'utilisent annuellement les moulins canadiens. Il est bon de signaler que les Canadiens français ne figurent pas uniquement à titre de salariés dans l'exploitation des forêts à bois de pulpe. Nombre d'entre eux, en certaines régions, ont sous leur contrôle la totalité des opérations dans les bois.

La récolte du bois de pulpe occupe dans le Québec une armée de quelque 100,000 bûcherons qu'il faut loger, nourrir, outiller, transporter, et souvent vêtir pour les fins de leur travail. Aussi ces entrepreneurs forestiers canadiens français ont-ils un champs d'action vaste et ramifié qui requiert un talent d'organisation spécial. Animés de l'esprit d'initiative de leurs ancêtres pionniers, ils comptent parmi les hommes d'affaires les plus en vues du Québec.

Parmi les entreprises forestières les plus considérables du pays, mentionnons celle de M. Jean-J. Crète, dont la production se chiffre à plus de 100,000 cordes de bois de pulpe par année. Elle comporte trois dépôts importants au nord de Grand'Mère qui dirigent plus de trente camps de sous-entrepreneurs dont quelques-uns emploient jusqu'à cent hommes. Le nombre des bûcherons à l'oeuvre durant les principaux mois de coupe y est de plus de 1,500, et ils évoluent sur un territoire de quelque 50 milles carrés, soit la superficie boisée requise pour la production de 100,000 tonnes de papier-journal par année. A elle seule, cette vaste entreprise récolte assez de bois de pulpe en une année pour fournir le papier-journal requis par les dix plus gros quotidiens du Canada.

Brillante ouverture de l'exposition de reliure

Le public nombreux, qui s'est rendu, hier après-midi, à l'ouverture officielle de l'exposition de reliure d'art, oeuvres de Jacques Blanchet, tenue en la salle de l'hôtel de ville, a pu admirer avec plaisir et goûter toute la finesse du travail de ciselure, le mariage des couleurs, l'originalité et la hardiesse des conceptions.

L'ouverture officielle avait lieu, sous la présidence d'honneur de Son Honneur le maire Arthur Rousseau. En plus de Son Honneur le maire et de M. Jacques Blanchet, auteur de ces reliures, on notait la présence de Mme Arthur Rousseau, M. Sylvio Carignan, président de la Commission scolaire, M. J.-A. Mongrain, secrétaire de l'Association de la Bibliothèque et président de la Chambre de Commerce des Jeunes des Trois-Rivières, Mlle Claire Godbout, bibliothécaire et Me Raoul Provencher.

Son Honneur le maire prononça une brève allocution, au cours de laquelle il félicita M. Blanchet pour les oeuvres magnifiques qu'il avait bien voulu exposer ici même, aux Trois-Rivières, et, après avoir fait l'historique des débuts de la colonie et les sentiments qui animaient les premiers Canadiens et Canadiennes qui ont essayé de perpétuer aux générations le souvenir des héros d'antan", il annonça que l'ouverture de la Bibliothèque municipale aurait lieu, le 7 avril prochain.

M. Jacques Blanchet donna une brève explication des différentes reliures, qui sont: la reliure commerciale, la reliure classique, la reliure semi-classique, la reliure expressive et, enfin, la reliure de fantaisie. Il relata également les évocations des couleurs des reliures et le symbole de la tranche du livre. L'étui est en lui-même l'explication du titre du livre. M. Blanchet est un véritable artiste, qui offre au lecteur des écrins qui sont de véritables chefs-d'oeuvre.

M. J.-A. Mongrain ajouta quelques mots de remerciements à l'adresse de M. Blanchet et souhaita à l'auteur d'acquérir, en Europe, où il s'en va étudier prochainement, le perfectionnement qui fera de lui le "relieur d'art canadien de renommée mondiale".

L'effectif de l'escadrille des Cadets de l'air de la ville du Cap restera fixé à 80 membres

Cap-de-la-Madeleine, 3 (D. N. C.) — L'Escadrille locale des Cadets de l'Air s'en tiendra pour cette année à un effectif de 80 cadets.

C'est la décision qui a été prise par les officiers en charge de l'escadrille no 350, à la suite de nombreuses demandes d'admission de la part de jeunes gens voulant se joindre au corps des Cadets de l'air. Il a été jugé plus sage de ne pas dépasser, du moins pour cette année, le nombre de 80 cadets, et cela à cause des nombreux cours qui doivent être d'entrainement établit par la predonnés pour suivre le programme mière légion de l'air dont les quartiers-généraux sont à Trenton.

Avec 80 cadets les officiers peuvent organiser d aslxuec zéèqufsfK vent organiser deux classes différentes et qui reçoivent leurs cours simultanément. La direction de l'Académie Pierre-Boucher, avec la généreuse permission de la Commission scolaire, met à la disposition des cadets, deux classes pour les cours et la grande salle académique pour les rassemblements, les inspections et les exercices militaires proprements dits. Si le nombre de cadets était plus élevé il faudrait organiser une troisième classe et cela nécessiterait la nomination d'au moins un autre officier et d'un autre instructeur civil et ces niminations sont toujours lentes à se faire.

On n'admettra maintenant dans l'escadrille que des cadets, qui ont déjà fait partie de l'escadrille du Cap qui sont âgés de plus de 15 ans, et qui avaient laissé pour des raisons majeures. Ceux qui seront ainsi admis pourront remplacer ceux qui à cause de leur manque d'assiduité, se verront renvoyer.

Actuellement l'escadrille du Cap, compte 65 cadets seniors et seulement 15 juniors. Les cours en marche sont ceux de "Droit et Discipline" et "Radio, télégraphe et Signaux".

Peu de permis de construire en janvier

Le mois de janvier a été peu actif dans le domaine de la construction. Onze permis seulement ont été accordés, dont trois pour ces constructions nouvelles d'une valeur totale de $19,000. Les huit autres permis se rapportent à des réparations.

Voici la liste des permis accordés par le bureau des évaluateurs à l'hôtel de ville, pour un montant total de $24,850:

CONSTRUCTIONS NOUVELLES

J. B. Leblanc, 985 St-Prosper, $9,000; Lorenzo Janvier, 2200, Troisième Avenue, $6,000; Alphonse Côté, 1450 Laviolette, $4,000;

REPARATIONS

Château de Blois, 229, Laviolette, $1,000; Adam et Audelin, 956 St-Maurice, $300; Mme Ernest Paquin, 1655 Blvd Des Forges, $100; J.B. Blanchette, 1054 St-Martin, $1800; Williams Thomas Ltd, rue Laviolette, $200; F.X. Gravel, 1700 rue Du Fleuve, $350; Louis Bernier, 685 Lavérendrye, $100; Honoré Gauthier, 1660 Royale, $1,000.

Mme Léon Pagé décédée hier

A la Baie-Jolie, est décédée, hier à l'âge de 39 ans, Mme Léon Pagé, née Elina H. Olsen.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Léon Pagé, président de Pagé Equipment de plusieurs autres compagnies trifluviennes, un fils: Léon-Marc, une fille Joan-Patricia. Elle laisse aussi un frère, M. Harry Olsen.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure de M. Léon Pagé, à la Baie Jolie.

A M. Pagé et aux membres de la famille, le Nouvelliste exprime ses plus sincères condoléances.

Adieu au monde

M. RAYMOND BOUDREAU, fils de M. et madame André Boudreau, de la rue Alice, au Cap-de-la-Madeleine, qui entrera bientôt au noviciat des RR. FF. Oblats de Marie-Immaculée à Richelieu, Co. de Verchères. Meilleurs voeux de la part de sa famille, de ses parents et amis.

Trois jeunes voleurs avouent

Trois jeunes gens, âgés de 16 et 17 ans, ont comparu samedi devant le juge Léon Lajoie de la Cour de Magistrat, et plaidé coupables à une accusation de vol de certains articles d'une valeur totale d'environ $16.00, sur le Chemin des Forges, le 17 décembre dernier.

Les effets volés sont trois poches de guénilles appartenant à Mme Emile Richer, une table, une meule servant à aiguiser les haches, et deux boites de bois appartenant à M. Joseph Duquette, le tout valant $10, et 60 poches vides, appartenant à M. Emilien Houde, du Chemin des Forges, et valant $6.00.

Leur sentence a été ajournée à ce matin.

La plainte fut déposée par l'agent Jean Gauthier, de la sûreté provinciale et Me Maurice Langlois occupait pour la poursuite.

L'assemblée de la bibliothèque de Trois-Rivières

La direction de la Bibliothèque aura le grand plaisir d'offrir aux membres de l'association invités à l'assemblée un film de grand intérêt. Il s'agit d'un documentaire illustrant la plus fameuse bibliothèque du monde: "Library of Congres".

Ce film donne une excellente idée de la splendeur de l'édifice et des services merveilleux qu'elle rend non seulement à tous ses nationaux des Etats-Unis, mais aux Bibliothèques et aux érudits du monde entier.

La Foire Royale

La Foire d'Utrecht, qui se tiendra du 11 au 20 mars 1947, sera le plus important des événements du genre organisés depuis la libération de la Hollande.

Parmi les groupes qui y prendront part, mentionnons: mécanique, machines-outils, outils — électricité, radio — matériaux de construction — textile, confection, mode — chaussures, cuir, articles de cuir.

Tout comme lors de la Foire d'automne 1946, les deux premiers jours visent avant tout l'exportation. Ces jours sont en premier lieu réservés aux acheteurs étrangers et aux exportateurs néerlandais.

Les entreprises canadiennes, qui désirent être représentées à la Foire royale néerlandaise d'Utrecht, sont priées d'en aviser M. E. L. Hechterman, attaché commercial, Légation des Pays-Bas, 8, Range Road, Ottawa, ou au consulat néerlandais de leur ville respective. Il leur faudrait aussi s'inscrire au secrétariat de la Foire, Vredenburg, Utrecht, Hollande, afin que toutes les mesures soient prises pour rendre leur voyage le plus profitable et le plus agréable possible. Les visiteurs doivent mentionner la date de leur arrivée, si oui ou non ils désirent des réservations d'hôtel et quels groupes les intéressent lavantage.

Le magistrat a acquitté M. A. Filion

Son Honneur le juge Léon Lajoie, de la Cour de magistrat, a libéré, samedi dernier, M. Anthime Filion, de Shawinigan, d'une accusation qui pesait sur lui, à savoir, "d'avoir, le 24 avril 1946, à Shawinigan Falls, été trouvé illégalement, de nuit, dans les dépendances du magasin de M. Hervé Dufresne, situé au no 90, rue Saint-Marc, avec l'intention d'y commettre un acte criminel."

En rendant son jugement, le juge Lajoie a déclaré que le fait "d'être trouvé, de nuit, dans les dépendances d'un magasin n'est pas une offense qualifiée en vertu du code criminel, mais être trouvé, de nuit, dans une maison d'habitation, c'est une offense prévue par l'article 462 du code criminel."

"S'il était prouvé que les dépendances du magasin et de la maison d'habitation se trouvaient dans la même bâtisse, on pourrait dire que l'accusé qui est trouvé, de nuit, dans les dépendances d'un magasin, l'a été dans une maison d'habitation en appliquant l'article 339, lié à l'article 462," dit-il, "parce que l'article 339 dit "qu'une maison d'habitation est réputée faire partie de cette maison d'habitation s'il existe, entre ce bâtiment et cette maison, une communication, soit immmédiate, soit au moyen d'un passage clos et ouvert, conduisant de l'un à l'autre, mais non autrement."

"Or, dans cette cause, la preuve a révélé que l'accusé fut trouvé dans les dépendances du magasin, n'ayant aucune arme dangereuse ou offensive, ou autre instrument semblable, et nulle part, je ne trouve que dans la bâtisse où il fut trouvé, de nuit, se trouvaient les dépendances, le magasin et le logement de M. Hervé Dufresne."

Ici, le magistrat fit remarquer que M. Dufresne avait dit lui-même, dans son témoignage, que seul son magasin se trouvait situé au no 90, Saint-Marc, et que, dans ce cas, il ne pouvait relier l'article 339 à l'article 462 du code criminel.

"Dans le cas des magasins et dépendances et autres bâtisses," poursuivit-il, "les articles 460 et 461 du code criminel ne font offense que si l'accusé pénètre avec effraction, avec l'intention de commettre un crime, mais n'y voient pas que d'être trouvé, de nuit, soit dans le magasin ou ses dépendances, soit une offense.

"L'article 462 ne peut donc pas s'appliquer et je trouve l'accusé nullement coupable de l'offense reprochée, et le libère."

Remerciements

Dans un bref communiqué qu'elle nous remettait, hier après-midi, Mlle Jeanne Caillé, surintendante de la brigade ambulancière Ste-Cécile exprimait sa reconnaissance à tous ceux et celles qui ont aidé au succès de la parade d'église.

"Je désire, dit-elle, remercier l'échevin M. Dufresne et Mme Dufresne, l'échevin Albert Paquin, M. Maurice Bellemare, député du comté de Champlain, le Dr Pierre Hubert, médecin de la Division ainsi que toutes les ambulancières qui ont bien voulu assister en groupe à la parade d'église d'hier à l'occasion du lancement de la campagne de souscription."

Révision complète de la liste de prix de la 42ième exposition et composition des divers comités

La Commission de l'Exposition et de l'Arena a entrepris la revision complète de sa liste de prix en vue de la 42ième exposition de la Vallée du Saint-Laurent, qui aura lieu cette année du 16 au 24 août inclusivement. Récemment les divers comités ont été formés.

Dans le but d'assurer une répartition plus égale et plus juste des prix dans tous les domaines auxquels la Commission de l'exposition s'intéresse, le Président du comité de la liste de prix, M. l'agronome Elzéar Roy, a réuni récemment les présidents des divers départements pour discuter de chacune des classes et sections.

La liste de prix exige un travail considérable et le personnel de la Commission de l'Exposition a déjà commencé à solliciter l'annonce. Tous les intéressés sont priés de communiquer avec le Bureau de l'Exposition à ce sujet.

On sait que le comité exécutif pour l'année courante se compose comme suit: président: M. l'échevin Charles P. Rocheleau; vice-président: M. Jules Montour; commissaires: MM. Maurice Fortin, Jean-M. Girard, P. B. Kimball, Henri Héon et Elzéar Roy; secrétaire-administrateur intérimaire: M. Paul Martin. Ce dernier agit aussi comme secrétaire des comités des Amusements et des Attractions, des Finances, de la Publicité, de Réception, de l'Industrie et du Commerce, et de la Liste de Prix.

Nous donnons ci-après la composition des divers comités:

Comité des Amusements et Attractions
Président: Jean-M. Girard.
1er Vice-Président: Maurice Fortin.
2ième Vice-Président: P. B. Kimball.

Comité des Finances
Président: Jacques Dénechaud
Vice-Président: Philippe Ricard
Contrôleur: Roméo Girard.

Comité de la publicité
Président: Maurice Fortin
Vice-Président: Jean-M. Girard

Comité de Réception
Président: P. B. Kimball
1er Vice-Président: Maurice Fortin.
2ième Vice-Président: Elzéar Roy.

Comité de l'Industrie et du Commerce
Président: Jean-M. Girard
Vice-Président: P. B. Kimball

Comité de la Liste de Prix
Président: Elzéar Roy
1er Vice-Président: Henri Héon

(suite à la page 12)

A l'Unité Sanitaire du comté de Champlain

— Cap-de-la-Madeleine, 3 (D. N. C.) — Voici le programme de la semaine du 3 au 8 février 1947, à l'Unité Sanitaire du comté de Champlain.

Lundi 3 Cap de la Madeleine Bureau et administration.

Mardi 4, Champlain: Clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche, de 2 à 4 hres p.m. à l'hôtel Arcand.

Mercredi 5: Cap de la Madeleine Bureau. Inspection médicale scolaire.

Jeudi 6, Cap de la Madeleine: Clinique anti-tuberculeuse avec examens aux Rayons-X de 6.30 à 7.30 hres p.m.

Vendredi 7 Ste-Famille: Clinique de puériculture et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche de 2 à 4 hres p.m. à la salle paroissiale.

"Les Copains de la Craudière"

L'Association des "Copains de la Chaudière", Section de Montréal, invite à son souper mensuel, mercredi le 12 février, tous les anciens du Régiment de la Chaudière.

Le souper sera servi à 6.30 p.m. au Cercle Universitaire, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal. Le Lt-Colonel H. Lapointe, M.P., croix de guerre française, sera l'invité d'honneur.

Pour toute réservation: M. Paquette, Dupont 3124, 10705 Grande Allée, Montréal.

A l'exposition de reliure

Photo prise, hier après-midi, à l'ouverture officielle de l'exposition de reliure d'art, oeuvres de Jacques Blanchet, dans la grande salle de l'Hôtel-de-ville sous la présidence d'honneur de S. H. le maire Arthur Rousseau.
Sur la photo, nous reconnaissons, de gauche à droite: Mlle Claire Godbout, bibliothécaire, Mme Arthur Rousseau, M. Jacques Blanchet, S. H. le maire Arthur Rousseau, M. Sylvio Carignan, président de la Commission scolaire M. J. A. Mongrain secrétaire de l'Association de la Bibliothèque et président de la Chambre de Commerce des Jeunes de Trois-Rivières.

Mort soudaine de M. A. McGee à l'âge de 48 ans

La mort soudaine de M. Adrien McGee, à l'âge de 48 ans, plonge dans un deuil cruel, une famille bien connue de notre ville en même temps que le mouvement des unions internationales de notre ville, qui perd en lui, l'un de ses chefs les plus dévoués.

feu M. A. McGee

M. Adrien McGee était en effet président du local 222 de la Fraternité Internationale des Papetiers, division Wayagamack de la Consolidater Paper Corporation.

M. Adrien McGee est décédé subitement au cours de la journée de samedi.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Cécile Morin; sa mère, Mme Eliza McGee; ses fils Robert et James; ses frères: Robert, Maurice et Paul-Emile.

La dépouille mortelle est exposée à sa demeure au no. 1708 rue Notre-Dame.

A la famille si douloureusement éprouvée et aux Unions Internationales, le Nouvelliste, offre ses plus profondes condoléances.

— AVIS —

L'assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comté de Nicolet, sera tenue à Saint-Grégoire, dans la salle paroissiale, mercredi, le 12 février, à 10 heures de l'avant-midi pour rendre les comptes, élire les directeurs et autres fins.

FLORUS VIGNEAU,
Président.

J.-ED. CARON,
Sec.-Trés.

Gauthier Fourrures
Confections pour dames et fillettes
147 St-Marc
Tél. 2388

SHAWINIGAN
63, RUE DE LA STATION
Telephone: 2500

Le Nouvelliste
LUNDI, 3 FEVRIER 1947

GRAND'MÈRE
Téléphone: 831
COIN 5e AVENUE et 4e RUE

Matteau Limitée
5¢ à $100
135-136 ST-MARC
Tél. 3077
Shawinigan

Importantes résolutions adoptées au congrès des plombiers

Des délégués de toute la province à ce congrès des mieux réussis

Shawinigan, 3— Une soixantaine de maîtres-plombiers et entrepreneurs en chauffage venus de la région et de tous les coins de la province se sont réunis en fin de semaine, à l'occasion d'un grand congrès. Les assises ont eu lieu au Cascade Inn, sous la présidence conjointe de M. J.-D. Savard, président provincial de l'Association Nationale des maîtres plombiers et entrepreneurs en chauffage du Canada, et de M. J.-A. Richard, de notre ville, vice-président provincial et organisateur du dit congrès.

Vendredi soir le comité exécutif a tenu une réunion préliminaire pour dresser l'agenda définitif du congrès et étudier les résolutions à soumettre à l'attention des congressistes.

L'ouverture du congrès s'effectua à dix heures, samedi avant-midi, sous la présidence de M. Savard, qui fit un bref discours indiquant les principales questions à étudier. M. J. A. Richard souhaita la bienvenue aux congressistes, leur disant tout son plaisir de les recevoir en notre ville.

Les rapports du président, du secrétaire, du trésorier, ont été soumis, étudiés, discutés; les rapports des divers comités ont été présentés à cette première séance.

A une heure de l'après-midi, l'Association Nationale des Plombiers de la Province a été l'hôte du Syndicat National Patronal du district des Trois-Rivières, dont M. Lucien Massicotte, du Cap-de-la-Madeleine, est le président, à un déjeuner - causerie. A la table d'honneur, avaient pris place M. Massicotte, qui présidait, M. J.-D Savard, président provincial, M. J A. Richard, organisateur du congrès, M. l'échevin Frédéric Poliquin, des Trois-Rivières, M. Paul Telmosse, i.c., le conférencier, M. Napoléon Mercier, des Trois-Rivières, Mmes Mercier et Massicotte.

La causerie sur la nécessité d'une bonne instruction et d'une bonne éducation dans toutes les catégories du travail, fut prononcée par M. Paul Telmosse, ingénieur résident de la Shawinigan W. & P à Shawinigan, président de la Chambre de Commerce Sénior, et membre de la Commission Scolaire M. Telmosse fut présenté, en termes fort élogieux, par M. J.-A. Richard, et remercié par M. Frédéric Poliquin, secrétaire-trésorier de la section des Trois-Rivières de l'Association.

Voici d'ailleurs un substantiel résumé de l'allocution de M. Telmosse:

Je m'occupe d'instruction et d'éducation depuis dix ans. Ayant rempli la charge de commissaire d'école durant ce temps, je suis au courant du minimum d'instruction que tout jeune homme devrait avoir, et ceci dans n'importe quel métier de la vie. Autrefois, dans notre province, on croyait suffisant, pour un jeune homme, de savoir lire et écrire. En somme, c'était l'avis qu'à condition d'avoir complété sa 4e année d'étude, il avait un bagage suffisant pour s'adonner à un travail de métier, mais vous, Messieurs, qui avez passé votre vie dans la plomberie, vous savez aussi bien que moi qu'aujourd'hui ce bagage d'instruction est loin de suffire. Vous savez que lorsqu'un jeune homme entre à votre emploi et décide d'apprendre le rouage de ce métier vous fondez sur lui les plus belles espérances. Car le fond de votre pensée est de faire de ce jeune homme un artisan qui, avec quelques années d'expérience, en plus de vous être utile, vous sera indispensable. Pour obtenir ceci, que faut-il à ce jeune homme? A mon avis il devra avoir complété sa 7e année d'étude primaire et aussi avoir fait deux ans d'école d'arts et métiers. Dans l'école technique, le jeune homme se familiarisera avec les mathématiques les sciences pratiques, la géométrie, qui lui sera fort utile pour le travail de découpage dans le métal en feuilles; il aura appris à manier les principaux instruments qui doivent lui servir toute sa vie dans ce métier, et il aura aussi reçu dans ces écoles la manière de lire et de voir ce que comprend un plan préparé par un ingénieur ou un architecte Avec cette préparation, ce jeune homme deviendra certainement avant plusieurs années un aide indispensable, sur qui vous pourrez décharger, un peu de votre responsabilité. Vous savez aussi que ce jeune homme sera en mesure, plus tard, de diriger pour vous votre commerce, ce qui vous donnera l'opportunité, à vous, Messieurs, de prendre plus de loisir dans la vie, et de mettre de côté un peu des soucis que l'administration de votre commerce vous amène. Quand ce jeune homme deviendra votre employé, il sera de votre devoir de lui accorder une entrevue, où vous lui répétez ces mots que l'hon Bovey disait après la guerre. "Il ne devrait plus être question d'infériorité économique pour les Canadiens-français.

Ces derniers, avec les Canadiens-anglais, devront jouir des mêmes privilèges économiques. Vous lui répéterez, à ce jeune homme, que bien des défaitistes ont dit "à quoi bon travailler, à quoi bon ambitionner des postes de commande, c'est un champ clos. Celui-ci est réservé aux fils et amis des grands capitalistes venus de l'autre côté de nos frontières". Dites-lui de chasser loin de son esprit ces pensées maussades, car la Providence lui a donné des talents, une facilité extraordinaire pour apprendre, des aptitudes pour les arts mécaniques, et spécialement pour ce qui concerne le métier qu'il aborde. Dites-lui aussi à ce jeune homme que quoiqu'il ait bien travaillé à l'école(lorsqu'il s'est préparé à son métier, il ne doit pas en rester là. S'il veut réussir, il devra contier à travailler, il devra se mettre au courant de toutes les améliorations qui se développent de jour en jour dans ce métier, et ceci par la lecture courante des revues assez nombreuses, en relation avec son métier. Il ferait bien, aussi, de continuer ses études, soit par cours de correspondance, soit par des cours du soir donné à diverses écoles techniques et d'arts et métiers. Dites à ce jeune homme que ces écoles non seulement amélioreront sa position à votre service, mais qu'un jour il pourra espérer devenir, comme vous, en charge

(Suite à la page 5)

Chez les Anciens de Shawinigan

Shawinigan, 3—Les Anciens de Shawinigan ont de nouveau confié la présidence de leur Association, ces jours derniers, à M. J. Oscar Houde qui avait été leur premier président. Au cours du même banquet, les Anciens de Shawinigan ont fêté M. John Stadler un pionnier de Shawinigan.

L'hon. P. Beaulieu, l'hon. M. Trudel, Me R. Hamel chez les Détaillants et les Ch. de Commerce ce soir

Shawinigan, 3 — Les Marchands Détaillants de Shawinigan, la Chambre de Commerce Sénior et la Chambre de Commerce des Jeunes de Shawinigan présenteront conjointement, ce soir, au club Corvette, un grand dîner-causerie mixte qui commencera à sept heures avec l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial du Commerce et de l'Industrie, l'honorable Dr Marc Trudel, ministre d'état à Québec et député provincial du cté, et Me René Hamel, député fédéral de St-Maurice-Laflèche comme hôtes d'honneur. Plusieurs autres dignitaires assisteront aussi à ce banquet, y compris S. H. le maire François Roy, de Shawinigan, M. Lonce Beaudry, président provincial des Marchands Détaillants, M. Fernand Boisseau, secrétaire provincial des Marchands Détaillants, M. F. Matteau, administrateur régional des Chambres Sénior et M. Roger Boulet, président régional des Chambres des Jeunes.

La soirée sera sous la présidence conjointe de M. Fernand Bilodeau, président local des Marchands Détaillants, de M. Paul Telmosse, i.c., président de la Chambre Sénior, et de M. Robert Bourassa, président de la Chambre des Jeunes. M. Fernand Bilodeau agira comme cérémoniaire.

On estime que trois cents personnes, membres des trois Chambres et leurs compagnes, assisteront à ce souper. On commencera à sept heures exactement, et le programme devra être suivi à la seconde, car la causerie de l'honorable Beaulieu sera irradiée, à partir de sept heures demie, et jusqu'à huit heures demie.

C'est l'honorable Dr Marc Trudel qui aura pour mission de présenter son collègue du cabinet provincial, tandis que l'on a confié à Me René Hamel le soin de remercier le conférencier.

Des allocutions seront également prononcées par S. H. le maire François Roy et M. Léonce Beaudry président de l'Association des Marchands Détaillants, pour la province de Québec.

On voudra noter qu'aucun billet ne sera vendu à la porte. On peut se procurer des billets des secrétaires des trois associations, à savoir de M. A. Rainville, par les M. Détaillants, de M. O. Ruel, pour les Séniors, de M. Gérard Garceau pour les Jeunes, ainsi que de MM. Fernand Bilodeau, Arthur McNicoll, Alphonse St-Onge, André Lefebvre.

On voudra noter l'heure, sept heures, exactement.

Les anciens de Shawinigan fêtent M. John Stadler et réélisent M. J.-O. Houde comme leur président

Shawinigan, 3 — L'Association des Anciens de Shawinigan a offert ces jours derniers un banquet à l'hôtel Berkeley, en l'honneur de M. John Stadler, un pionnier de Shawinigan.

M. le Dr DeGaspé Beaubien a présenté l'hôte d'honneur en des termes fort élogieux, rappelant quelques souvenirs de son séjour à Shawinigan Falls, en 1919.

S.H. le maire François Roy, de Shawinigan Falls, M. Aquila Dehauffe et M. Guy Tombs ont aussi prononcé de courtes allocutions.

Enfin, M. John Stadler parla du progrès de Shawinigan, au cours des cinquante dernières années, et des débuts de l'industrie du papier.

On remarquait à la table d'honneur: MM. John Stadler, DeGaspé Beaubien, R.-O. De Carufel, S. H. le maire Roy, de Shawinigan, le Révérend Père René Garceau, s.j., le Révérend Père André Guillemette, o.p., MM. Aquila Dehauffe, A.-T. Hurter, G. Tombs.

M. R.-O. De Carufel, président sortant de charge, donna le compte rendu des diverses activités de son terme et le trésorier, M. A. Prévost, présenta le rapport financier de l'association.

M. J.-A. Vermette fut choisi comme président d'élection. M. J.-Oscar Houde, qui avait été le premier président des Anciens de Shawinigan, fut élu à la présidence.

Voici le résultat complet des élections: M. J.-Oscar Houde, président; M. G.-M. Lord, vice-président; Me Albert Langevin, secrétaire et aviseur légal; M. J.-A. Prévost, trésorier, M. Georges Martel, publiciste. Les directeurs sont MM. Y. Carignan, H. Dumas, L. Flamand, A. Garceau, J.-W. Gauvin, W. Geddes, J.-N. Longval, J.-A. Vermette, S. H. le maire François Roy a été nommé membre d'honneur, et M. G. Dufresne à la section des étudiants.

La soirée se termina par une représentation cinématographique donnée par M. Jules d'Aurey.

Belle soirée à l'Amicale de l'E.S.I.C. samedi

Shawinigan, 3 — La soirée annuelle de patinage de l'Amicale de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception, samedi a groupé plus de deux cents personnes, anciens élèves et leurs compagnes. La soirée a été présidée par M. Edouard Prévost, président de l'Amicale, accompagné de son épouse. On y remarquait aussi plusieurs anciens présidents.

La soirée a débuté par une partie de balais, entre le conseil des anciens élèves de l'Ecole Technique, et l'exécutif de l'Amicale de l'Ecole Supérieure. Ces derniers ont gagné par 5 à 2.

Ensuite, il y a eu patinage, pendant que, à l'intérieur, on se livrait à divers jeux comme les pichenolles, le tennis sur table, les cartes, etc.

Il y ensuite des chants canadiens par l'exécutif de l'Amicale, ainsi que quelques numéros de musique instrumentale par des anciens.

Un délicieux goûter, offert par les membres de l'exécutif de l'amicale a été servi à la fin de la soirée.

Le président, M. Prévost, a dit quelques mots pour remercier les Amicalistes et leurs amis, ainsi que leurs compagnes, d'être venus si nombreux. Il a émis l'espoir qu'un aussi grand nombre d'amis de l'Amicale assisteraient à sa partie de cartes, au cours de ce mois.

Quelques prix de présence ont été tirés au sort, et la soirée s'est terminée par le chant de l'hymne national O Canada.

Les Chevaliers de la Tuque

La Tuque, 3. D.N.C.— Le député de district Dr. Auguste Massicotte des Trois-Rivières procéda dimanche dernier à l'installation officielle des nouveaux officiers de la cour 1887 des Chevaliers de Colomb de La Tuque, suivant le rituel coutumier. Il était accompagné de son cérémoniaire M. Georges Bolduc également des Trois-Rivières. Le grand chevalier A. Aldori Dupont lui souhaita la plus chaleureuse des bienvenues.

Après l'installation des officiers, et les conseils et directives d'usage par le député de district, adressèrent la parole M. Georges Bolduc, Me Georges Roy et le grand-chevalier. A cette importante réunion il fut question de l'initiation projetée pour le début de mars, et le grand-chevalier est à faire des arrangements pour obtenir la troupe choisie pour l'exemplification du troisième degré, comme de l'inquisiteur.

La veille le Dr. Auguste Massicotte qui est aussi le maître de l'Assemblée générale de Champlain au 4ème Degré fit l'installation des officiers du quatrième degré, où plusieurs membres adressèrent la parole en outre des visiteurs distingués, y compris l'aumônier l'Abbé T. Trudel.

Cascades sportives

(Par Roland Héroux)

Shawinigan, 3 — Les étoiles de la joute d'hier Leslie Colvin, Jean Marois. L'un brille dans la défaite l'autre a l'auréole du vainqueur. Tous deux des chevaliers sans peur, sans reproches. Seule Dame Malchance a privé Colvin de la victoire.

Paul Villeneuve signale que le club de tir dont il est l'instructeur n'est que pour les Cadets des 11, 12e, 13e années de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception.

Ne pas oublier, ce soir la grande assemblée en vue de fonder une ligue d'échecs à Shawinigan.

Ne pas oublier, mercredi soir, la joute pour le trophée Wills, à Shawinigan, entre Shawinigan et Boston. On reverra Marcel Filion, redevenu amateur, après deux stages chez les professionnels.

Quelques mots sur les équipes du C.I.C. Au hockey, les équipes du C.I.C., ont remporté trois championnat provinciaux en trois ans. En 1943-44, le C.I.C., juvénile; en 1944-45, le C. I. C. Midget; en 1945-46, le C.I.C., Juvénile.

Trois joueurs du C.I.C., juvénile actuel, Jacques Plante, Jean Mills, Camille Gélinas, et trois joueurs du C.I.C., Junior, Claude Dolbec, Gérard Desaulniers, André Jacques, ont contribué à remporter deux de ces championnats, tandis que cinq autres joueurs du C. I. C., Junior en ont remporté un Roland Lessard, Jean-Louis Beaumier, Clovis Hénéault, Paul-Emile Matteau, Gilles Gignac.

Gilles Trudel, maintenant avec le Canadien Junior, de Montréal, figurait sur les deux dernières équipes C.I.C., Midget et C.I.C. juvénile.

Le C.I.C., remportera-t-il cette année un premier championnat provincial juvénile.

Charles Lafontaine, ailier gauche du C.I.C., Junior évoluait l'an passé pour le National Jr., de Georges Mantha. C'est un chaud partisan du Valleyfield et pour cause, c'est sa ville.

Le fameux trio Denommé-Dolbec-Pellerin, terreur des équipes de la ligue Industrielle en 1943-44, a cessé ses activités sportives. Les trois ont accroché leurs patins.

Quatre ans durant, ils avaient porté bien haut les couleurs de leur école. Au C.I.C. leurs camarades les appelaient le trio fantôme. Peut-être justifieront-ils bientôt cette appellation en nous revenant sur la glace.

Un de leurs plus beaux exploits fut en semi-finale junior, contre les As de Morton, en février 1943. Au milieu de la 3e période le score était 1-1. Nos trois as se décidèrent et C.I.C., l'emporta 6 à 1.

Soirée bien réussie des Retraitants de St-Pierre

Shawinigan, 3— La grande soirée récréative organisée par la Ligue des Retraitants de la paroisse St-Pierre qui a eu lieu mardi soir à la salle du Collège de l'Immaculée-Conception a remporté un magnifique succès. L'assistance était nombreuse, plus de trois cent vingt-cinq personnes ayant répondu à l'appel des Retraitants. Le plus bel entrain a régné durant toute la soirée qui fut dirigée conjointement par M. l'abbé Raymond Cossette, aumônier des Retraitants et Me Alex. Bastien, le secrétaire-trésorier. De nombreux prix fournis par de généreux donateurs ont été distribués. Il a été procédé au tirage des divers objets pour lesquels des billets avaient été vendus. Les gagnants ont été les suivants: 1er prix, lampe torchère, don de MM. Harry Desaulniers et Frère, gagnée par Mlle Micheline Duquette, 2ième prix un fauteuil de chambre, don de Jos. Drolet, Limitée, gagné par M. Jules Bastien; 3ième prix, un centre de table, don de M. E.-H. Lamothe, bijoutier, gagné par M. Wilbrod Plante; 4ième prix, une lampe de table, don de M. L.J.A. Beauchemin, marchand de meubles, gagnée par M. Albert St-Onge; 5ième prix la somme de trois dollars, don de Son Honneur le maire François Roy, gagné par M. Thomas Perron.

Au grand dîner de ce soir

Shawinigan, 3 — Les Marchands Détaillants, les Chambres de Commerce senior et des jeunes, présenteront ce soir un grand souper-causerie, au club Corvette. Ce sera un souper mixte. Le conférencier sera l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce.

L'honorable Dr Marc Trudel, député provincial du comté de St-Maurice et ministre d'état à Québec présentera son collègue, tandis que Me René Hamel, député fédéral de St-Maurice-Laflèche, le remerciera. Cette réunion commencera exactement à sept heures.

M. D. Fournier est tué dans un accident d'auto

Grand'Mère, 3— Vendredi soir dernier, à 11 heures moins quart M. Delphis Fournier, 69 ans de Ste-Elizabethe de Warwick, fut frappé par une automobile appartenant à Marcotte taxi et conduite par M. Maurice Béland. La victime trouva la mort quelques instants après l'accident.

A l'enquête du coroner tenue samedi après-midi, les principaux témoignages entendus révèlerent que M. Fournier revenait de Shawinigan par autobus en compagnie de son beau-frère, M. Ernest Boisvert âgé de 66 ans et demeurant à St-Albert, Co. Arthabaska. Ils débarquèrent de l'autobus, coin de la 8ième rue et 6ième Avenue, côté est. Là ils prirent des informations au garage Antonio Matteau afin de savoir où restait M. Fidèle Lambert. Puis ils s'aventurèrent à traverser la rue lorsqu'une automobile qui, d'après les témoignages entendus, devait filer à une vitesse de 20 à 25 milles à l'heure, accrocha M. Fournier lequel aurait apparemment glissé dans la rue avant le choc. On le transporta immédiatement à l'hôpital où le Dr L. Mondor constata que la mort avait déjà fait son oeuvre.

Le verdict rendu par les jurés fut une mort accidentelle exonérant de tout blâme le chauffeur de l'auto, M. Maurice Béland.

Le jury était composé, de MM. T Gravelle, président, P. Carles, G. Leblanc, Z. Gendron, O. Lennéville, L.S. Latour.

Défi

Grand'Mère, 3— M. Roger Thibodeau, président de la ligue de quilles du Jeune Commerce de Grand'Mère, lance un défie à l'équipe de quilles du Jeune Commerce de Shawinigan.

Ces parties devront être jouées à la salle Lampron de Grand'Mère, mardi le 11 février, et pourront être mixtes si désiré.

Si cette équipe accepte le défie, s.v.p., faire parvenir la réponse au M. Thibodeau et M. Martial Milette.

Soirée récréative des Lacordaires le 6 février

Shawinigan, 3 — La partie de cartes annuelle organisée par les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc aura lieu jeudi le 6 février, à huit heures, en la salle du collège du Christ-Roi.

On est prié d'apporter son jeu de cartes. Il y aura de nombreux et très beaux prix.

Les Retraites à Saint-Bernard

Shawinigan, 3—Les retraites paroissiales annuelles à St-Bernard ont été inaugurées hier soir. La retraite, cette semaine, est pour les dames mariées. La semaine prochaine, ce sera pour les jeunes filles.

Des Dominicains dirigent les exercices de cette retraite, qui ont lieu matin et soir.

Ce soir dans la ligue Interparoissiale

Shawinigan, 3— Ce soir, dans la ligue Interparoissiale de hockey, une intéressante joute aura lieu, à huit heure demie, alors que l'équipe de St-Bernard rencontrera celle de l'O.T.J. La joute aura lieu à l'Aréna.

Il y aura des joutes chaque lundi soir et chaque jeudi soir. Le lundi, il y aura programme simple et le jeudi programme double.

L'entrée à la joute de ce soir sera absolument gratuite.

Les amateurs sont invités à venir encourager les jeunes de la ligue Interparoissiale. Ils y verront du très bon hockey.

Le secrétaire de la ligue est M A. Bareil, tel: 3765.

RETENEZ BIEN CE NOMBRE:
550
Il aura bientôt une grande importance

E. H. LAMOTHE
optométriste opticien
EXAMEN de la VUE
opticien officiel du C.N.R. à Shawinigan et à La Tuque
Bureau à Shawinigan
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi a.m.
Bureau à La Tuque
Vendredi p.m. et samedi
68, 5ème Rue Shawinigan
7, Commerciale, La Tuque

HED-AKE
soulage les maux de tête, rhumatisme, grippe ,névralgie, douleurs rhumatismales 25C et douleurs menstruelles
Pour douleurs persistantes demandez le No 2, avec 25C codéine
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Beauté du buste
Essayez les comprimés
"LACTYLE"
DU DOCTEUR DEROME
raffermit et développe le buste
Traitement d'un mois $2.50
Traitement de 3 mois $7.00
PHARMACIE
FAFARD
63, 4e Rue Tél. 2910
SHAWINIGAN

Lavallée, Bédard, Lyonnais, Messier, Gascon
COMPTABLES-AGREES
10 Est, rue Saint-Jacques
Montréal — Tél. BE 1089

FABRICATION MEUBLES
Comptoirs - Fixtures
Bureaux - Armoires
Demandez nos prix
LES JOUETS TARDIF
SHAWINIGAN
19, 6è Rue Téléphone 4209

L'homme que nous cherchons
Agé de 25 ans ou plus qui a de l'expérience dans la vente et qui n'a pas trouvé le genre d'ouvrage qu'il aurait aimé doit avoir un beau caractère et être ambitieux. Cet homme choisi suivra un cours d'entraînement. L'applicant devra donner ses expériences passées, son âge, et trois lettres de références.
Ceci est bien confidentiel
S'adresser à
PAUL LEMAY
Edifice Ameau
Trois-Rivières
ou
45A Ave Mercier
SHAWINIGAN

René de Cotret, Ferron Nobert & Cie
Comptables-Agréés
Trois-Rivières, Edifice Ameau, Tél.: 1077
Shawinigan, 17-5ième, Tél.: 2038

Pour VOTRE RADIO
● LAMPES
● ANTENNES
● BATTERIES
● PICK-UP
● DISQUES
VICTOR et BLUEBIRD
P. E. BELANGER
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
CHAUFFAGE A l'HUILE
61, Champlain Tél. 3757
Shawinigan

THEATRE NATIONAL GRAND'MÈRE
Ce SOIR et DEMAIN
DEANNA DURBIN
dans un film français
"EVE A COMMENCE"

Tél. 2015 PRESCRIPTION
PHARMACIE LAVERGNE
ED. LAVERGNE B.Ph.L.
Pharmacien - Chemist
386 rue FRIGON Shawinigan

Dr P.-E. BEAUDET
Médecine générale
571, FRIGON
Tél. bureau et rés. 2717
SHAWINIGAN

DOCTEUR
Ths-Ls Baillargeon
Médecine générale
9 à 4, sauf samedi
7 à 9, sauf jeudi
Bureau: 344, Frigon
Résidence: 53, St-Prosper
Téléphone :2252

Théâtre Cartier, 11 fév.
LOUISE DARIOS
Artiste Parisienne
Billets: $1.00 et $1.50 Tél. 2372

LUCIEN LAMBERT
comptable public enregistré
68, 5ème Rue Tél. 2688
Shawinigan

AUJOURD'HUI DEMAIN et MERCREDI
VENTE
DE
FOURRURES
en coopération avec
JONCAS
Limitée de Montréal
Choix de toutes sortes de fourrures dans toutes les tailles et tous les styles.
Venez voir nos vitrines
Entrez au magasin
REDUCTIONS DE
25% à 50%

R. P. HEBERT
50, 5ème RUE SHAWINIGAN Téléphone: 2220

Au congrès des plombiers à Shawinigan

Shawinigan, 3—Un grand congrès a groupé à Shawinigan en fin de semaine des membres venus de tous les coins de la province, de l'Association Nationale des Maitres-Plombiers et Entrepreneurs en chauffage au Canada La photo du haut a été prise au banquet du soir, offert par l'Association. On distingue à la table d'honneur: M. R. Bourassa, président de la Ch. de C. des Jeunes, M. Lorenzo Corriveau, M. et Mme Maurice Brodeur, M. Philippe Carrier président du club Rotary, M. Arthur Lacoursière, président du Canadian Club, M. Bourbonnière, secrétaire national de l'Association, S. H. le maire E. Dallaire de Grand'Mère, M. Paul Telmosse, président de la Chambre de Commerce senior, l'honorable Dr Marc Trudel, ministre d'état député provincial de St-Maurice, représentant l'hon. A. Barrette, ministre du Travail, M. J. D. Savard, présndent provincial, M. J. A. Richard, vice-président provincial et organisateur du congrès, S. H. le maire F. Roy, de Shawinigan, M. J. Gédéon Désaulniers président de la Commission scolaire, M. R. Smith, trésorier provincial de l'Association. Les deux autres photos ont été prises à un déjeuner-causerie mixte, le midi au Cascade Inn, également. Celle du centre nous donne une idée de la foule. En bas, la table d'honneur à ce dîner offert par le Syndicat National Patronal du district des Trois-Rivières et présidé par M. L. Massicotte, président de ce Syndicat. Autour de la table M. Frédéric Poliquin, échevin des Trois-Rivières M. J. D. Savard, M. L. Massicotte, M. P. Telmosse, M. J. A. Richard, M. Nap. Mercier, de Trois-Rivières, Mme Mercier et Mme Massicotte.

heureux.

Ces messieurs nous ont aussi entretenu de l'importance de nous organiser pour que des bourses d'études se donnent plus nombreuses dans la province. Il y en a peut-être, parmi vous, qui ont assisté à ce congrès. Ils ont pu constater l'utilité des Chambres de Commerce, dans notre province, puisqu'elles n'ont pas peur de s'attaquer aussi directement à des problèmes aussi délicats que celui de l'éducation.

(suite à la page 8)

Joute nulle à Grand'Mère

Grand'Mère, 3 — Les clubs Grand'Mère Shoe et Grand'Mere Knitting ont fait partie nulle dimanche après-midi par le compte de 5 à 5.

Le Grand'Mère Knitting conserva l'avance numérique de un point durant les deux premières périodes alors qu'il menait par 4 à 3. Ce n'est qu'à la dernière période que Bertrand réussit à donner à son club l'avance d'un point en comptant deux fois. Sigman, magnifique défense du Grand'Mère Knitting annula la partie en comptant le dernier point, qui porta le compte 5 à 5.

Signalons que Dugal du Grand'-Mère Shoe s'est vu décerner par l'arbitre Vincent sa première punition de la saison.

Sommaire:

Première période

1—K. R. Matteau: (Boudreault Boisvert) 4.35
Boisvert) 4.35
2—K. M. Caron, (Boisvert, Bergeron) 6.26
3—K.: R. Boisvert, (Boudreault-Matteau) 12.31
4—S.: M. Leblanc, (StCyr) 15.12
5—S: R. Leclerc, (J.L. Gélinas-Dugal) 18.24
Punitions: S. Boudreault, R. Leblanc et Sigman.

Deuxième période

6—S.: D. Dugal, (R. Leclerc, Gélinas) 6.27
7—K.: R. Matteau, (C. Boudreault) 11.47
Punitions: R. Boisvert et R. Leblanc (5 min)

Troisième période

8—S.: M. Bertrand, (Leblanc-St-Cyr) 1.13
9—S.: M. Bertrand, (Leblanc-St-Cyr) 6.47
10—K: L. Sigman, (Bergeron-Boisvert) 13.10
Punitions: Leclerc, R. Boisvert, Dugal.

A Shawinigan mercredi soir

Shawinigan, 3—France Yeend, excellent soprano américain, chantera mercredi soir, au deuxième récital de la Société des Concerts de Shawinigan. Ce concert aura lieu au cinéma Cartier après-demain, mercredi 5 février. Mlle Yeend a préparé un magnifique programme et chantera en plusieurs langues. Les critiques américains ont fait les plus grands éloges de cette jeune cantatrice.

Le C.I.C. est vainqueur à Grand'Mère

Grand'Mère, 3.— Le club C.I.C. a eut facilement raison de l'E.S.S.C. samedi soir par le compte de 9 à 1. Les joueurs du frère Roger attaquèrent sans relâche ceux du frère Octavien. Un seul point fut compté à la première période et ce fut lorsque Gignac des vainqueurs réussit à prendre Collins en défaut après 9.17 minutes de jeu.

Gagné sauva son club d'un blanchissage lorsque Garceau lui passa la rondelle pour la loger dans les filets de Chevalier. Ce dernier fut brillant dans ses buts.

L'arbitre infligea huit punitions dans la seule première période et six dans les deux dernières.

Sommaire:

Première période

1—S.: Beaupré (Gignac) 9.17
Punitions: Williams, Lessard, Gignac, Villemure, Garceau, Jacques et Hould.

Deuxième période

2—S.: Lafontaine, (Dolbec, Desaulniers) 3.29
3—S.: Ringuette, (Beaumier) 5.35
4—S.: Héneault, (Gignac) 6.31
5—S: Dolbec, (Desaulniers) 11.14
6—S.: Gignac, (Villemure, Beaupré) 16.56
7—GM.: Gagné (Garceau) 19.09
8—S.: Dolbec, (Lesard) 19.59.
Punition: Hould.

Troisième période

9—S. Villemure, (Beaupré) 9.45
10—S.: Lafontaine, (Jacques) 19.50
Punitions: Hould, Collins, Lessard, Hould et Vincent.

Robe pratique

Voici la petite robe par excellence qui tire sa popularité du confort et du pratique qu'elle assure. En n'importe quelle occasion j'entends dans les sorties à la ville, ou les goûters chez soi, dans l'intimité elle est tout à fait à l'honneur de l'élégante qui la porte. En tissu de laine gris pâle, sa coupe est de celle qui sied à merveille à toutes les tailles. Les manches courtes sont légèrement bouffées et sont ornementées d'une bande d'un très joli imprimé aux teintes gaies composées de fleurs blanches et vertes sur un fond rouge. Le collet classique avec ses revers enjolivés du même imprimé.

Importante

(Suite de la page 4)

d'un commerce très rémunérateur; en un mot, tout ceci est pour vous dire qu'il faut faire comprendre à ce jeune homme que s'il souffre d'un complexe d'infériorité, il doit s'en débarrasser. Il y arrivera en constatant que lui-même, avec le travail et l'étude, il peut faire aussi bien que son voisin, aussi bien que ceux qui ne sont pas de sa race.

Maintenant, puis-je vous dire ce qui s'est fait dans notre ville, au point de vue éducation. Le jeune homme qui se prépare à un métier dès la sortie de la 9e année, peut suivre des cours durant trois ans à nos écoles techniques. Il y apprendra les éléments de ce qu'il doit savoir et posséder pour réussir dans le métier qu'il choisira, et ceci, Messieurs, s'applique à votre métier comme à tout autre métier à l'industrie en général. Le jeune homme qui veut se perfectionner en science ou aux études commerciales doit faire à notre Ecole Supérieure un stage de trois années. Ceux qui se destinent au commerce se préparent ainsi à entrer aux Hautes Etudes Commerciales de Montréal et à l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec. L'étudiant deviendra ainsi le comptable licencié, profession qui, de nos jours, n'est pas la moindre. Celui que les sciences pures attirent, peut, après la 1ème année qui est la fin du cours réguliers prescrit par le département de l'instruction publique, faire en notre ville une année supplémentaire d'études, correspondant à la première année universitaire pour ceux qui se dirigent vers la carrière du génie. Je vous cite ceci, Messieurs, car notre ville est la seule de la province accomplissant ceci. De cette manière, des jeunes gens dont l'âge varie entre 19, 20 et 21 ans, ont l'opportunité de demeurer ici une année de plus avec leur famille, tout en sauvant à celle-ci une somme de dépenses de $700. à $800. Cette classe pré-universitaire donne de bons résultats. Il nous vient des élèves des Trois-Rivières, de Grand'Mère, du Cap-de-la-Madeleine, de La Tuque. Je puis vous dire, messieurs, que depuis trois ans, nous avons envoyé aux universités Laval et de Montréal tout près de vingt élèves, qui plus tard deviendront des meneurs dans la Société, car ils auront acquis un degré supérieur d'éducation. C'est de cette façon, Messieurs, qu'il faut encourager l'éducation de nos jeunes, car c'est de notre intérêt que le peuple canadien-français obtienne un jour la place qui lui appartient dans la situation économique du pays; il faut qu'on cesse de nous appeler des porteurs d'eau. Ceci, nous l'obtiendrons seulement en élevant notre peuple par l'éducation. Nous faisons de notre mieux, dans notre ville, pour orienter l'enfant vers la carrière pour laquelle il montre le plus d'aptitudes. Nous avons inauguré il y a quelques années, et ceci gratuitement, pour l'enfant, des séries de tests intellectuels et d'aptitudes que nous lui faisons passer durant tout le temps de son cours. Puis-je, en passant, vous dire qu'il serait préférable pour vous, lorsque vous employez un jeune homme pour la première fois, c'est-à-dire qu'il n'a encore aucune expérience dans son métier, de lui faire passer un test d'aptitude, même si cela doit se faire à vos dépens. Vous déterminerez ainsi, tout de suite, si plus tard vous devez attendre de ce jeune homme qu'il vous rende des services appréciables pour le salaire pour lequel vous le paierez.

S'il n'a aucune aptitude à ce métier, il sera pour vous une cause d'ennuis, de désagréments, et il vous coûtera plus cher qu'il ne vous rapportera. Dans notre ville, pour compléter notre système éducationnel, nous avons inauguré un système de bourses d'études pour envoyer se perfectionner dans les écoles de génie l'enfant intelligent, bien doué, mais dont les parents n'ont pas les moyens financiers pour le pousser dans une haute sphère.. Vous voyez Messieurs, par ce que je viens de vous dire, que nous ne négligeons rien pour donner à nos enfants tout la facilité voulue pour s'inscrire et se perfectionner dans toute sphère de la vie où ils voudront se diriger.

Le problème de l'éducation est si important, de nos jours, que la Chambre de Commerce de la province, à son dernier congrès, s'est donné comme thème d'étude "Education, un placement." Ceci, Messieurs, signifie que plus notre peuple sera instruit, mieux nous avancerons dans les sphères économiques, et mieux nous pourrons aspirer à devenir chez nous des maitres dans tous les domaines. Le Révérend Père Beaudoin, s.j., et M. Huet Massue, ingénieur statisticien de la Shawinigan & Power., nous ont montré, à ce congrès, combien nous étions en arrière des autres provinces au point de vue éducation. Ce n'est pas la faute de notre système éducationnel, mais plutôt notre faute à nous, en général, car il nous a été démontré que nous retirons nos enfants de l'école beaucoup trop tôt, beaucoup avant les autres provinces. Heureusement, toutefois, en ces dernières années, le parlement de Québec a décrété l'instruction obligatoire, ce qui rendra de grands services, car un enfant qui a complété sa 7ème année d'études a beaucoup plus de chances dans la vie d'améliorer sa position que celui qui sait juste signer son nom parce qu'il n'a que sa 4 ème année d'études. A ce congrès, ces spécialistes en la matière nous ont placé de nos écoles d'arts et métiers, qui sont les plus susceptibles de vous intéresser, plus particulièrement nos écoles techniques, nos écoles primaires, secondaires et universitaires. Ils ont fait ressortir, au cours de ces études, l'utilité d'un plus haut degré d'éducation pour notre peuple, de l'importance de l'orientation professionnelle, si plus tard nous voulons avoir un peuple heureux. Car, vous le savez, un individu qui aime son travail est toujours à sa place et est toujours un homme

M. Paul Roberge a été élu marguillier

Almaville, 3. (D.N.C.) — M. Paul Roberge a été récemment élu marguiller à Almaville-en-Bas. Une erreur nous avait fait antérieurement écrire M. Henri Roberge. On voudra excuser cette erreur.

Les patrons du Nouvelliste

Le patron No 3054 est établi pour les grandeurs suivantes: 10 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur 16 ans requiert 2¾ verges de tissu de 35 pouces ou 39 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez toute commande comme suit: Service des patrons "Le Nouvelliste" Trois-Rivières.

Le prix du patron est de 20 sous plus 0.01 de taxe. Seuls les bons de poste de plus de 0.40 seront acceptés ou les chèques AU PAIR aux Trois-Rivières de 0.21 et plus. La monnaie est également acceptée, mais NON les TIMBRES-POSTES.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Pour le Simple
MAL de GORGE
Rein pour battre
BUCKLEY'S MIXTURE

PRETS
sans endosseurs

C'est vrai ! Household Finance, la plus importante et la plus ancienne compagnie de prêts au Canada, fait des prêts de $20 à $1,000 sans endosseurs ou garanties bancaires.

Prenez aussi longtemps que 12 à 15 mois pour rembourser. Ou, même 20 à 24 mois sur les prêts d'un montant plus considérable.

Vous pouvez arranger un emprunt de Household Finance, rapidement, sans aucun délai. Décidez simplement combien d'argent vous avez besoin, et en combien de temps vous voulez rembourser. Puis visitez l'une de nos proches succursales, ou téléphonez, si vous préférez. Votre argent sera prêt le jour même de votre demande.

Appelez aujourd'hui
Pourquoi attendre?
HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada
APPUYÉE SUR 68 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
Bl L'Edifice Ames,
118 rue Radisson Téléphone 1613
TROIS-RIVIÈRES, QUEBEC
M. I. Brown, Gérant
Prêts faits aux citoyens des villes voisines
48-50 Rue 2e étage de l'édifice Carrier.
Shawinigan Falls, Tél.: 4878
M. O. MALLETTE, Gérant

BOUTONS•COMÉDONS
ESSAYEZ CE PROMPT SOULAGEMENT POUR TOUS LES DÉFAUTS CUTANÉS
Le Cuticura contient des ingrédients médicinaux scientifiques pour soulager promptement, aider la cicatrisation. Satisfaction ou argent remis.
SAVON et ONGUENT CUTICURA

Au service de l'humanité

L'Association Ambulancière St-Jean étend aujourd'hui, ses services d'un océan à l'autre, au Canada. Sans aucune rémunération, elle enseigne non seulement le secourisme et le soin des malades à domicile mais, par l'entremise des membres de la Brigade Ambulancière St-Jean, elle prodigue les premiers secours et aide au soin des malades partout où il se produit des sinistres et où il y a des blessés.

En apportant votre appui financier à l'Association Ambulancière St-Jean, vous contribuez à sauver des vies qui pourraient être perdues, de même qu'à atténuer les souffrances physiques et morales pouvant résulter des blessures et de la maladie.

Donnez à l'Association

Ambulancrière St-Jean

Objectif: $1,000,000...du 2 au 22 fév. 1947

Pour l'enseignement du secourisme et du soin des malades à domicile

Présidents prov.: l'hon. Joseph Edouard Perrault; M. Paul F. Sise; Quartiers généraux de la campagne: 2006, rue Université, Montréal, P.Q.

COMITE TROIS-RIVIERES ET CAP-DE LA-MADELEINE

PATRONS HONORAIRES: Honorable Maurice L. Duplessis, M.P.P.
Honorable Wilfrid Gariépy, M.P.
Son Honneur Arthur Rousseau, maire des Trois-Rivières.
Son Honneur Irénée Rochefort, maire du Cap-de-la-Madeleine

PRESIDENTS CONJOINTS: W. C. Perrot, Jean-Marie Girard.

DIRECTEURS: Honorable juge Léon Lajoie, Dr Georges Racicot, B. J. Kruger, Maurice Fortin, P. B. Kimball, J. A. Gauthier, Arthur Beswick, Fortunat Beaumier, J. Bradley.

SECRETAIRE-TRES.: Jean. L. Lacasse.

QUARTIERS-GENERAUX
Bâtisse du Bien-Etre
CANADA IRON FOUNDRIES, Limited
Rue Saint-Maurice Téléphone: 4623

St-Philippe gagne la première 12-5—Québec défait Shawinigan de justesse 3-2 hier

Paul Goulet prend part à sept points Landry, Huot, Bourque se distinguent

Un déluge de buts a marqué la première joute des éliminatoires de la ligue Industrielle. St-Philippe a gagné la joute initiale de la semi-finale en écrasant le Cap au score monumentale de 12-5. On ne se rappelle pas dans toute l'histoire du circuit McCarthy d'avoir été témoin d'une partie aussi fertile en points à cours des éliminatoires. Bien St-Philippe soit favori pour remporter les honneurs de la semi-finale, rien ne laissait présumer que le Cap serait victime d'une défaite aussi retentissante.

Les directeurs du club St-Philippe ont charitablement averti leurs joueurs avant le spectacle qu'une partie se gagnait sur la glace et non au pénitencier. De plus, les joueurs étaient passibles d'amendest et de déduction de salaires s'ils ne se conformaient pas à la consigne. St-Philipe a joué une partie d'enfer et ses représentants évitèrent d'aller au cachot autant que possible dans les deux premières périodes.

Bien que la partie n'ait pas été rude, les arbitres Gauthier (oncle et neveu) ont distribué quatorze punitions. Rien ne leur a échappé et la moindre peccadille devenait passible de punition. De sorte qu'ils ont eu la main haute sur le contrôle de la partie et des joueurs. De la part des arbitres de la ligue Industrielle, il est permis de signaler que ce fut l'une des parties locales les mieux dirigées cet hiver.

Paul Goulet a été sans contredit la vedette de la première joute de la semi-finale. La "police provinciale" a joué une partie sensationnelle à l'attaque et il a égalé le record accompli par Jacques Toupin au début de la saison en prenant part à sept points soit quatre buts et trois assistances. Toupin avait réussi cet exploit au début de la présente saison alors qu'il portait la livrée du St-Philippe. Coincidence notoire, c'était contre le Cap que Toupin avait enregistré cette "barge de points".

A lui seul, le trio Goulet-Huot-Landry a compté six buts et récolté neuf assistances. Le petit Roger Bourque, qui en était à sa troisième partie avec les Phillies s'est fort bien comporté en comptant deux buts. Campeau, Horne, Huot, Landry, Grenier et F. Abran ont enfilé les autres buts du club vainqueur.

Pour le Cap, Toupin a pris part à trois points avec deux buts et une assistance. Olivier et Robinson ont compté les autres buts du club perdant.

St-Philippe s'est assuré la victoire dès la période initiale en portant le score 3-0, après douze minutes de jeu. Goulet et Bourque ayant compté les trois premiers buts des Phillies. Dans la seconde période, les Phillies ont continué leur vigoureuse poussée en vue d'augmenter le pointage. Goulet se signala en comptant deux autres buts tandis que Campeau, Horne, Huot, F. Abran enregistraient les autres.

Dans la période finale, St-Philippe réussit trois autres buts de même que le Cap. Les vainqueurs ont joué une partie magnifique à l'offensive par leur ensemble merveilleux, leur cohésion et leur jeu ouvert. Les joueurs de St-Onge se sont affirmés dans tous les départements et malgré la bonne volonté du cerbère du Cap, Gagnon, il fut impossible à ce dernier d'empêcher de compter ses adversaires qui ne cessaient de le harceler de tous les angles, Gagnon a dû faire face à plus de cinquante arrêts dans cette partie. La défense du Cap a été plutôt faible et n'a pas donné son exhibition habituelle et n'a pas exercé non plus la même surveillance que dans les joutes précédentes.

Encouragé par la tenue de ses copains, Henley a fait des siennes hier et a joué une bonne partie dans les filets de son équipe.

Il a bloqué plusieurs coups difficiles et frustra le Cap de plusieurs points certains. Le même reproche fait au Cap dans les parties antérieures s'est répété hier. Les hommes d'Armand Legendre manquent d'ensemble et de cohésion dans la zone défensive adversaire. Autour des filets, ils ne sont pas chanceux non plus.

Une foule de 1500 personnes a été témoin de cette joute. La deuxième partie a lieu merrecdi soir et si St-Philippe l'emporte, il est possible que la troisième partie de cette semi-finale soit disputée dès vendredi soir prochain.

Voici maintenant le sommaire de la joute:—

Cap: Gagnon, S. Bergeron, Robinson, Giguère, Bellerose, Olivier, Toupin, Parks, Robert, Boulard, Garceau, Villemure, J. Bergeron, Gaboury.

St-Philippe: Henley, Horne, St-Arnaud, Goulet, Huot, Landry, Grenier, Sauvageau, Bourque, E. Abran, W. Abran, Campeau, R. Abran, Bouchard.

Arbitres: A. Gauthier et F. Gauthier.

SOMMAIRE

Première période

1—St-Philippe, Goulet, (Landry) 45
2—St-Philippe, Bourque, (Campeau) 6.31
3—St-Philippe, Bourque, (F. Abran-Sauvageau) 11.04
4—Cap, Robinson 17.20

Pun.: Bourque, Boulard, S. Bergeron.

Deuxième période

5—St-Philippe, Campeau, (Goulet) 9.52
6—St-Philippe, Goulet, (Huot-Landry) 10.15
7—St-Philippe, Goulet, (Huot) 13.15
8—St-Philippe, Horne, (Goulet) 13.50
9—St-Philippe, Huot, (Goulet) 14.11
10—Cap, Olivier, (Bellerose-Robinson) 14.55
11—St-Philippe, F. Abran, (W. Abran) 17.47

Pun.: Campeau, Horne, Sauvageau et Boulard.

Troisième période

12—St-Philippe, Landry 5.40
13—Cap, Toupin, (Bellerose) 10.28
14—Cap, Olivier, (Toupin) 11.25
15—St-Philippe, Goulet, (Landry-Huot) 14.40
16—Cap, Toupin 16.40
17—St-Philippe, Grenier, (Sauvageau) 18.00

Pun.: Bourque, Horne, S. Bergeron, W. Abran, Olivier, Bellerose, Landry.

Soreur: Armand Martel, Chronométreur: Wilfrid Fex, Juges de buts: Carley et Cormier.

Yvon Robert affrontera Ace Freeman au Colisée demain

Yvon Robert ex-champion du monde des lutteurs poids-lourds a accepté de figurer en finale au premier programme de lutte présenté au Colisée mardi soir prochain par le promoteur local Jacques Toupin. "C'est avec plaisir a dit Robert, que j'accepte de figurer sur le premier programme de lutte qui sera donné au Colisée des Trois-Rivières sous les auspices de mon bon ami, Jacques Toupin". — "On a dit tant de bien de cette enceinte sportive, que je contremanderai tout autre engagement pour accorder ma préférence aux Trifluviens."

Toupin opposera à Yvon Robert en finale le fameux lutteur juif, arrivé tout dernièrement dans la métropole: Ace Freeman. Si l'on en juge par la critique des journaux montréalais, la publicité est favorable à Freeman, considéré comme l'un des meilleurs gladiateurs israélites de l'heure.

Yvon Robert

Sheik Abid, le robuste lutteur et homme fort égyptien, prendra l'affiche en semi-finale contre le solide Paul Lortie, qui livrera l'un de ses derniers combats avant de partir pour l'Europe. On sait que Lortie a signé un contrat pour aller lutter outre-mer. Il ne reviendrait au Canada qu'à la fin de 1947. Un combat entre Lortie et Abid sera bien vu du public sportif.

En spécial, Bob Lortie rencontrera Larry Raymond et en préliminaire, Al Tucker sera apposé à Omer Asselin, un jeune colosse de 200 livres, que les amateurs locaux verront pour une première fois. On dit beaucoup de bien de cet athlète canadien-français.

Ce programme ne manque pas d'attrait. Il nous amène l'un des meilleurs groupes de lutteurs qu'il soit possible de voir à l'oeuvre. Pour obtenir des billets réservés, on aura qu'à s'adresser à l'arena Laviolette, d'ici mardi soir à 5.00 p.m.

HOCKEY

Ligue Nationale
Canadien 2, Rangers 1.
Chicago 5, Toronto 4.
Boston 2, Détroit 2.

Ligue Américaine
Cleveland 4, New Haven 2.
Hershey 3, Buffalo 2.
Indianapolis 4, Philadelphie 1.
Pittsburgh 5, Providence 3.
St-Louis 5, Springfield 3.

Groupe Sénior
Ottawa 5, Shawinigan 2.

Ligue Provinciale
Sherbrooke 3, Lachine 3.

Ligue Junior
C.I.C. 8, Grand'Mère 1.

JOUTES DE DIMANCHES

Ligue Nationale
Rangers 7, Canadien 1.
Chicago 3, Boston 1.

Ligue Américaine
Cleveland 7, Philadelphie 5.
Buffalo 7, Providence 2.
Indianapolis 9, New Haven 2.

Groupe Sénior
Québec 3, Shawinigan 2.
Royal 5, Valleyfield 4.

Ligue Provinciale
Cornwall 2, Sherbrooke 1.
Lachine 5, Victoriaville 4.
St-Hyacinthe 12, Verdun 6.

Ligue Industrielle
St-Philippe 12, Cap 5.

JOUTES D'AUJOURD'HUI

Ligue Junior
C.I.C. à Kimball
Cap à Notre-Dame.

Dernière Ronde...

par Albert Gaucher

Les ligues mineures de baseball seront divisées en sept territoires et le président de l'organisation, George Trautman, se propose de les visiter tous, au cours de l'année 1947. Samedi, Trautman a rencontré, à New-York, tous les présidents du territoire no 1, dont fait partie la ligue Canado-Américaine et, incidemment, Trois-Rivières. Le territoire no 1 comprend les ligues suivantes: Canado-Américaine, Nouvelle-Angleterre, Border, Internationale, Pony, North Atlantic, Eastern, Middle Atlantic, Inter State et Eastern Shore. Ce qui veut dire que ce territoire couvre les états américains suivants: New-York, Massachussetts, New-Hampshire, Maryland, Ohio, New-Jersey, Ohio, Pennsylvanie et, au Canada, les provinces de Québec et d'Ontario.

Par conséquent, nous auront probablement l'insigne privilège l'été prochain de faire connaissance avec George Trautman, le nouveau président de la N.B.A. et le successeur du Juge Bramham. Nous publierons dans une prochaine édition la liste de toutes les ligues comprises dans les sept territoires de la N.B.A. L'ensemble couvre les Etats-Unis et le Canada. C'est un vaste territoire. Le royaume de Trautman s'étend du golfe du Mexique au sud jusqu'au nord des Grands Lacs et du St-Laurent.

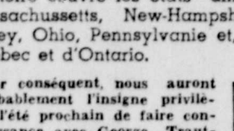

3 février— Larry McPhail, président des Yankees, 1890.

Pat Beauchesne est anxieux de retourner au camp d'entrainement. Après l'expérience de l'an dernier, le grand Pat se propose bien cette année de se préparer en conséquence. Il doit abandonner son travail au début de mars pour commencer un entrainement préliminaire à St-Maurice, chez un de ses oncles, cultivateur en cette paroisse. "Je me propose de faire beaucoup de marche afin de me délier les jambes, de jouer de la hache pour renforcir les muscles des bras, de la culture physique raisonnablement. Je veux arriver au camp d'entrainement en bonne condition et me faire justice," Pat n'a pas chômé cet hiver. Il a travaillé à l'usine de papier, filiale de la Wayagamack au Cap... Le club Ste-Anne de la Pérade s'est retiré de la ligue Champlain. Il est question que Batiscan ne veuille pas participer au détail de sorte que Champlain et Sainte-Geneviève seraient les seuls à vouloir se rencontrer pour la coupe de l'honorable Jean-Louis Baribeau.... Les billets de la soirée de lutte de demain sont en vente à l'arena de la rue Ste-Cécile..... Pony Landry s'est conduit admirablement hier à l'arena. Il a été d'une utilité remarquable à son club puisqu'il a compté un but et prêté main forte à ses copains pour trois assistances....

Les ligues majeures ont officiellement adopté hier le plan de pension proposé par les joueurs. Auront droit aux pensions: les joueurs, les coaches et les entraineurs. Ils pourront recevoir à partir de 50 ans de $50 à $100 par mois selon leur nombre d'années d'activités dans les majeures. Il faut qu'un joueur ait figuré au moins cinq ans pour toucher à ce plan de pension. Tous les joueurs de 1947 sont maintenant éligibles à ce plan. Les premiers versements seront de $45.45 pour la premire année. Dans la dixième année, un joueur devra verser $454.75. La prime devient plus forte d'une année à l'autre. Les joueurs contribueront dans une proportion de 60% et chaque club versera $250.00 par joueur en contribution au plan de pension. Les autres versements des clubs seront retenus à même la joute des étoiles et des droits de radiodiffusion au cours des séries mondiales. En cas de déficit, les seize clubs majeures se chargeront de la différence. A l'heure présente, le haut commissaire du baseball détient $252,000 en fonds de pension. Si un joueur mourait avant de toucher à sa pension, les bénéficiaires auraient droit aux versements sur une période de 120 mois.

Les deux grandes ligues ont garanti $250.000 au plan de pension en provenance des recettes des séries mondiales. Il a été aussi assuré que lors des prochaines séries mondiales, les joueurs du club vainqueur pourront au moins toucher $5,000..... Il n'y aura plus de tournées d'exhibition durant les prochaines séries mondiales afin de ne pas créer du mécontentement parmi les joueurs. Plusieurs joueurs se sont plaints d'avoir perdu de l'argent en 1946 en prenant part à la série. Ils en auraient fait plus dans des tournées. A l'avenir, les tournées d'exhibition devront commencer après les séries mondiales..... Ford Frick, président de la Nationale a demandé aux journalistes, aux amateurs, aux descripteurs de joutes d'aider le baseball à lutter contre les gambleurs. Il a déclaré que depuis 1876, représentent 75,000 joutes et 7,000 joueurs, seulement 14 joueurs avaient été trouvés coupables de conspiration et jamais un seul arbitre n'a été trouvé coupable d'un tel délit..... Hank Greenberg sera aussi bien payé à Pittsburgh que Feller à Cleveland.

Les Royaux iraient s'entrainer à Pensacola ou à Cambridge

(Message téléphonique, directement de l'Hôtel Commodore, New-York, par Marcel Dufresne)

New-York, 3. — (Spcial) — Les Royaux des Trois-Rivières ne retourneront pas s'entrainer à Thomasville, Caroline du Nord, le printemps prochain. Branch Rickey a avisé Marcel Dufresne en ce sens au cours de la journée de samedi. Cette décision a été prise par suite de la démission de Robert Finch, directeur du système de fermes des Dodgers de Brooklyn. Finch est passé aux Browns de St-Louis et tout laisse croire que ce sont maintenant les clubs-fermes mineurs des Browns de St-Louis qui remplaceront les néophytes de Rickey.

Où iront s'entrainer les Royaux des Trois-Rivières ce printemps? Marcel Dufresne a laissé sous-tentendre dans son message téléphonique que les champions de la Canado-Américaine iraient soit à Pensacola, Floride ou Cambridge dans le Maryland. "Je ferai tout en mon possible pour amener nos joueurs à Pensacola, Floride" a dit Dufresne. Maintenant que Montréal est assuré de s'entrainer sous le ciel clément de la Havane, il est possible que Rickey ordonne à ses joueurs mineurs de prendre le chemin de Pensacola. Si le fait se produit, ceci veut dire que Rickey aura presque tous les joueurs de son organisation sous la main. De Cuba à Floride, c'est une bagatelle en avion.

Il est fort possible aussi que les Royaux des Trois-Rivières aillent à Cambridge, Maryland, soit à une distance raisonnable de Washington. Les Dodgers ont un club-ferme à Cambridge. C'est là que Jean Bournot termina sa saison l'an dernier et où il remporta de si vifs succès qui lui valurent de passer au club Greenville, classe A.

Le programme de la fin de semaine a été très chargé pour Marcel Dufresne. Vendredi matin, les délégués aux assises des Dodgers ont assisté à la cérémonie nuptiale qui unissait Mlle Rickey à Lindsay Wolfe, de Philadelphie. La cérémonie épiscopallenne de Forest Hills.

Samedi avait lieu la réunion de la ligue Internationale à New-York présidée par Frank Shaughnessy et à laquelle assistait également George Trautman, le nouveau président de la National Baseball Association.

Les journalistes de la ligue Internationale ont tenu leurs élections et la présidence est passée aux mains de Lloyd McGowan, rédacteur sportif au Star de Montréal tandis que Andy Lytle du Star de Toronto a été élu vice-président de la même association.

La ligue Internationale a pris la ferme décision de bannir tout spectateur ou personnage quelconque dans les quartiers-généraux à l'exception des journalistes. Tout joueur qui sera surpris à parler à un spectateur durant une joute de baseball sera mis à l'amende.

Une cédule de 154 parties a été adoptée par la ligue Internationale. La saison sera inaugurée le 19 avril. Montréal inaugurera à Syracuse, Toronto à Baltimore, Rochester à Newark et Buffalo à Jersey-City.

A Montréal, l'ouverture a été fixée au 30 avril. Les clubs visiteurs pour l'ouverture du 19 avril seront les clubs receveurs le 30 avril. Il a été annoncé que l'arbitre Art Gore avait été vendu à la ligue Nationale et que les arbitres Emery Culbreath et Gus Winters avaient été vendus à d'autres organisations non mentionnées.

La ligue Internationale aura cinq nouveaux arbitres en 1947 dont l'un vient de la ligue Canado-Américaine: Ed. Dascoli, le géant de 6 pieds et 3 pouces que les Trifluviens ont vu à l'oeuvre à plusieurs reprises l'été dernier. Dascoli a officié dans les éliminatoires de la Canado- aux Trois-Rivières et à Pittsfield. Marcel Dufresne a recommandé la graduation de Dascoli à la ligue Internationale.

Les clubs de la ligue Internationale à l'exception de Montréal s'entraineront en Floride. Montréal ira à la Havane. Toronto s'entrainera à Lake Worth.

La nomination du gérant du club Trois-Rivières ne s'est pas concrétisée en fin de semaine. Les réunions se feront plus pressantes au cours de la présente semaine et Trois-Rivières connaitra son titulaire à la gérance ces jours-ci. Hier à New-York avait lieu le banquet de la Baseball Writers Association à l'Hôtel Waldorf Astoria, qui réunissait 2,000 convives. Les magnats des ligues majeures et mineures y assistaient.

Les As battent Shawinigan dans l'une des plus belles joutes de hockey

ont joué de malchance, hier après-midi, pour perdre aux As de Québec une partie contestée, et l'une des joutes les plus rapides et les plus belles de toute la saison locale. Les As, en gagnant, hier, sont demeurés la bête noire du Shawinigan, qui n'a pas réussi une seule victoire, mais seulement deux joutes nulles, contre les As.

Les Cataractes ont ainsi terminé une épuisante série de joutes, quatre en cinq jours. Ils sont revenus d'Ottawa, hier midi, après avoir joué une très dure partie la veille, contre les Sénateurs. En plus, les Cataractes ont perdu pour quelques jours les services de Johnny Chénier, qui s'est blessé à l'aine samedi soir, et a manqué deux périodes de la joute Shawinigan-Ottawa, ainsi que toute la joute d'hier.

Dans de telles circonstances, Robert Hébert a dû remanier ses lignes, et les avants ont fait leur possible. En fait, les deux clubs ont joué une magnifique partie, et Shawinigan, même s'il a perdu, a eu l'avantage du jeu. Marois, plusieurs fois, a plongé sur la rondelle à l'entrée des buts, et il a sauvé son équipe d'une défaite certaine.

Jack Carthy, dès le début de la joute, a fait un long et bas lancer que Hal Dewey a fait dévier dans les buts. Par la suite, Marois a été invincible, volant plusieurs autres points à Dewey, Campbell, Kosick et Carthy. Ce n'est que 80 secondes avant la fin de la joute qu'il a été déjoué de nouveau, par Filion, aidé de nouveau de Carthy.

Les Colvin, de son côté, a fait des arrêts magnifiques, seul avec un ou deux adversaires. Il livra à Marois un superbe duel, du début à la fin de la joute. Marois fit 26 arrêts durant cette joute et Colvin 18.

Ce fut une dure joute à perdre pour les Cataractes, car ils batailèrent sans relâche. Ils affichèrent une tenue combattive surperbe et ne lâchèrent pas prise un seul instant. Mais, une fois de plus, la chance fut contre eux.

Chacun des Cataractes a fait son devoir, et il serait difficile de jeter sur un autre facteur que la malchance le blâme de la défaite d'hier.

Voici maintenant le détail du jeu de la rencontre d'hier. C'est S. H. le maire Elzéar Dallaire, de Grand'-Mère, qui a mis la rondelle au jeu, assisté de S. H. le maire F. Roy, de Shawinigan, de plusieurs dignitaires de Grand'Mère et de Shawinigan. C'était hier la journée de Grand'Mère, et la fanfare de l'Union Musicale de Grand'Mère fit les frais de la musique.

Voici les alignements et le sommaire:

Québec: Marois, buts; Renaud et Taggart, défenses; Tremblay L. Tremblay et Heximer, acants; Labrie, Bocksteal, Charest, Boorman, Imlach, Gruhn, Tondreau, Neilson, substituts.

Shawinigan: Colvin, buts; Bergeron et Murray, défenses; Campbell, Kosik et Foster, avants; Théberge, Bennett, Carthy, Deslongchamps, Dewey, Maloney, Filion, substituts.

Arbitres: Mallinson et Murray.

Ière période:

1—Shawinigan: Dewey (Carthy-Théberge) 1.41
2—Québec: N. Tremblay (Heximer) 10.42
3—Québec: Gruhn (Heximer-Imlach) 16.21

Puns: Campbell, Renaud, Murray, Kosick, Taggart, Filion, Labrie.

IIe période:

4—Québec: Heximer (N. Tremblay-Bocksteal) 18.55

Puns: Murray, Boorman, Campbell, Renaud (majeures), Bergeron, Labrie, Heximer.

IIIe période:

5—Shawinigan: Filion (Campbell-Carthy) 18.20

Pun.: Renaud.

C.I.C. vs Kimball; Cap vs Notre-Dame ce soir

Les amateurs de hockey vont sont doute se rendre nombreux c soir à l'aréna voir à l'oeuvre le programme double des juniors de la ligue Junior de la Vallée du St-Maurice. Ce sera l'avant dernier programme de ce circuit avant les éliminatoires qui vont débuter le 10 février prochain.

C.I.C. qui a triomphé aisément du Grand'Mère samedi soir par le compte de 8 à 1 est présentement en tête de ce circuit avec un total de 18 points. Il sera l'adversaire du Kimball qui occupe la troisième place sur un pied d'égalité avec Grand'Mère avec chacun 10 points. Une victoire pour Kimball lui donnerait la troisième position tandis qu'un triomphe du C.I.C. lui assurerait définitivement la première place comme ce club joue sur sa glace demain soir contre le Notre-Dame.

Le Cap et le Notre-Dame en viendront aux prises dans la seconde joute au programme. Le Cap qui est trois points en arrière du C.I.C. se doit de gagner s'il veut conserver des chances de terminer la cédule régulière en tête du circuit Gauthier. Par contre le Notre-Dame ne doit pas perdre cette rencontre car autrement il sera en dehors des éliminatoires.

Les joutes seront contestées et l'on compte sur la générosité du public pour aider la cause des jeunes.

C'est la dernière semaine de jeu chez les juniors avant le détail et les amateurs ne devraient pas manquer de voir ces deux rencontres qui seront enlevantes et mouvementées.

La première joute commencera à 7.30 hres précises.

Cerdan gagne le titre européen contre Fouquet

Paris, 3. (P.A.) — Marcel Cerdan, le rapide boxeur et le champion poids mi-moyen de France, a remporté la couronne européenne, hier, en mettant hors de combat Léon Fouquet, de Belgique, après deux minutes et six secondes dans la première ronde d'un combat cédulé à dix.

C'était la première rencontre de Cerdan, depuis qu'il triompha de Georgie Abrams, au Madison Square Garden, de New-York, le 6 décembre dernier.

Sur le boulevard des sports

par Armand Mertel

Le club athlétique des Trois-Rivières, Inc., aura charge d'organiser des combats de boxe prochainement afin de trouver des aspirants sérieux aux prochaines finales des Golden Gloves qui auront lieu à Montréal vers la fin de mars. Le club Rotary de la métropole qui patronise ce tournoi tient à avertir les intéressés que le 12 mars prochain sera le dernier jour pour faire parvenir les inscriptions. N'attendez donc pas à la dernière minute et envoyons de bons boxeurs à Montréal pour représenter dignement Trois-Rivières.

de baseball, nous continuons le résumé sur les règlements:

Règle No 14

Section 1. — Pesanteur de la balle: — maximum 5¼ onces avoir du poids; minimum 5 onces avoir du poids, circonférence de la balle; maximum 9¼ pouces, minimum 9 pouces.

Section 2. — Le président de la ligue dont les deux clubs en cause font partie doit spécifier avant la joute le nombre de balles qui doivent être remises à l'arbitre. Ces balles doivent être celles adoptées par la ligue. Si la balle au jeu est frappée ou lancée en dehors du terrain ou dans l'estrade des spectateurs, ou devient hors de service d'après l'arbitre, ce dernier doit immédiatement recommencer le jeu avec la balle alternative. Par conséquent l'arbitre doit continuellement, durant la joute, avoir plusieurs balles en main. Aucune nouvelle balle ne doit être remise par le gérant d'un club durant la joute, tant que l'arbitre aura en mains au moins deux des balles reçues avant la partie. L'arbitre devra se servir de son jugement pour ne plus se servir d'une balle défectueuse car plusieurs lignes ne sont pas riches et le coût des balles est assez dispendieux.

On parle dans le monde du hockey que Paul Bibeault, gardien de buts des Black Hawks de Chicago serait remplacé sous peu par Emile Francis des Caps Junior de Régina..... Sessis, gros voltigeur des Cardinaux de St-Louis a été acheté dernièrement par les Dodgers de Brooklyn et les amateurs de Montréal le verront à l'oeuvre car il jouera tout probablement pour les Royaux..... Eddie Shore a tellement une excellente renommée de Séraphin dans le monde du hockey que, chaque fois qu'un joueur se conduit mal ou joue avec nonchalance, les coupables sont menacés d'être vendus à Eddie Shore..... Devant une telle menace, le joueur se ressaisit vite et travaille beaucoup mieux.....

Ce soir à Montréal, les deux boxeurs Gus Mell et le noir Danny Webb en viennent aux prises dans une finale de 10 rondes mais le titre de Webb n'est pas en jeu..... On favorise Mell parce qu'il est plus pesant et plus grand, mais croyez-moi Danny remportera la victoire..... Je l'ai vu en Angleterre lorsque j'étais avec l'armée Canadienne et le noir était simplement sensationnel partout où il boxait.. Pour le vaincre il a fallu lui opposer des athlètes pesant de 15 à 20 livres de plus que lui.....

Nous apprenons que Jean-Charles Dusseault, gérant d'affaires des Royaux des Trois-Rivières se rétablit lentement de la sérieuse opération subie dernièrement à Montréal..... Sa guérison sera longue et nous souhaitons à notre bon ami Jean-Charles un rétablissement prompt et complet.

Rangers écrasent le Canadien 7-1 après avoir perdu à Montréal 2-1

New-York, 3 (P.A.) — Les nouveaux meneurs de la ligue Nationale de hockey, se sont fait battre d'une façon plutôt humiliante hier soir à New-York alors que les Rangers ont triomphé par le compte de 7 à 1 en profitant d'une punition de mauvaise conduite à Maurice Richard pour se rallier superbement et faire plaisir aux 15,925 spectateurs qui occupaient le Madison Square Garden.

Le Canadien qui avait remporté cinq victoires consécutives est fait preuve de peu de coopération après la punition de mauvaise conduite infligée à Richard pour avoir disputé trop ouvertement avec l'arbitre George Hayes. Le compte était de 1 à 1 mais dès que Richard fut parti, les Rangers déclassèrent les Habitants et cela jusqu'à la fin de la joute.

Laprade fut le meilleur compteur des Rangers avec deux buts et une assistance tandis que Bill Juzda y alla de deux assistances, Tony Leswick, Trudel, Warwick, Hextall et Russell enregistrèrent les autres buts.

Butch Bouchard compta l'unique but du Canadien sur une monte individuelle.

Sommaire:

Première période

1—Montréal, Bouchard 6.56
2—New-York, Leswick (Laprade) 12.21

Punitions: Filion, Juzda, Hextall, Chamberlain.

(Suite à la page 12)

Connaissez mieux le Québec...

Le patin — *Photo par Associated Screen News*

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que notre province est en train de devenir un centre d'attraction international toute l'année durant.

Le patinage de fantaisie, qui jusqu'à récemment ne comptait que peu d'adeptes, jouit maintenant d'une popularité prodigieuse. Le patinage classique et le hockey se pratiquent sur tout étang gelé de la campagne et sur de nombreuses patinoires urbaines. Les montagnes majestueuses du Québec offrent aux skieurs tout ce qu'ils pourraient trouver de mieux en Europe. Et, pour compléter les activités sportives d'hiver, il y a encore la raquette, le toboggan, le curling et la pêche par un trou dans la glace.

Ces facilités naturelles, qui s'offrent toute l'année durant aux sportifs, font plus qu'assurer l'agrément des citoyens du Québec.

Elles sont le puissant aimant qui attire chez nous d'innombrables visiteurs et des millions de dollars annuellement.

Comme toutes nos autres ressources naturelles, elles sont une partie intégrante de l'économie provinciale et, conséquemment, de l'économie canadienne. Le Canada compte sur le Québec comme sur les autres provinces pour la coopération unie qui permettra à tout Canadien de participer à une perspective plus vaste . . . à une prospérité plus grande.

VOICI VOTRE QUÉBEC

Population, 3,500,000; commerce de détail annuel, $818,671,000; valeur brute des produits, $2,333,303,012; superficie, 523,860 milles carrés; de toutes les provinces, Québec est la première en énergie hydroélectrique, textiles, bois, papier-journal, chaussure, tabac transformé, amiante et aluminium. En vérité, notre pays est une terre promise.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

Jacques Toupin finit en tête des compteurs de l'Industrielle

Jacques Toupin a fini en tête des compteurs de la ligue Industrielle avec un total de 21 points, répartis en 11 buts et 10 assistances. Maurice Huot du St-Philippe le suit avec 17 points tandis que Rochefort et Goulet sont ex-aequo en troisième position avec 16 points. Toupin a eu la distinction de n'avoir pas été puni une seule fois.

Il convient de signaler que Maurice Huot a enrégistré le plus de buts, soit 12 et Paul Goulet le plus grand nombre d'assistances avec 11. Maurice Huot est le mauvais garnement de la ligue avec 39 minutes passées au cachot. Il a obtenu une majeure et deux punitions de mauvaise conduite.

Les Phillies ont récolté 143 minutes de punitions soit plus que les deux autres équipes réunies ensemble. Chez les cerbères, Red Gauthier a la meilleure moyenne et Canipco domine par une bonne marge dans le classement général.

				Pun. en B. A. P. min.
Toupin, St-Phil et Cap.	11	10	21	0
Huot, St-Phil.	12	5	17	39XZZ
Rochefort, Can.	10	6	16	4
Goulet, St-Phil.	5	11	16	4
Lambert, Can.	4	9	13	5X
L'Heureux, Can.	7	5	12	18XX
Landry, St-Phil.	5	6	11	34XX
Chiasson, Can.	5	5	10	0
Abran, F. St-Phil.	5	4	9	19XZ
Nobert, Can.	6	3	9	4
Côté, Canipco	4	4	8	6
St-Arnaud, St-Phil.	4	4	8	6
Proulx, Canipco	2	4	6	4
Parks, Cap	1	5	6	4
Campeau, St-Phil.	3	3	6	7X
Boulard, Cap	0	5	5	4
Bellerose, Cap	4	1	5	2
Garceau, Cap	4	0	4	0
Sauvageau, St-Phil.	3	1	4	2
Abran, W., St-Phil.	0	3	3	7X
Villiard, Cap	2	1	3	0
Gauthier, J. Can.	0	3	3	5X
Latour, Canipco	0	2	2	10
Croteau, Cap	1	1	2	0
Desjardins, Cap	0	2	2	0
Gaulin, Canipco	0	2	2	7X
Grenier, St-Phil.	1	1	2	11X
Gaboury, Cap	0	2	2	2
Giguère, Cap	1	0	1	4
Rocheleau, Cap	0	1	1	0
Villemure, Cap	0	1	1	0
Plante, Cap	1	0	1	2
Bergeron, J. Cap	0	1	1	10
St-Pierre, Cap	1	0	1	0
Olivier, Cap	0	1	1	0
Grenier, Cap	1	0	1	0
Robert, Cap	1	0	1	0
Chabot, Canipco	0	1	1	4
Gauthier, P. Can.	1	0	1	0
Bergeron, S. Cap	0	0	0	13X
Robinson, Cap	0	0	0	15XZ
Horne, St-Philippe	0	0	0	6
Florent, Cap	0	0	0	2
Gauthier, R. Can.	0	0	0	2
Bourque, St-Phil.	0	0	0	2

X—Punition majeure.
Z—Punition de mauvaise conduite (10 minutes).

—o—

Travail des gardiens de buts

	Pj	Bcc	Bl	Moy
Campeau, Canipco	1	1	0	1,00
Gauthier R., Can	8	25	0	3.13
Henley, St-Phil.	9	34	0	3.78
Gagnon, Cap	7	38	0	5.43
Loranger, Cap	1	14	0	14,00

Punitions par club

St-Philippe	143 min.
Canipco	77 min.
Cap	56 min.

Position des clubs

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pte
Canipco	9	8	1	0	43	26	16
Cap	8	2	5	1	23	52	5
St-Phillipe	9	2	6	1	45	34	5

"Au feu les laxatifs violents!"

"Je me suis débarrassé des laxatifs désagréables, car ma constipation était due au manque de 'volume' dans l'intestin. ALL-BRAN est tout indiqué si vos ennuis résultent aussi d'une diète déficiente en 'volume'. Il suffit d'une once avec lait, chaque jour (ou saupoudrée sur autre céréale ou sous forme de muffins ALL-BRAN) et de boire beaucoup d'eau. ALL-BRAN est un régulateur naturel garanti, sinon le double du prix vous est remboursé. Achetez ALL-BRAN KELLOGG'S aujourd'hui. Soyez régulier naturellement.

Des élections au club de croquet "Le Trois-Rivières"

Le 21 janvier courant, avaient lieu, au club de croquet Le Trois-Rivières, les élections pour l'année 1947. Cette élection a été fertile en surprises et en émotions. En effet, deux figures des plus connues dans l'histoire du croquet ont refusé d'occuper leur poste respectif. Ce sont M. le notaire L. Bertrand, qui, pour cause de santé, n'a pas voulu accepter un deuxième terme comme président; et M. J.-E. Roy, fondateur et gérant du club depuis 26 ans, a refusé la gérance pour donner sa place aux jeunes, afin d'assurer une existence plus longue au club et avec plus d'activités. M. Roy s'occupera de la publicité et de l'étude des règlements.

En reconnaissance des services rendus par le président démissionnaire, M. le notaire Bertrand, il fut résolu à l'unanimité, sur la proposition de M. J.-E. Roy, qu'il fût nommé membre à vie sans contribution.

MM. Bertrand et Roy ont déclaré laisser leur position avec la certitude que leurs successeurs sauront garder jalousement les championnats gagnés en 1946: le championnat provincial et celui de la Vallée du St-Maurice.

Après l'élection, le nouveau président, M. Edouard Roux, prit la parole. Il nous a assurés de tout son dévouement à la cause du croquet. Et, avec l'aide des autres officiers, nous aurons, dit-il, raison d'être confiants dans l'avenir. Le trésorier, M. R. Giroux, nous a parlé longuement des finances du club et nous a montré un très grand optimisme. Le nouveau gérant, M. Ernest Riverin, avec son assistant, M. R. Dupont, nous ont donné u naperçu de leur programme, dont un des points principaux était de disputer la coupe de la Cité que possède le club Wabasso.

L'élection a donné le résultat suivant: patron, l'hon. Maurice Duplessis; président honoraire, M. H.-K. Laflamme; vice-président honoraire, M. L. Bertrand, N.P.; président actif, M. E. Roux; vice-président, M. P. Gendron; secrétaire, M. J.-P. Forcier; trésorier, M. R. Giroux; sec.-correspondant, M. J.-E. Roy; gérant, M. E. Riverin; ass.-gérant, M. R. Dupont; directeurs, MM. R. Roux, C. Gendron, H. Noël et G. Larivière.

M.G.E. Bourbonnais élu président du club Alouette Inc.

Le club de pêche et de chasse Alouette Inc., a tenu son assemblée annuelle samedi soir, le 25 janvier dernier, au Château de Blois.

La saison 1946 a été un véritable succès tant au point de vue financier que pour la chasse. Onze parties de chasse tuèrent 8 orignaux.

George E. Bourbonnais

Les directeurs élus pour la prochaine saison sont les suivants:—président, Georges E. Bourbonnais; vice-président, J.A. Bégin; secrétaire-trésorier, Wilfrid Caron; assistant-secrétaire, Aurèle Leroux; directeurs, MM. J.W. Laurendeau Rosaire Dufresne, V. Godbout, Roland Dufresne.

Les autres membres qui assistaient à l'assemblée sont MM Waddah Aboud, Adélard Sévigny Robert Bergeron, Lorenzo Provencher, H. Ayotte, J.A. Dufour, Félix Villemure, Paul Levasseur et Lucien Carignan.

Georges Hayes est l'arbitre le plus malchanceux de la N.H.L.

Toronto, 1. (P.C.) — Chez les arbitres de la ligue Nationale de hockey, George Hayes est plutôt un type rude mais il peut parfois avoir raison à cause des nombreux incidents survenus depuis qu'il officie dans ce circuit majeur et l'avenir ne semble pas lui réserver beaucoup plus de repos.

Dans plusieurs rencontres dans lesquelles l'ancien officiel de l'Association de hockey de l'Ontario a été l'arbitre, il a eu beaucoup d'ouvrage, se fit pousser plusieurs fois par des joueurs et il s'est est fallu de peu qu'il perdre le contrôle de la joute.

Mais en plus de cela, Hayes a été victime de plusieurs mauvais coups qui contribua à le classer parmi les infortunés du hockey. Il y a un mois lors d'une joute Détroit-Toronto, il se fit fendre le nez alors qu'il tentait de séparer deux combattants et fit retarder la joute de cinq minutes afin de se faire panser.

Puis lors de la dernière joute à Montréal entre Toronto et Canadien, il fut frappé au-dessus de l'oreille gauche par un bâton qui partit des mains de Maurice Richard. Le sang coula de cette blessure et Hayes dût se faire panser tandis que l'assistance applaudissait en signe de contentement.

George "Trouble" Hayes et le président Clarence Campbell de la N.H.L. ont eu une entrevue dernièrement et mentionnèrent des joueurs qui parlent trop ouvertement aux arbitres alors que ces derniers n'agissent pas assez sévèrement dans ces cas-là.

Dimanche dernier à Chicago, les Leafs et les Black Hawks en vinrent aux prises et Hayes fit valoir son autorité sur quatre joueurs qui déclanchèrent une bataille générale. Les quatre joueurs en question furent condamnés à $25.00 d'amende chacun en plus des punitions.

Pour être un bon arbitre de dire Hayes, vous devez entrer sur la patinoire chaque soir, bien convaincu qu'il y a qu'une seule personne qui est le maitre et c'est vous.

Hayes a un tempérament bouillant et souvent il ne peut se contrôler. Alors qu'il jouait amateur au baseball, il frappa un arbitre et fut banni du baseball pour la vie. Seulement cette suspension à vie fut levée et Hayes continua à jouer au baseball.

Les Panthères ont défait Grand'Mère

Les Panthères des Trois-Rivières ont défait les Alouettes de Grand'Mère au score de 43-35 dans une joute régulière de la ligue de la Vallée St-Maurice (Intercités). Lou Vetere et Jimmy Parks ont été les étoiles des Panthères par leur jeu scientifique et animé.

Toutefois Jacques a été le meilleur pointeur de la soirée avec 13 buts à son crédit tandis que Vetere en comptait dix. Smith encagea huit points, J. Parks et W. Parks quatre chacun. Dubé et Browning ont réussi deux buts chacun.

Pour Grand'Mère, Kathan et Williams comptèrent huit buts chacun. Bud Kathan six, McArthur cinq, ainsi que McDonald et Heather trois. Une forte délégation de Grand'Mère a été témoin de cette partie. Williams et Vetere se sont signalés par leurs lancers de longue distance. Par cette victoire, les Panthères sont passés en troisième place sur un pied d'égalité avec les Vétérans de Shawinigan.

Fête organisée en l'honneur de M. R. Boudreau

Une soirée intime, réunissait, samedi soir dernier, un grand nombre de parents et d'amis de la famille de M et madame André Boudreau à l'occasion du départ de leur fils Raymond, pour le noviciat des RR. FF. Oblats de Marie-Immaculée à Richelieu dans le comté de Verchères.

A cette soirée, on remarquait: M. et Mme André Boudreau, M. Raymond Boudreau M. et Mme Georges Bouffard, M. et Mme Alphonse Bourque, M. et Mme Willie Cormier, M. et Mme Edmond Gaudette, Mlle Clothilde Baudreau, M. Paul- Emile Boudreau, Mlle Marguerite Hébert, M. Rémi Boudreau, Mlle Noella Morin, Mlle Fabiola Boudreau, Mlle Andrée Bourque, M. et Mme Alec Dumont, M. Raymond Bourassa. Mlle Gisèle Morin, Mlle Suzelle Hébert M. et Mme Saul Poirier, M. et Mme André Boudreau, M. et madame Joseph Nadeau, M. Gérard Chevary, M. et Mme Azarde Chevary, M. et Mme Willie Harvey, M. et Mme Alphonse Cyr, Mme John Cyr, M. et Mme René Fournier et leur fille M. et Mme Procule Mélaison, M. et Mme Stanislas Cormier, M. et Mme Dominique Descostes, M. et Mme Ludger Boudreau, M. et Mme J.-Bte Turbide, M. Jos. Chevary de Shawinigan, M. et madame Jos. Hébert M. et Mme Dominique Goulet, M. Paul Bouffard, de Québec, Mme Daniel Descostes, Mlle Anita Morin, Mlle Marie-Rose Chevrier de Montréal, Mlle Rita Gaudette, M. Jean Hébert. Mlle Jeannine Cormier, Mlle Pilerrette Descostes, M. Maurice Morin, Mlle Lucille Martineau, Mlle Pauline Giroux, M. Placide Harvey, Mme Allard Arseneault, M. Vital Boudreau M. Rosaire Guilbault. M. Numa Boudreau Mlle Cornelli Boudreau, M Marcel Descostes, Mlle Blanche Poirier Mme Philippe Giroux M. et Mme Maurice Sirois Mlle Laurette Boudreau, M. Bernard Durand, Mlle Gertrude Boudreau, Mlle Colette Gaudette Mlle Claudette Cormier, Mlle Marie-Paule Gaudette, M. J.-Guy Cormier, Mlle Gertrude Gaudette, M. Laurent Morin, Mlle Jeannine Gaudette, Mlle Lucette Gaudette, M. Marcel Hamel, M. Maurice Bouillé.

MM. Marcel Hamel René Fournier et Laurent Morin, ont fait les frais de la musique.

Au cours de cette soirée intime, une adresse fut lue par Mlle Marie-Paule Gaudette et une bourse de $50.00 fut présentée à M. Raymond Boudreau par Mlle Clothilde Boudreau.

Un lunch fut également servi.

Le Dept des pièces attend le "Tune-up"

Les grands vainqueurs du "Tune-up" de Kimball Automobile se préparent en vue de la prochaine partie de hockey entre les mécaniciens et les gens des pièces. Le coach des mécaniciens, M. P. B Kimball, parlant de ses protégés, nous déclarait qu'il accorderait une revanche aux porte-couleurs du département des pièces lors d'une rencontre qui aura lieu d'ici peu, à l'arena de la rue Ste-Cécile. Les gars de Louis Lacroix ne prisent pas la dernière défaite et comptent avoir l'occasion de reprendre la mesure des plus âgés de la réparation.

Des gaillards aussi solides que Gordie Scales, E. Parr et probablement M. Racine feront aiguiser leurs patins afin d'être plus solides sur la glace, rappelant aux jeunes d'en avant que Gibralta est toujours debout. Ce n'est pas ce que dit Louis Lacroix. Il prétend qu'il pourra, à l'aide de ses co-équipiers, infliger une écrasante défaite aux étoiles de la "shop". On est à étudier un jeu tout à fait nouveau qui sera mis à l'essai lors de la prochaine joute, qui déroutera tous les adversaires.

RADISSON

Un mystère plane au tour des prochaines assises de la direction du Radisson. Elles auront lieu au début de février et nous n'en savons absolument rien si ce n'est qu'il y aura certains changements et quelques inovations seront suggérées. Les membres de la présente direction ont une liste de suggestions pour les grandes assises annuelles. Nous avons toutes les raisons au monde de croire que cette session de près de dix heures aura toute la couleur anticipée.

Cependant nous sommes en mesure de dire aux membres, les anciens tout comme ceux qui auront le privilège d'être acceptés dans les cadres radisonniens, que la plus récente suggestion du commodore Paul Bertrand sera très bien vue de tous. Ce sera certes une inovation non seulement au Radisson mais pour toute la région, si non pour toute la province. Plusieurs centres am-ricains et canadiens d'une population beaucoup plus grande que la nôtre, ont pris connaissance de cette présentation et les adeptes de ces centres s'en réjouissent.

Ce qui ne perd pas de son charme ,de son attrait et de son cachet est bien la salle de billard à blouse du Radisson. En effet c'est le rendez-vous de prédilection de J. A. Déry, Marcel Lajoie, A. Kiernan et même quelques dames qui, dernièrement, effectuaient des coups renversants... Le cross-side de J. A. Déry est toujours exécuté à coup sûr... Notre joueur J. A. est présentement aux prises avec une mauvaise grippe qui le cloue près du lit. Près seulement et quelques fois il sait s'en éloigner... Ceci... lorsqu'une "élévation matutinale" comme celle de Me Yves Gablas vient lui rappeler que son deux "piastre" est dû..." et pour fins de vérification appeler à 1059... J. A. se rappelera toujours des chemins glissants et de côte d'Almaville... Frank Hétu nous chantait les avantages du "Canadian Club"... les adeptes en sont des plus satisfaits Ce club réunit certes un très grand nombre de membres.

Promu adjoint du président du C.P.R.

M. Allan C. MacDonald, qui est depuis un an surintendant de la division de Farnham, au Pacifique Canadien, vient d'être nommé adjoint du président de cette compagnie, ainsi que l'annonce le nouveau président, M. W. M. Neal. A peine âgé de trente-trois ans, M. MacDonald était le plus jeune surintendant de cette compagnie, ayant déjà rempli un poste semblable dans la division de Trenton, à Toronto, en juin 1945.

Né à Portage-la-Prairie, Man., le 14 février 1914, il a rempli diverses fonctions au Pacifique Canadien, dans l'Ouest, de 1929 à 1942. Après avoir été transféré dans l'Est, il a, tour à tour, rempli les fonctions de secrétaire du vice-président, de chef de bureau et de représentant auprès de la Commission de la production et des ressources.

Il a été, durant plus d'un an, adjoint du surintendant général du district de Québec, avant d'être nommé surintendant de la division de Trenton, poste qu'il occupait quand il a été promu surintendant à Farnham.

ON DEMANDE

500 HOMMES SOUFFRANT DE CALVITIE

et PERDANT LEURS CHEVEUX

500 FEMMES TRACASSÉES

PAR LA CHUTE ET LE MAUVAIS ETAT DE LEURS CHEVEUX

POUR LEUR ENVOYER

Un échantillon d'essai de 3 jours

du tonique pour le cuir chevelu ainsi qu'une brochurette gratuite traitant des affections du cuir chevelu.

Après s'être soumis à cette demande, voyez maintenant les résultats qu'ils ont obtenus

"Il y a deux ans, mes cheveux étaient tombés. J'employai votre Renair. J'ai maintenant une bonne chevelure". G. BATES

"Je suis parfaitement sûr que, n'eût été votre préparation, jaurais perdu tous mes cheveux". G. BARTON

"J'ai maintenant une belle chevelure après avoir employé votre bon traitement." D. LOMAN

La brochurette explique comment beaucoup peuvent conserver et améliorer l'état de leur chevelure en employant le Procédé Renair pour les cheveux, découvert et perfectionné par un spécialiste capillaire anglais. Voici une nouvelle de réelle importance pour des milliers d'hommes et de femmes qui ont des ennuis avec leur chevelure. Une firme anglaise, qui s'occupe de traitements pour les cheveux et le cuir chevelu a préparé ce qui est maintenant connu sous le nom de Procédé Renair pour stimuler le cuir chevelu et aider à la croissance des cheveux. Les résultats vraiment remarquables obtenus avec succès par les usagers de ce procédé sont devenus nombreux en Grande-Bretagne, en Australie et au Canada, tellement que ceux qui ont des inquiétudes au sujet de leur chevelure feraient bien de faire venir le paquet d'essai de trois jours GRATUIT. Ils connaîtront mieux le procédé et apprendront combien il peut les aider.

LES TEMOIGNAGES PHOTOGRAPHIQUES SONT PREFERABLES

De nombreux témoignages attestent le succès qui dans tant de cas a suivi l'"usage du procédé et cela sous forme de rapports et de photographies réelles des usagers. Nombre de ces exemples sont inclus dans la brochure gratuite. "Le Procédé Renair pour la santé des CHEVEUX" qui donne des renseignements complets sur la méthode et comment tous ceux qui le désirent pourront l'essayer chez eux et apprendre ce qu'il pourra faire dans leur cas.

TOUTES CES DAMES RAPPORTERENT LES SPLENDIDES RESULTATS QU'ELLES OBTINRENT DU TRAITEMENT RENAIR. — DONC ECRIVEZ POUR OBTENIR VOTRE PAQUET GRATUIT D'ESSAI DE TROIS JOURS.

MME S. BAHAIRE

MME S. BOND — MME S. E. FORD

AVEZ-VOUS DES AFFECTIONS CAPILLAIRES?

Si vos cheveux tombent sur le front ou s'éclaircissent sur le sommet, il est temps que vous fassiez quelque chose pour améliorer cette condition. Il vous serait très profitable de faire venir le "Paquet d'assai" GRATUIT ainsi que la brochure illustrée gratuite pour obtenir de plus amples informations sur le Procédé Renair et la façon dont il active la pousse des cheveux comme en témoignent nombre de personnes qui l'ont essayé. Ce procédé a ainsi fait pousser les cheveux sur les plaques chauves où s'était possible. Si vos cheveux sont secs, sans vie et cassants, pauvres en apparence et en qualité, cette brochure vous dira comment ces affections ont été rapidement améliorées par l'emploi du Procédé Renair de stimulation du cuir chevalu qui a satisfait des milliers.

Le Procédé "RENAIR" pour la santé des cheveux

Par Frederick Godfrey

UTILISEZ LE COUPON D'OFFRE GRATUITE CI-DESSOUS — VALABLE AUJOURD'HUI POUR UN ESSAI DE TROIS JOURS DU FAMEUX PROCEDE RENAIIR.

ainsi que la brochure illustrée décrivant le Procédé Renair pour les cheveux. Des milliers de personnes qui ont profité de cette offre ses ont réjoules d'en avoir fait l'essai! Elles parlent avec satisfaction des résultats obtenus par lemploi du Procédé Renair. Aucune réclame ou promesse n'est offerte pour un cas particulier, mais nous prenons ce moyen pour permettre à qui désire essayer le Procédé Renair de décider pour lui-même Ce procédé avantageusement connu depuis des années en Angleterre ainsi que dans plusieurs pays étrangers, est très populaire depuis sa récente présentation au pays. Découpez le coupon aujourd'hui et postez-le à M. Frederick Godfrey, distributeur du Procédé Renair à 484, rue McGill, Montréal, pendant que vous l'avez sous les yeux.

POSTEZ CE COUPON

Pour avoir cet essai gratuit de trois trois et brochure

M. Frederick Godfrey (Dept. 5-6E)

484, rue McGill, Montréal, P.Q.

Veuillez m'envoyer GRATUITEMENT la brochurette "Le Procédé RENAIR pour la santé des CHEVEUX" et provision GRATUITE d'essai de votre stimulant du cuir chevelu. (Vous pouvez si vous voulez, inclure 10 cents en timbres ou argent pour couvrir frais de port et emballage.)

NOM .....

ADRESSE .....

(Prière écrire en LETTRES CAPITALES CARREES)

LA CHIMIE CANADIAN INDUSTRIES C-I-L LIMITED AU SERVICE DES CANADIENS

"DE LA *Chimie* CHEZ MOI ?"

MAIS OUI, MADAME... la chimie perfectionne la plupart des articles d'usage domestique... Le "Fréon" est le réfrigérant de votre appareil frigorifique... des procédés chimiques améliorent les tissus ... des engrais chimiques favorisent la pousse des légumes... La "Cellophane" et le nylon sont issus du laboratoire du chimiste.

Constamment en quête de nouveaux moyens de vous plaire, la chimie industrielle est toujours à l'oeuvre. Sur les traces de la C-I-L, *la chimie au service des Canadiens.*

Par exemple:::
des BROSSES à SOIES DE NYLON!

Autrefois, on fabriquait des brosses à cheveux avec des soies de porc seulement. Disparues du marché par suite de la guerre, ces soies de porc ont cédé la place aux soies de nylon, grâce à la chimie. Plus utiles et plus durables, ces soies de nylon sont un produit de la *Canadian Industries Limited, B.P. 10, Montréal.*

IN/47-1

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

LE SURHOMME — Ne le dérangez pas.

$200. EN ARGENT CHAQUE MOIS!

Quelle est la faute d'épellation dans cette phrase:

Cué est économic

REGLEMENTS: Adressez votre réponse à Cué Dept 54, 64 rue Natalie, Toronto 8. Chaque mois, les dix premières solutions exactes tirées parmi toutes les réponses reçues remportent chacune $10.00 COMPTANT, prix double, et porté à $20, si l'enveloppe contient le dessus d'une boîte de Liquide Dentifrice Cué. Envoyez autant de solutions que vous voulez.

CUÉ

Le Liquide Dentifrice *Moderne*

CUÉ A TRÈS BON GOÛT—Il a une saveur délicieuse, les enfants en aiment le goût et la couleur rubis.

CUÉ EST INOFFENSIF— aucun acide, aucun abrasif susceptible d'affecter l'émail des dents ou d'irriter les gencives.

CUÉ EST ÉCONOMIQUE — il suffit de 1-2-3-gouttes chaque fois pour assurer des dents blanches, une haleine agréable.

FAIT *BRILLER* LES DENTS

ASSAINIT VOTRE HALEINE

20c 35c 50c

Magasin en pleine forêt

A chaque dépôt, en plus d'un vaste entrepôt qu'on appelle la "cache" il y a un bureau-magasin où les travailleurs de la forêt s'inscrivent en arrivant, ou ils se font payer avant de quitter le bois et qui ils peuvent acheter aux prix en vigueur partout le tabac, les articles de toilette, les vêtements, etc. dont ils ont besoin. Dans la photo ci-haut on voit une partie du bureau-magasin au dépôt du Lac Brown. Le commis Ludovic Gravel, de Saint-Luc, prend l'inventaire, en compagnie du commis Roger Houde de Saint-Prosper.

(PHOTO RICHARD ARLESS)

Le jeep remplace le cheval

Autrefois, seuls les chevaux pénétraient dans les profondeurs des bois pour se rendre au comp des sous-entrepreneurs. Aujourd'hui, le "jeep" a lui aussi conquis la forêt. Voici, en plein coeur des bois un de ces puissants lilliputions qui se dirige vers les camps d'un sous-entrepreneur. Entre les différents dépôts, ce ne sont pas des "sentiers" comme celui-ci qui servent au transport, mais de belles routes larges sur lesquelles on peut en hiver, voyager à vive allure et plus confortablement même qu'en ville.

(PHOTO RICHARD ARLESS)

Importante

(Suite de la page 5)

En terminant, laissez-moi vous dire que si j'ai pu, par ces quelques mots, vous ouvrir quelques horizons pour votre commerce futur, j'en serai content. Laissez-moi donc vous souhaiter au nom de la Chambre de Commerce, dont je suis le président, la bienvenue dans notre ville. Puisse votre séjour ici vous être des plus agréables. Puisse aussi l'impression de votre stage ici, à votre retour, demeurer gravée longtemps dans votre souvenir.

Le congrès tenu en fin de semaine à Shawinigan par l'Association Nationale des Maitres-plombiers et entrepreneurs en chauffage du Canada, chapitre de Québec, a donné lieu à plusieurs résolutions fort importantes, qui ont été passées au cours de la séance d'étude, samedi après-midi. Les délibérations ont été animées, mais harmonieuses, et une forte somme de travail a été abattue. Une résolution fort importante est celle par laquelle il est résolu que des démarches sérieuses soient faites incessamment auprès des autorités provinciales, afin qu'on laisse dans le statut que le mode d'engagement d'apprentis, et que l'entrepreneur soit laissé libre d'engager autant d'apprentis qu'il jugera nécessaire pour le bon fonctionnement de son établissement et en s'en tenant aux clauses de son contrat collectif;

Attendu que, pour l'avenir du métier de la plomberie il faut maintenir une main d'oeuvre adéquate à la demande publique:

Attendu que pour maintenir cette main d'oeuvre il faut de toute nécessité entraîner des apprentis compétents en conséquence;

Attendu qu'une très forte organisation a tout récemment demandé au gouvernement provincial de réduire des deux tiers le nombre des apprentis en demandant de donner un apprenti par trois compagnons;

Attendu que cette demande est des plus préjudiciables au métier puisque, éventuellement, et le nombre de compagnons-plombiers et le nombre de maitres-plombiers en seront fortement affectés, de sorte que le métier rétrogradera plutôt que de prospérer.

Une autre résolution porte sur la suspression de l'impôt sur le revenu, pour les heures supplémentaires de travail des ouvriers. Il est résolu, à ce sujet, que des demandes soient faites auprès des autorités fédérales, afin que les heures additionnelles de travail qu'il serait appelé à donner et que cette résolution ne soient pas taxables, sont soumise à l'exécutif national pour étude qui pourra négocier une entente à ce sujet, avec les autorités compétentes; attendu que l'ouvrier moyen n'a pas tout l'encouragement qu'il mérite;

Attendu que son employeur n'en reçoit pas le meilleur rendement;

Attendu que l'impôt sur le revenu devient pour lui un poids de plus en plus lourd;

Attendu que le meilleur moyen d'encourager l'employé serait d'alléger ce fardeau.

Une autre résolution porte sur la modification du code sanitaire provincial. A ce sujet, il est résolu qu'une demande officielle de la part de l'Association Nationale soit faite au gouvernement de la province de Québec, afin que le code soit mis en force partout dans la province de Québec où il y a des égouts municipalisés;

Attendu que le Code sanitaire provincial obligatoire est la meilleure garantie de la santé publique;

Attendu que d'après la loi ce code ne sera applicable qu'aux centres comptant cinq mille âmes et plus;

Attendu que les centres ruraux où la population est de moins de cinq milles âmes ont autant droit à cette protection que celles des grands centres; attendu que, en ces endroits, les entrepreneurs en plomberie et chauffage ne sont pas aussi bien protégés par cette loi que les entrepreneurs opérant dans des centres de cinq mille âmes et plus;

Attendu qu'il y a dans le Québec beaucoup plus de centres de cinq mille âmes que de centres considérables;

Attendu que les entrepreneurs de ces endroits se plaignent de cet état de choses.

Une autre résolution porte sur l'augmentation du nombre de membres du Bureau des Examinateurs de la Loi des Mécaniciens en tuyauterie. Il est résolu de demander au ministre du Travail de faire amender la loi des Mécaniciens en tuyauterie, à l'effet d'augmenter le nombre des examinateurs de trois à cinq et que copie de la résolution soit immédiatement envoyée au ministre et au sous-ministre du Travail, à Québec;

Attendu que la présente loi des Mécaniciens en tuyauterie établit un bureau d'examinateurs composé de trois membres;

Attendu que c'est le désir de l'Association Nationale de coopérer plus activement dans l'administration de la Loi des Mécaniciens en Tuyauterie;

Attendu que c'est le désir des membres de l'Association Nationale d'être représentée par un des leurs sur le bureau des Examinateurs en Tuyauterie.

Une autre résolution porte sur le degré d'instruction à être fixé pour les apprentis-plombiers. Elle demande qu'il soit résolu pour le plus grand bien du métier, qu'un minimum d'instruction soit requis pour tous ceux qui aimeraient devenir apprentis plombiers et que des démarches dans ce sens soient faites auprès des autorités provinciales afin qu'une loi adéquate soit passée; Attendu qu'il existe une loi provinciale décrétant l'instruction dans le Québec;

Attendu que pour le bon fonctionnement des affaires en général un minimum d'instruction est requis;

Attendu que dans le métier de la plomberie et chauffage le manque d'instruction est un sérieux handicap pour les ouvriers en général pour ne pas mentionner les patrons eux-mêmes;

Attendu que si un standard d'éducation était établi dans le métier, il serait de nature à favoriser l'essor de la dite profession au sein de la société et la ferait favorablement connaitre au grand public, ce qui serait, très réconfortant pour tous.

Une dernière résolution porte sur l'établissement d'un service d'inspection au sujet du nouveau code sanitaire.

Il y est résolu que le chapitre de Québec de l'Association Nationale, réuni en assemblée générale spéciale à Shawinigan Falls, le 1er février 1947, désire exprimer sa reconnaissance et toute son appréciation au ministre du Travail et son sous-ministre pour avoir agréé la requête de l'Association Nationale au sujet de l'établissement d'un Code Sanitaire Provincial contenu dans un mémoire soumis au Cabinet provincial au mois de janvier 1946, et pour la diligeance avec laquelle le ministère du Travail a préparé et adopté le dit Code Sanitaire Provincial .

Cette résolution est encore à l'effet que l'Association Nationale, chapitre de Québec, désire offrir son entière coopération au ministère du Travail pour l'établissement d'un service d'inspection adéquate est nécessaire;

Attendu que des représentantations à cet effet ont été soumises au ministère du Travail à Québec et que ces représentations ont été reconnues et agréées;

Attendu qu'un des premiers devoirs de ce service d'inspection sera de faire l'éducation des entrepreneurs et des ouvriers sur la valeur importante d'un Code Sanitaire;

Attendu que ce service d'inspection devra aussi faire l'éducation du public, et faire valoir l'importance du Code Sanitaire établi pour la protection de la santé publique.

Le congrès de l'Association Nationale des Maitre-Plombiers et Entrepreneurs en chauffage du Canada s'est terminé par un banquet samedi soir, auquel étaient présents, en plus des congressistes, Son Honneur le maire François Roy et son épouse ainsi que plusieurs membres du conseil de ville et leurs épouses, Son Honneur le maire Elz. Dallaire, de Grand'Mère, Son Honneur le maire Gérard Garceau d'Almaville et Mme Garceau, et les présidents ainsi que les représentants de nos diverses organisations, telles que les Chambres de Commerce, le Rotary, le Canadian Club etc. ,

Plus de cent cinquante convives étaient présents à ce banquet qui était présidé par M. J.D. Savard, le président de la section de Québec. M. J.A. Richard, le vice-président et l'organisateur du congrès à rempli les fonctions de maitre de cérémonie.

A la table d'honneur on remarquait: le président, M. J. D. Savard, Son Honneur le maire François Roy, M. J.A. Richard, Son Honneur le maire Elzéar Dallaire, Grand'-Mère, l'honorable Dr Marc Trudel, ministre d'Etat, représentant l'honorable Antonio Barrette, ministre du travail, M. Gédéon Desaulniers, président de la Commission Scolaire, MM. Paul Telmosse, président de la Chambre de Commerce Sénior, Arthur Lacoursière, président du Canadian Club, Robert Bourassa, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, Philippe Carrier, président du Club Rotary, Fernand Bilodeau, président des Marchands-Détaillants, B. Smith, trésorier provincial de l'Association et représentant des l'élément anglais de l'Assiciation des Plombiers, M. J. L. Bourbonnière, secrétaire de l'Association Nationale.

Lecture fut donnée de quelques messages de M. Waterlee, de Vancouver, le président National de l'Association, de M. L. Barr, président provincial de la Colombie Britannique, de Louis W Mercier et J. Bte. Dugas, deux officiers de Montréal.

Le premier orateur fut Son Honneur le maire Frs. Roy. Il a souhaité la bienvenue aux congressistes et a chaudement félicité M. J. A. Richard, l'organisateur de ce congrès pour le beau succès remporté ajoutant que la cité en bénéficiera par la bonne publicité qui en résultera.

Dans son allocution M. Bourbonnière, le secrétaire-gérant de l'Association a fait l'historique de cette association depuis sa fondation il y a cinq ans, mentionnant le fait qu'elle compte actuellement environ mille membres. Le but de l'Association est de s'occuper de la protection de la santé publique par une tuyauterie sanitaire et de la sécurité en chauffage. Il signale que la Province de Québec est la 1ère province du Canada à adopter un code sanitaire et en profite pour féliciter et remercier le gouvernement pour avoir bien voulu adopter cette mesure qui fut demandée par l'Association. La province occupe le deuxième rang pour le nombre de membres appartenant à l'Association. Il se réjouit du fait que durant le congrès six nouveaux entrepreneurs de la Mauricie ont demandé et obtenu leur admission dans ce groupement. En terminant, l'orateur a souligné l'avantage de l'électrification des compagnes qui va assurer à un plus grand nombre de personnes les commodités d'une plomberie moderne.

L'honorable Dr. Trudel a souligné l'importance de ce métier qui est devenu une véritable profession qui est indispensable et qu'il faut améliorer constamment Bien des épidémies sont dues à des systèmes de chauffage et à des installations de plomberie, mal conçus et mal faits, c'est pourquoi l'association a intérêt à assurer le meilleur service possible au public qui devient de plus en plus exigeant.

Le gouvernement a compris lui aussi que votre profession a besoin d'être protégée, de même que le public et dans ce but il a institué des cours pour les plombiers lesquels furent inaugurés en Mauricie, il y a deux ans et demi. Ces cours sont déjà donnés dans 36 localités différentes.

Mercredi dernier le cabinet provincial, par un arrêté ministériel a sanctionné le code sanitaire qui devient en vigueur dans notre province. Il est content de ce geste et félicite l'association pour la part qu'elle a prise à ce propos. Il en résultera que les hommes du métier seront obligés de connaitre la substance de ce code, ce qui sera une protection pour eux et pour le public. Le gouvernement est disposé à vous aider et il fera l'impossible pour répondre à vos demandes en autant qu'elles seront justes et légitimes.

Le président M. J. D. Savard a dit quelques mots de remerciements, à l'endroit du gouvernement, à l'organisateur, M. Richard, aux autorités municipales et à tous les délégués.

Ont aussi adressé la parole, MM. les maires E. Dallaire, de Grand'-Mère, et G. Garceau, d'Almaville, Bob Smith, trésorier, Fred Poliquin. M. L'Espérance, le président-fondateur de la section provinciale, a présenté à M. F. Poliquin, le premier secrétaire de la section provinciale, une magnifique verrerie, don de l'Association, en reconnaissance de services rendus. M. Poliquin a ensuite remercié.

Après le banquet, la partie récréative comprenait la présentation de films éducationnels intéressants.

Dans la journée de dimanche, les congressistes prirent part à un bonspiel au club de curling et d'autres assistèrent à la joute de hockey Shawinigan vs les As de Québec.

Samedi, dans l'après-midi, une organisation spéciale dirigée par M. Lorenzo Corriveau, assisté de M. Saul Lambert, assura aux dames des congressistes une agréable visite de Shawinigan, Almaville et Grand'-Mère. A ce dernier endroit, un thé a été servi au Laurentide Inn.

Documentaire sur le ski

Le champion skieur de France, Emile Allais passe la saison dans la province de Québec où il pourra comparer sa technique à celle des maitres-skieurs canadiens!

Evidemment le ski n'est-il pas une invention de chez nous. On le pratique depuis longue date en Europe. Il est probablement d'origine scandinave: de toute façon le mot lui l'est! Mais qu'importe. Peut-être qu'en aucun autre pays au monde on ne le pratique plus qu'au Canada: nos hivers rigoureux, nos montagnes, nos cours d'eau géants, nos forêts immenses y sont sans doute pour quelque chose. Le fait est là quand même.

Les sports au Canada et spécialement dans l'est du pays, ont découlé d'abord de pratiques nécessaires à la vie, dans une contrée où les communications étaient longues et lentes, surtout pendant les mois de neige. Ainsi la raquette, le traineau et la traine-sauvage connurent-ils une grande popularité chez nos ancêtres. Mais le ski l'emporte désormais sur tous les autres sports anciens d'un bout à l'autre du Canada, principalement dans les régions montagneuses — et ce n'est certainement pas ce qui manque de l'Atlantique au Pacifique.

Dès les premières neiges, Hollyburn, Jasper et Banff dans les Rocheuses, Muskoka en Ontario et les incomparables Laurentides deviennent un paradis des sportifs. En fin de semaine surtout, les trains de skieurs, les autocars, les voitures particulières, pleines de citadins et de touristes venus de centaines de milles à la ronde, quittent la grande ville pour la montagne et l'air pur: on va refaire ses muscles, vivre une bonne journée de repos à la campagne, respirer à son aise, se maintenir en état physique, car le bon skieur, avant d'affronter la grande épreuve du saut, ou celle de la côte à pic, doit avoir les nerfs solides.

Il n'est donc pas surprenant qu'il existe une technique canadienne de la pratique de ce sport. Une technique qui diffère de l'européenne, notamment de la française dont Emile Allais est le plus illustre représentant à date. La venue au Canada de ce champion permettra donc aux skieurs de chez nous de se mesurer avec ce frère d'armes: beaux thèmes d'émulation qui ne peuvent manquer de profiter à tout le monde!

Reste l'aspect essentiellement pratique de la question. Ce sport magnifique alimente chez nous une industrie fort intéressante: celle de la fabrication du ski lui-même et de la botte qui l'accompagne par des artisans-experts dans petites et grandes boutiques dissiminées un peu partout!

L'Office National du Film vient de réaliser sur le sujet un document de réaliser sur le sujet un documentaire où l'on voit à l'oeuvre le maitre-skieur Pierre Jalbert. L'action se déroule dans le cadre laurentien dans les régions de Québec et de Montréal: chasse-neige, stembogen, stem, dérapage, christiana pur, ruade, les principaux mouvements de ce sport décrits par l'image, dans le film DESCENTES ET VIRAGES, série: En Avant Canada.

Le programme du concert de Hugh Thompson, ce soir, à l'auditorium

Voici le programme du concert de Hugh Thompson baryton du Metropolitan Opera de New-York, qui sera, ce soir, l'artiste invité aux Rendez-Vous Artistiques, à l'Auditorium de la Salle. Thompson offrira à son auditoire un programme chargé et très varié.

On peut encore profiter des conditions spéciales faites à ceux qui désireraient se procurer des billets de fin de saison à des prix très réduits. Les billets peuvent être obtenus au magasin Georges Héroux, ou encore en appelant M. Paul Dupuis.

Voici le programme de Thompson.

Whenn Dull Care
.....arrangé par H. Lane Wilson
The Happy Lover
.....arrangé par H. Lane Wilson
Some Rival has stolen my true Love Away
.....arrangé par Lucy Broadwood
Down by the Sally Gardens
.....arrangé par H. Hughes
The Bonnie Earl O'Moray,
.....arrangé par F. Kreisler
Die Uhr (Time watch)
.....Carl Loewe (1796-1869)
Tom der Reimer (Tom the Poet)
.....Carl Loewe
Der Hidalgo
.....R. Schumann (1810-1856)
Dein Angesicht,
.....Robert Schumann
Heimweh
.....Hugo Wolf (1860-103)
Si tu, du Bal masqué
.....Giuseppe Verdi (1812-1901)
Intermission
Devant la maison de la damnation de Faust....H. Berlioz (1803-1869)
Automne
.....Gabriel Fauré (1845-1924)
Phidylé
.....Henri Duparc (1848-1933)
Noel paien,
.....Jules Massenet (1842-1912)
O Could I but express in song
.....L. Malashkin (1842-1902)
The Inn
.....John Francis Toye
Spanish Johnny
.....John Sacco
Honor! Honor!
.....arrangé par Hall Johnson
Fill a Flass with Golden Wine
.....Roger Quilter (1877-)

Nécrologe

Aux Trois-Rivières, le 2 février 1947, est décédé, à l'âge de 26 ans, M. Réal Loranger; il laisse pour pleurer sa perte outre son épouse née Armance Bourassa, ses parents M. et Mme Origène Loranger, ses frères: Lucien, Armand, Marcel, Bernard et Joseph, ses soeurs: Marielle, Anita, Madeleine, Marie-Rose, Jeannine, Marie-Jeanne, Suzanne, Marie-Paule et Nicolet.

La dépouille mortelle est exposée à sa demeure au 4ème rang St-Etienne des Grès.

TROP FAIBLE POUR FAIRE QUOI QUE CE SOIT....
à 'CERTAINS JOURS' du mois?
Ce bon médicament est très efficace pour le soulagement de la douleur, de la tension nerveuse, des sensations de faiblesse, de fatigue et d'irritabilité à "ces jours"—quand elles sont causées par le dérangement des fonctions mensuelles de la femme! Des milliers en ont bénéficié!
LYDIA E. PINKHAM'S COMPOSÉ VÉGÉTAL

Pour soulager VITE les RHUMES de POITRINE des ENFANTS
mal de gorge — bronchite
MUSTEROLE DOUX POUR ENFANTS

SACS DE THÉ "SALADA" Si pratiques

Assurez-vous que c'est la Soupe CRÈME de Légumes Verts préparée par HEINZ

faite avec des légumes de choix mélangés et assaisonnés avec habileté par Heinz!
S-37NB

ACTIVEZ LE LAXATIF NATUREL DE VOTRE ORGANISME
Evitez la constipation grâce à cette formule naturelle et facile
Un foie en bonne santé sécrète une pinte de bile par jour. Cette bile est le laxatif naturel de votre organisme. Elle facilite la digestion, tonifie tout le système en le débarrassant des déchets et des poisons. Fruit-a-tives aident à stimuler la sécrétion normale de la bile. Faits d'herbes et de fruits, Fruit-a-tives ont apporté un soulagement doux et efficace à des milliers de personnes. Si c'est un correctif naturel que vous cherchez, essayez Fruit-a-tives aujourd'hui.
FRUIT-A-TIVES Pour Le FOIE

RIEN CHEZ NOUS NE PARAÎT JAMAIS "À MOITIÉ LAVÉ!"

POUR TOUS LAVAGES — POUR TOUS NETTOYAGES!
LE LINGE LE PLUS ÉCLATANT, LE PLUS BLANC ET DOUX . . . *sans dur travail!* La mousse riche et active du Sunlight fait disparaitre la saleté incrustée comme par magie. Sunlight extra-savonneux DIMINUE le travail de ménage . . . il fait la vaisselle et *tous* nettoyages en un clin d'oeil. Vous pouvez être certaine que rien chez *vous* ne paraitra jamais "A Moitié Lavé" quand vous employez le Sunlight extra-savonneux.
UN PRODUIT LEVER
POUR UN LAVAGE À FOND SUNLIGHT EXTRA-SAVONNEUX S'IMPOSE!

BLONDINETTE — Mais il n'y a qu'un Elmer

HENRI — Par Carl Anderson

Un nouveau cabinet formé en Italie

Rome, 3. (P.A.) — Un nouveau cabinet italien, qui ne diffère pas beaucoup du précédent en ce qui a trait à la balance politique, entre en fonctions aujourd'hui sous la direction du premier ministre Alcide de Gasperi, après deux semaines de querelle politique qui a menacé de saper à sa base la république italienne établie il y a sept mois à peine.

Le nouveau gouvernement comprend sept Démocrates-Chrétiens, trois Communistes trois Socialistes et deux Indépendants. Dans l'ancien gouvernement les Démocrates-Chrétiens détenaient 11 des 21 postes, mais ils conservent encore aujourd'hui le poste de premier ministre et plusieurs des ministères les plus importants.

Dans le nouveau cabinet cinq postes ont été abolis. On compte seulement quatre nouvelles figures parmi les quinze membres du cabinet.

Le Vanguard a dépassé les Canaries

A bord du H.M.S. Vanguard, 3 (P.A.) — Après avor été secoué par le vent et la mer, ce cuirassé, qui transporte la famile royale anglaise en Afrique du Sud, a aujourd'hui tourné le cap vers les îles Canaries. On pronostique un temps calme et beau.

Les officiers du navire ont dit que le Vanguard sortait lentement de la zone de la tempête. Le journal quotidien publié à bord annonce des joutes de hockey, de tennis de balle, de cricket et un concours de tir aux pigeons qui auront lieu sur les ponts.

Le destroyer-escorte St. James a perdu du terrain pour la seconde fois à cause de la nécessité de réduire sa vitesse par grosse mer mais il a repris sa position par la suite en portant sa vitesse à dix-huit noeuds.

La température a été particulièrement maussade qaund le Vanguard et ses navires d'escorte — y compris le porte-avions Implacable et deux croiseurs — eurent au cours de la nuit quitté le golfe de Gascogne.

"MADELON"
SOULAGE VITE
Mal de Tête
3 pour 5c

Chaque comprimé grave pour votre protection
En vente partout

Prochain départ des Américains

Peiping, 3. (P.A.) — Le jour approche, où deux mille Américains quitteront Peiping, car les communistes et les forces gouvernementales combattent sur la route que les Yankis doivent emprunter pour atteindre la mer.

La date du départ des fonctionnaires américains du quartier-général de trêve, de leurs femmes et enfants serait annoncée d'ici vingt-quatre heures. Ce sera une partie de l'évacuation de la Chine par les Américains.

A moins qu'une trêve ne mette fin au combat, le long de la route de cent quinze milles qui conduit à la côte, ces Américains devront partir par avion, abandonnant ainsi beaucoup d'équipement à Peiping, ou voyager par le chemin de fer Peiping-Tientsin, sous la garde de fusilliers marins des Etats-Unis.

Le personnel américain du défunt quartier-général de paix a appris, hier, que cinq mille communistes chinois avaient déclenché une attaque le long de cette voie ferrée. Le gouvernement chinois a dit être encore en mesure d'utiliser ce chemin de fer. Les troupes communistes sont actives, environ vingt milles au sud de Peiping.

Les chemins de fer au sud et nord de Peiping, sont attaqués de temps à autre, les communistes déployant apparemment un effort pour isoler la ville.

Le généralissime Tchiang Kai-chek est rendu à Hsu-tchéou (Tungchan). Il inspecte les défenses de cette ville de la province du Kiang-su, 185 milles au nord-ouest de Nankin. Cette ville, qui abrite des arsenaux, des bases aériennes et des chemins de fer du gouvernement, est menacée par les communistes.

Dans la province du Chantong, au nord-est du Kiang-su, les forces de Tchiang Kai-chek convergent sur Lini, où est installé le nouveau quartier-général de la IVe armée communiste. Ce quartier-général est sous le commandement du fameux général Ho Peng-chu.

Un froid de 81 degrés sous zéro

Toronto, 3. (P.C.) — Même si rien n'indique encore officiellement quelle est la température la plus froide qu'un être humain peut supporter, les hommes de l'aéroport Snag au Yukon, sont d'avis qu'ils en ont maintenant une petite idée.

Hier les officiers du C.A.R.C. et du département du Transport, à cet aéroport solitaire, se sont groupés autour des foyers, parce que le thermomètre officiel a descendu complètement en bas du tube pour enregistrer une tempétraure officielle de 81 degrés sous zéro, ce qui constitue un record sur le continent nord-américain.

Le record du monde est de 93.6 sous zéro. Il a été enregistré dans un petit hameau sibérien appelé Verchoyansh en 1885.

Durs combats livrés par les Français

Manille, 3. (P.A.) — Radio-Hanoi, qui est passée sous le contrôle des nationalistes du Viet-Nam reconnait aujourd'hui que les troupes françaises déploient depuis deux jours de vigoureux efforts pour rompre les lignes viet-namoises dans les banlieus sud d'Hanoi.

Le broadcast, recueilli ici par la Presse Associée, nous apprend que de rudes combats ont eu lieu samedi à Giaphat et à Dai-Tu, au sud de la ville.

Il précise que trois soldats français sont passés en cour martiale et ont été exécutés samedi à Nga-Tu-So, trois milles au sud-ouest d'Hano,. mais il ne motive point l'exécution. Un prisonnier de guerre français aurait dit, toutefois, que plusieurs Français avaient été exécutés pour refus de combattre.

Descentes de la police à Montréal

Montréal, 3. (P.C.) — Une force de cinquantes détectives de Montréal a effectué des descentes dans les tavernes et les salles de pool de Montréal, sambedi dernier, pour trouver les assassins de Léon Feigenbaum, 74 ans, et plus de 150 personnes ont été conduites aux quartiers de la police afin de subir un interrogatoire.

Feigenbaum, propriétaire d'un magasin de seconde-main fut assassiné il y a une semaine au cours d'un vol à main armée. Un jeune homme est détenu en rapport avec ce crime.

Ordination

Rimouski, Qué., 3. (P.C.) — Sept étudiants du grand séminaire de Rimouski ont été ordonnés prêtres, hier, lors d'une cérémonie présidée par Mgr Charles Eugène Parent, évêque auxiliaire de Rimouski, dans la chapelle du séminaire. Les nouveaux prêtres sont Léonard Gosselin, de Rimouski; Gabriel Langlois, du Bic; Benoit Roussel, de Saint-Octave de Métis; Roland Rioux, de Saint-Mathieu; Léopold Desrosiers, de Saint-Luce sur Mer; Emilien Gagnon, du Bic, et Antoine Tremblay, de Causapscal.

Premier vote à Douville

Saint-Hyacinthe, Qué., 3. (P.C.) —Les citoyens de Douville voteront aujourd'hui dans la première élection à la mairie tenue dans cette municipalité nouvellement érigée. Les candidats en lice sont MM Stanislas Lafleur et Esdras Hébert.

Les conseillers furent élus par acclamation. Ce sont MM. Honoré Phaneuf, J. Elphège Desgroseilliers Raoul Chabot, Wellie Jarry, Antonio Vermeesrsch et Antoine Bienvenue.

Couture rappelé par le club Détroit

Détroit, 3. (P.A.)—Les Red Wings, de Détroit, ont annoncé qu'ils avaient envoyé le centre Red Doran et l'ailier droit Fernand Gauthier aux Capitals d'Indianapolis, de la ligue Américaine. Gerry Couture a été rappelé par le Détroit pour remplacer ces deux joueurs.

Lloyd Evans gagne le marathon de Manchester

Manchester, N.H., 3 (P.A.) — Lloyd Evans de Montréal, a remporté les honneurs du marathon en raquettes lors du congrès international des raquetteurs samedi, quand les Canadiens prirent les cinq premières positions.

Représentant le club Yamaska, Evans prit la tête du peloton dès le début de la course pour finir plus de trois minutes en avant de Walter Young de Montréal. Gérard Côté du club Yamaska, trois fois vainqueur du marathon de Boston, se classe troisième, une minute en arrière de Young. Lucien Jobin aussi du Yamaska arriva quatrième et René De Beaumont du club Union Commercial de Québec finit cinquième.

M. G. R. WRIGIHT, autrefois assistant gérant de la succursale No. 1 de la HOUSEHOLD FINANCE CORPORATION à Montréal a été nommé gérant du bureau de Trois-Rivières en remplacement de M. Maurice J. Brown, nommé à la gérance de la succursale de Québec.

Candidat libéral élu au Nicaragua

Managua, Nicaragua, 3. (P.A.)— Le relevé du scrutin est encore incomplet après l'élection présidentielle d'hier, mais le président sortant Anastasia Somoza prétend que son candidat, le Dr Leonardo Arguello, a remporté la victoire par un vote de deux contre un.

Somoza a dit que les résultats partiels de douze des quinze départements donnent à Arguello, candidat libéral, 35,523 votes, et à son adversaire conservateur, le Dr Enoc Farfan, anicen vice-président seulement 17,676 votes.

Demaret vainqueur

Tucson, Ariz., 3. (P.A.) — Jimmy Demaret, le fameux golfeur américain, a remporté le tournoi ouvert de Tucson et gagné le premier prix de la bourse de $10.000 en réussissant un total de 264.

Demaret triompha de son plus proche rival, Ben Hogan, par trois coups, et ce dernier termina avec un total de 267.

Lindstorm réussit des sauts de 194 et 193 pieds à Duluth

Duluth, Minn., 3. (P.A.) — Erik Lindstrom, le meilleur skieur de la Suède, a gagné un autre tournoi américain, hier, alors qu'il a réussi des sauts de 194 et 193 pieds, pour capturer la première position, lors de la vingt-deuxième rencontre annuelle du club de ski Duluth.

Même si Ralph Bietila, d'Ishpemin, Mich., fit le plus long saut, 199 pieds, Lindstrom fut de beaucoup supérieur aux autres concurrents, recevant 76 points pour son style parfait.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

FEVRIER

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
•	•	•	•		•	1
2	3	4	5	6 COUPON DE VIANDE M71 Valide	7	8
9	10	11	12	13 COUPON DE BEURRE B41 COUPON DE VIANDE M72 Valides	14	15
16	17	18	19	20 SUCRE-CONSERVES S41, S42 COUPON DE BEURRE B42 COUPON DE VIANDE M73 Valides	21	22
23	24	25	26	27 COUPON DE BEURRE B43 COUPON DE VIANDE M74 Valides	28	•

Nouvelles chances de GAGNER UNE LAVEUSE CONNOR

GAGNANTS! dans le tirage pour le QUEBEC
FORMULES GAGNANTES
P. VANASSE, 2154, Marcil, Montréal, Qué.
MARCHANDS PAL GAGNANTS
PHARMACIE ADAM, 1350, Ontario, St-E. Montréal Qué.
HARTE'S DRUG STORE, 5701 Sherbrooke St-W. Montréal, Q.
FELICITATIONS! Chacun reçoit GRATIS une nouvelle Laveuse Connor

PROCUREZ-VOUS DES FORMULES DE CONCOURS CHEZ VOTRE MARCHAND DE LAMES PAL!
1 Votre vendeur de lames Pal a en main des formules de concours. Suivez les simples instructions imprimées sur la formule.
2 Le 2e tirage pour le Québec aura lieu le 20 fév. et les formules devront être postées le ou avant le 17 fév. Les 3 premières bonnes réponses ouvertes gagneront à leurs auteurs une Laveuse Connor. Les noms des gagnants seront publiés dans ce journal, en même temps que la date du tirage suivant.
3 Le marchand dont le nom apparaît sur une formule gagnante reçoit aussi une Laveuse Connor.
4 Chaque formule de concours doit être accompagnée d'un paquet vide de Lames Concaves PAL de 10 pour 25¢. Envoyez autant d'entrées que vous voudrez, chacune accompagnée d'un paquet vide de PAL de 25¢ ou d'un facsimilé acceptable.

60 MAGNIFIQUES LAVEUSES CONNOR, MODELE D'APRÈS-GUERRE DONNEES GRATUITEMENT
PENSEZ DONC—vous pourriez avoir chez vous le mois prochain une magnifique laveuse profilée Thermo Connor, avec tous les derniers perfectionnements—nouvelle essoreuse automatique—fameuse cuve Thermo Connor —et agitateur en aluminium poli, sûr pour les vêtements les plus délicats. Garantie Connor de 4 ans. Valeur au détail $176.00.

VOUS POUVEZ ENCORE EN GAGNER UNE dans la prochaine phase de ce grand Concours Pal de Titres aux Caricatures! Les noms d'autres gagnants seront annoncés prochainement. Obtenez donc des formules de concours dès maintenant de votre vendeur Pal. Envoyez-en autant que vous voudrez afin d'accroitre vos chances de gagner une magnifique Laveuse Connor!

LE SOUDAGE PAR ARC Electrique

Uni les pièces de métal d'une façon silencieuse, rapide et sûre

Dans presque toutes les applications on a reconnu le soudage par arc électrique comme étant la méthode la plus rapide et la plus facile pour unir les pièces de métal. On rencontre des soudeurs à l'arc dans la construction des édifices, dans l'industrie lourde, dans les ateliers de réparage et sur les fermes.

Le soudage par arc électrique accomplit un travail de bonne apparance. Il requiert peu de materiel tout en donnant une soudure très durable. L'emploi en est facile tout en assurant des résultats certains, sur lesquels on peut compter. Il s'adapte facilement aux nombreux usages différents que l'on peut en faire. En resumé partout où on travaille le métal on rencontre le soudage à l'arc électrique à l'oeuvre.

EQUIPEMENT DE SOUDURE PAR ARC ÉLECTRIQUE

GENERAL ELECTRIC

L'outil de production moderne de l'industrie

La Canadian General Electric fournit une ligne complète d'appareils de soudure par arc électrique. Ceci comprend des appareils à soudure entrainés par moteur électrique ou à combustion interne, des machines à souder à courant alternatif, "atomic hydrogen", (hydrogène atomique) "inert-arc process" (procédé avec arc à gaz inerte), machines à souder automatiques et du cable pour l'industrie ainsi que des petites machines à soudure spécialement adaptées pour usage sur les fermes. La compagnie fournit également des électrodes pour la soudure par arc afin de répondre à tous les besoins et les recherches se poursuivent pour le perfectionnement de nouveaux genres pour répandre l'emploi du procédé de soudure à l'arc. En plus, il y a une ligne complète d'accessoires de haute qualité pour la soudure par arc. Les nouveaux produits perfectionnés se multiplient afin de répondre aux besoins particuliers ou extraordinaires.

Il y a une succursale Canadian General Electric distributeur ou marchand de machines à souder dans votre voisinage qui sera en mesure de vous fournir de plus amples détails.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO LIMITED
SIÈGE SOCIAL - TORONTO

Une annonce classée trouvera des acheteurs, quels que soient les articles à vendre Tél. 3000

ANNONCES CLASSÉES

CHAQUE MOT 02
6 publications pour le prix de 5
24 publications pour le prix de 18
Minimum pour 1 publication: 22 mots.

25% d'escompte pour toute annonce apportée et payée d'avance ou téléphonée et payée à nos bureaux avant 5 heures le jour même de la première publication.

LOYER D'UN CASIER 10

Avis de naissances, mariages, fiançailles, funérailles, services anniversaires, grand'messes, In Memoriam, remerciements pour sympathies convocations d'assemblées, avis de non-responsabilité 2.00

REGLEMENTS

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilité. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.
Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance.
Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement, nous ne saurions accorder de remise, ni une nouvelle insertion gratuite.
Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée.
Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut exceder le montant déboursé pour l'annonce.

Téléphone 3000

Tous les jours: 9.30 a.m. à 5.30 p.m.
Le samedi, jusqu'à midi

1 Propriété à vendre

ACHAT - VENTE - LOCATION, administration, Assurances, tous genres, tous risques. **FRANK SPENARD** Inc. Courtiers Immeubles et Assurances Edifice Spénard, 936 rue St-Pierre Tél. 46 ou 4372. 53-76

A SHAWINIGAN, 77 rue St-Marc, bonne propriété en brique, 6 logements, à vendre. Adressez-vous à 102 St-Marc, Shawinigan, ou écrire à D. Mailhot, 9359 Notre-Dame Est, Montréal. 77-78

DANS VILLAGE ST-MAURICE, grande propriété, maison privée et magasin, grande cour. Ecurie 50 places. Garage. Hangar. Occasion d'affaires pour restaurateur ou marchand. Possession immédiate. $3,000.00. S'adresser à OCTAVE LEBOEUF, 528 Notre-Dame, Trois-Rivières, tel. 377. 77-82

RESIDENCES:
Côteau St-Louis. — Magnifique résidence en pierre avec deux logements de 5 pièces chacun. Planchers bois franc, murs crepis, chauffage à eau chaude. Les logements libres pour acheteur qui choisira lui-même son ou ses locataires. Opportunité au prix actuel.
BANLIEUE:
Deux résidences Boulevard des Dominicains. Libres pour acheteurs.
POUR COMMERCE:
576 rue Bonaventure. Libre en Mai.
INDUSTRIE:
Manufacture Porte & Chassis dans ville.
LOGIS DEMANDES:
FRANK SPENARD INC, Courtiers Immeubles & Assurances, Edifice Spénard, 936 St-Pierre. Tél. 46 ou Rés. 4372. 76-81

2 Propriétés demandées

Cultivateurs qui avez des terres à vendre ou à échanger, ou qui désirez en acheter, annoncez-le maintenant. Ces transactions demandent à réfléchir avant de prendre décision.

8 Terrains à vendre

ST-ODILON, CAP: Sur parcours nouveau Boulevard de 100 pieds de largeur, près Station Union, future Eglise, Ecole, Service autobus, 90 lots à bâtir. Prix durant le mois, 8 et 9 cents du pied. Conditions faciles. Voir plan subdivision, obtenir renseignements chez Hain, 990 St-Maurice, tel. 2669-W 77-100

16 Logis à louer

ECHANGERAIS LOGEMENT, 5 appartements dans quartier St-Philippe contre un de 6 ou 7 dans centre de la ville. Tél. 4847-W. 76-78

17 Logis demandés

COUPLE SANS ENFANT DEMANDE logement 4 ou 5 pièces, chauffé ou non. S'adresser M. Bellerive, Edifice Shawinigan Water & Power, tél. 805. 73-78

COUPLE SANS ENFANT demande logement chauffé ou non. Possession immédiate ou 1er Mai. Tél. 1045. 75-80

COUPLE SANS ENFANT désire logement, 3 ou 4 appartements avec salle de bain. Téléphoner entre 11 heures A. M., et 3 heures P.M., à 5192-W

COUPLE SANS ENFANT demande logement de 3 ou 4 pièces. Possession le 1er mai. Tél. 4585-J. 76-78

JEUNE COUPLE sans enfant demande de logement de 3 à 6 appartements. Références si désirées. Tél. 1811-R. après 5 heures, P. M. 73-78

JEUNE COUPLE DEMANDE logement de 4 ou 5 appartements, près du centre. Tél. 2926-J. 76-78

ON DEMANDE A LOUER logement de 3 à 5 pièces, avec chambre de bain, chauffé ou non, pour jeune couple sans enfant. Position stable. Préférence dans quartier Notre-Dame. Tél. 5397-W. 76-78

POUR 1er Mai ou avant, logement 5, 7 pièces, chauffé de préférence. Appeler M. Molesworth, le jour 5599, le soir 471. 78 j.n.o

26 Produits de qualité

CAISSES ENREGISTREUSES. Machines à additionner. Coffres-forts. Registres Punch Clock, etc. SPECIALITE: REPARATION CAISSES ENREGISTREUSES. OUVRAGE GARANTI 1103 St-Martin, tél. 4015 L. ASSELIN, prop. Soir 896-R. 63-86

27 A vendre divers

CABINETS A LIQUEURS. Cabinets à crème glacée. Coffres-forts. Balances neuves et usagées. Tables à vapeur pour hôtel. Malaxeurs. Comptoirs-réfrigérateurs toutes grandeurs. Machines pour patates frites et chips. P.-H. GAUTHIER, 1038 St-Maurice, Trois-Rivières. Tél. 731. 72-94

MOBILIER de cuisine, bois naturel, table extension.
MANTEAU droit, 14 ans, noir. Paletot d'enfant bleu marine 12 ans. S'adresser 294 Ste-Cécile. 73-76

PALETOTS, habits, chaussures militaires à vendre. Aussi vaisselle, meubles. Loyer bon marché, prêt le 1er Fevrier, dans village Pointe-du-Lac, près du Bureau de Poste S'adresser M. Ludger Robichaud, Village Pointe-du-Lac. 73-75

PLAGE à vendre à la Pointe-du-Lac, 22 cabines et deux restaurants. Conditions faciles. Tél. 3543-J-4. M. Hervé Duchesneau. 75-j.n.o.

RADIOS électriques et à batteries, chaufferettes et balayeuses électriques, autres lignes d'accessoires, à vendre. La Fonderie L'Islet, 1692 rue St-Philippe, Tél.: 2907 57 j.n.o.

REFRIGERATEUR pratiquement neuf, à vendre ou à échanger contre un plus petit. Tél. 4229-J entre 5 et 7 heures P. M., seulement, 1740 Lajoie. 78-79

Brûleurs à l'huile

BRULEURS A L'HUILE à vendre, 1ère qualité Silent Glow et A.B.C., pour poêle et système de chauffage de cave. Carburateurs et accessoires. Installation garantie. 20 ans d'expérience S'adresse: à **WILFRID DESROBERTS**, 7 St-Ovide, Cap-Madeleine Tél. 3258. 63-86

BRULEURS A L'HUILE A.B.C., Victor et D. A. Blue-Flame. 2 mèches par brûleur, 4 cheminées (shells). Aussi système de cave. Carburateurs, bouteilles et tuyaux aluminium. Réparations tous genres, installation, ouvrage garantis. Comptant ou crédit. BERNARD HEROUX, 936 Bonaventure. Tél. 4161-R. 71-86

29 On demande à acheter

ON DEMANDE A ACHETER remorque (Trailer) à deux roues, en bonne condition. Ecrire Casier 1611, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 76-78

ACHETERAIS PATINS, SKIS, fusils, carabines, violons, guitares, radios, gramophone kodaks, montres, horloges, meubles, vêtements, etc PAYONS LE PLUS HAUT PRIX. Magasin de l'Ouvrier, 1015 St-Maurice Tél. 1754-J 48-71

ARGENT..., ARGENT... En voulez-vous? Hauts prix payés. Achetons skis Patins. Montres, Cadrans, Horloges, Outils, Vaisselle, Ustensiles, Habits, Linge. Apportez tout ce dont vous n'avez plus besoin. LAVIOLETTE JOBBING, gros et détail, 983 Champflour. Magasin seconde-main et neuf Tél. 4520-W. 69-92

36 Matériaux pour bâtir

LAINE MINERALE pour isolation. Livraison immédiate. Acier de structure et d'armature LORANGER & MOLESWORTH Limitée, 775 St-Roch, Trois-Rivières, tél. 5599. 71-91

39 Charbon Bois Huile

BON BOIS FRANC de chauffage pour provision à vendre. Livraison aux Trois-Rivières et Cap-Madeleine. C. TESSIER, 569 Gingras. Tél. 2865 63-86

40 Articles de ménage

MAGASIN DE L'ECONOMIE. 1525 Laviolette. Accessoires électriques. Glacières. Poêles. Assortiment complet chesterfields, divans, mobiliers chambre, cuisine, chromés. Satisfaction garantie. FRANCOIS TURCOTTE, marchand meubles. Tél. 769-J. 69-92

41 Chambre à louer

CHAMBRE MEUBLEE à louer avec usage du téléphone. S'adresser 851 Panneton, tél. 3134-J. 78

CHAMBRE ET PENSION ou chambre seule pour homme ou dame. S'adresser 345 Bureau, Trois-Rivières. 78

DEUX APPARTEMENTS meublés, chauffés, à louer pour couple sans enfant. Usage de la cuisine. Tel. 4983-W 78

UN OU DEUX APPARTEMENTS à louer, non meublés, pour couple sans enfant ou dame seule. Usage cuisine, eau chaude et téléphone. Tél. 5166-W. 2ème étage. 76-78

42 Chambres demandées

2 DAMES demandent à louer 1 ou 2 chambres avec permission faire cuisine, chez dame seule avec bonnes références demeurant à Trois-Rivières, écrire M. Tremblay, 91b,-3ème Rue Shawinigan ou téléphoner entre midi et une heure No. 2035 S 78

51 Horlogers

ATTENTION: Pour vos réparations d'horloge, cadran, montres de toutes sortes, adressez-vous à M. Alex. Pépin, 832 Ste-Cécile, Tél. 5557-W. J'ai en vente un petit assortiment de bijouterie. 77-97

POUR REPARATIONS d'horloges, cadrans, réveille-matin, montres de poches, adressez-vous à M. ALFRED SAVARY, 609 St-Christophe, 3ème étage. 76-83

REPARATION: TRAVAIL D'EXPERTS chez ALBERIC GARCEAU 1062 rue St-Prosper, Trois-Rivières. Tél. 3019-W. Faites réparer votre montre avec confiance. 57-80

53 Service domestique

JEUNE FILLE de campagne désire travailler dans une bonne maison. Peut faire tous les ouvrages. Tél. 3292-J. 76-78

SERVANTE DEMANDEE avec expérience et références. Coucher compris. S'adresser 2425-5ème Avenue. 73

54 Hommes demandés

ASSISTANT-SURINTENDANT pour filature de Fibre Rayonne demandé. Applicant devra être bilingue. Ecrire, donnant toutes qualifications, à Casier 1607, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 73-78

JEUNE HOMME DEMANDE par: COMPAGNIE D'INSTRUMENTS AERATOIRES EN GROS.
Doit être bilingue.
Agé — 18 à 22 ans.
Diplômé des Hautes Etudes
Cours Commercial ou
Cours d'agriculture.
Fils de fermier.
Bonne apparence.
Magnifique occasion d'apprendre cette ligne.
Ecrire Casier 1610, Le Nouvelliste Trois-Rivières.

REPRESENTANT DEMANDE: Maison d'importations en gros de Québec, demande un représentant, à base de commission pour couvrir la ville de Trois-Rivières et les environs écrire mentionnant références et expérience à Casier 1609, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 74-79

MAÇONS (stonemasons) demandés immédiatement, 5 mois de travail garantis. S'adresser Laurentien Hotel, Centre de Montréal, Mr. Irvin, 1130 Windsor Street, Montréal, Plateau 4419. 71-j.n.o

55 Femmes demandées

CUISINIERE D'EXPERIENCE demandée à l'Hôtel Laquerre, Batiscan, tél. No. 6 74 j.n.o

FILLE assez agée demandée pour travailler dans un club, ouvrage général. S'adresser JOS. GAGNE, 250 St-Paul, Shawinigan Falls. 74-79

60 Emplois demandés

STENOGRAPHE BILINGUE expérimentée désire travail général de bureau, le soir. Appelez 4114-M, après 6 heures p.m. 76-78

63 Cours privés

NOUVELLE METHODE ANGLAIS par correspondance garantie par écrit, deux mois. Régulier $8.00. Réduction pour Février $3.00, le cours complet S'adresser S.-A.-F. FORTIER, SAINT-UBALD, CO. PORTNEUF, P. Q. 76-99

72 Machines à coudre

Peu importe la marque de **MACHINES A COUDRE** pour tous **TROUBLES PIECES DE RECHANGE** ou **ACCESSOIRES** consultez-nous: **Tél. 4774 Walter Bibeau**, 1536 rue Royale 74-97

74 Autos à vendre

A VENDRE: AUTOMOBILE LaSalle Sedan 4 portes, chaufferette. Pneus neufs et pneu de rechange. Modèle 1939. S'adresser: GOUIN LUMBER, 2211 Bellefeuille, Trois-Rivières. 76-81

CHARRUES A NEIGE neuves, modèle "V" sens unique reversibles, pour toutes sortes de camions. S'adresser à R. ST-GERMAIN, 3778, St-Laurent, Blvd ontréal. 58-81

DOMPEUSES BEATH basses pour Ford, Dodge, Fargo, Maple Leaf, Chevrolet, International, avec 12 pieds de support. R. ST-GERMAIN, 3778 Blvd St-Laurent, Montreal. P. Q

DODGE, 4 portes, chaufferette, pneus neufs, modèle 1938, à vendre. S'adresser à 286 St-Georges. 77-82

77 Finance d'autos

FINANCE ET REFINANCE d'automobiles, camions, Argent à prêter pour taxes. **MAURICIAN CREDIT CORPORATION REGD.**, 936 St-Pierre. Tél. 46 53-76

78 Autos réparés

VITRERIE TROIS-RIVIERES ENRG. 946 Benjamin-Suite. Tél. 5154 Vente et installation. Vitres toutes sortes de construction. Show-cases. Vitres d'autos. Dessus de tables. Miroirs etc 72-93

87 Animaux domestiques

VACHES A VENDRE. Belles vaches "Holstein" fraiches vêlées ou à la veille de vêler. S'adresser Emile Bourassa, Banlieue, tél. 3664-W-2 78-80

89 Oeufs - Volailles

POUSSINS ET POULETTES P.R.B. et L. B. et aussi poulettes de 4 semaines. Nous avons des poulettes écloses en Janvier. Demandez liste de prix. Satisfaction garantie. Société Coopérative Avicole. St-Marc des Carrières Co. Portneuf, Qué. DENIS BARIBEAU, gérant. 58-79

POULETTES en ponte, de 7 mois à vendre. S'adresser 690 Godbout, tél. 2809-W. 76-78

92 Personnel

MESDAMES — POILS ET DUVETS disgracieux enlevés radicalement par le merveilleux depilatoire GYPSIA. Ecrivez pour notre notice gratuite avec attestations à GYPSIA PRODUCTS CO., P O Box 93, Times Square Station, New-York. 69-94

PORTEZ la Brassière Française pour un ajustement individuel et un support parfait. Adressez-vous à Mme Goulet, 349 St-Roch, tél. 137 63-86

96 Rembourrage

REMBOURRAGE. — Ne jetez pas vos vieux chesterfields, divans, chaises, fauteuils, matelas. Spécialité: Réparations matelas à ressorts. ARMAND PROULX, 1109 St-Prosper, Tél. 2495-W 74-97

98 Réparations générales

REPARATIONS DE LAVEUSES. Réparons toutes marques de laveuses électriques **SPECIALITE:** parties Eureka. Vendons laveuses usagées reconditionnées ANTONIO BOLDUC, 1833 Bellefeuille. Tél: 2254 70-93

100 Machinerie à vendre

DOMPEUSES de toutes marques pour toutes sortes de camions, réparées par experts. R. ST-GERMAIN, 132 Ste-Elizabeth, Trois-Rivières. 60-83

MASSEY-HARRIS. Poêles émaillés blanc, congélateurs et frigidaires à lait, écremeuses, trayeuses. Pompes électriques, Wagons 600 x 16. 1623 St-Philippe, tél. 3246. 70-93

UN MOTEUR B 30, "International", 42 forces, un moulin à scie. Pompe électrique. Trayeuse. S'adresser à 286 St-Georges. 77-82

105 Fourrures - Réparation

REDUCTION FOURRURE: Paletot chat sauvage, casques hommes. Spécialité: MOUTON PERSE. Garnitures. Collets. Renard. ACHETONS FOURRURES BRUTES. Nap. Adam Gélinas 1521 Notre-Dame. 70-93

120 Coupons - Tissus

REMARQUEZ BIEN: Léopard. Matériel manteaux, costumes. Lainage robes. Crêpe. Taffetas assorti. Caleçons, camisoles. Broadcloth. Satin. Bijoux Produits Avon. Boutons plastiques. Mlle PELLAND, 953 Champflour, tél. 3137-M. 63-86

MADAME SAMSON, 1726 Notre-Dame. Bonbons de choix. Broadcloth. Belles serviettes bain. Toile à rouleaux. Produits Avon. Remèdes brevetés. Coton jaune. Draps blancs. Tél. 2633. 59-78

Mme ROUETTE, 1557 St-Olivier, Tél. 3011-J. Beau choix matériel manteaux dames. Chinchilla couleurs assorties, enfants. Crêpe à robes. Satin doublure. Cotonnade. Gilets d'enfants. 69-92

122 Vetements à vendre

A QUI LA CHANCE?... Grande Vente de FOURRURES pour 10 jours, commençant demain chez Mme Gélinas, 1779 St-Philippe. Réelle aubaine au prix de la manufacture. Jusqu'à 50% de réduction. Ne manquez pas cette occasion, une visite vous convaincra. Tél. 3115-R. 74-79

A VENDRE: 2 manteaux chat sauvage et 1 manteau en castor pour homme. En bonne condition. S'adresser: 1743 Royale. Tél. 1076-R. 76-78

MANTEAU Seal d'Hudson usagé de 4 ans, gr. 16 ans. Vendra $125., cause départ. S'adresser 1161 Ste-Ursule. 78-80

VENTE SPECIALE de manteaux usagés: Seal noir, Seal brun. Rat musqué. Mouton Perse, $10. $20. $30. $40. et $50. MAGASIN LALIBERTE, 1047 St-Maurice. Trois-Rivières. 76-78

CAP-de-la-MADELEINE

Téléphone: 4656-w

RADIO SERVICE... 3 mois de garantie sur toutes réparations de radio. Aussi brûleurs à l'huile. D.A. Blue Flame, à vendre le 1-3 comptant, 6 mois pour la balance. G. DROLET RADIO SERVICE, 336 St-Laurent, Cap-Madeleine Tél. 842-J. Cap. 68-91

SERVICE ELECTRIQUE: Pour vos réparations, achats de poêles, fers, grille-pain, lampes, fixtures fluorescentes et tout appareil électrique, adressez-vous à J.-P. MILOT, 20 Bellerive, Cap, tél.: 3416-W. Cap-61-84

SHAWINIGAN FALLS

Téléphone: 2500

A VENDRE: Tous genres de commerces, propriétés, épicerie-restaurant, carrière de pierres, magasin d'accessoires électriques, épicerie-boucherie licenciée, taverne, magasin de meubles. Emile Lafond, Agent d'immeubles, 79,-7ème Rue, Tél. 815. S 62-85

A VENDRE: Restaurant bien équipé, situé à 52,-46ème Rue. S'adresser 52,-46ème Rue. Tél. 3392. S 75-80

A VENDRE: Cottage 4 appartements plus chambre debain, fini insul brick, habitable par acheteur, emplacement 53 x 100, S'adresser Germain Loranger, 1450,-14ème Avenue, Almaville haut. S 76-81

A VENDRE: Maison 2 étages, 2 logements, 7 appartements avec chambre de bain, fini sur plâtre. S'adresser à 350, 13ème Rue, Almaville-Haut. S 77-79

A VENDRE: Tapis de turquie très propre, aussi 2 tables de salle à diner et 4 chaises, très bon prix. S'adresser 63 Champlain. S 76-77

AUBAINE: magasin de marchandises sèches à vendre, ou seulement stock marchandises pour hommes. Besoin d'espace pour manufacture. S'adresser Shawinigan Bargain Store, 29 Station, tél. 3792. S 77-82

CAMIONNETTE à vendre, aussi tour à fer. S'adresser, 4,-5ème Rue, Tél. 2147 S 76

DESIRERAIS LOUER local ou quelques appartements pour magasin, sur rue Station, 4ème, 5ème ou rue des Cèdres, pour possession immédiate ou d'ici le Mai. Ecrire M. Guy Forget, 37 Nantel, St-Jérôme. S 76-78

ECHANGERAIS logement 4 pièces au Cap de la Madeleine contre un 4 à 6 pièces à Almaville Haut, s'adresser 12A,-4ème rue Shawinigan de 5 à 7 p.m. S 79-81

GRANDE VENTE DE MEUBLES, chez Bernard Limoges, 200 Frigon, coin St-Marc, 35% de réduction sur toute la marchandise. Profitez de cette vente qui durera une semaine seulement. Tél. 2436. S 70-81

JOUEZ DES DISQUES sur votre radio, avec le reproducteur (pick-up), superbe cabinet de bois à $18.95. comptoir Musical Filion, 76, Viger, Tél. 2466. S 69-92

LE NOUVEAU MOTEUR "WHIZZER" la sensation du jour, fait pour s'adapter sur toutes les marques de bicycles, 2½ forces, 1 cylindre, 4 temps, 125 milles au gallon. Essayez-en et vous en achèterez un. Prix et circulaires sur demande en ajoutant timbre de 03cts pour réponse. Aussi distributeurs pour chaque comté et de Trois-Rivières, demandés. Distributeur pour province de Québec et Nouveau-Brunswick. R. Cotton, 60, de Montmorency, Québec. S 70-93

OUVERTURE du MARCHE BELLEVUE, Hilaire Garceau, Prop. Nous avons un beau choix de viandes, poissons et légumes, 97, des Hêtres, Tel. 4382. S 77

PROPRIETE 2 logements, à vendre. Coin de rues, grand emplacement. Située 805, 7ème Rue, Almaville-en-Haut. OSCAR NOEL. Shaw. 77-79

PROPRIETES A VENDRE: Maisons 3 ou 6 logements neufs des plus modernes. S'adresser 131 des Hêtres. dernes, loyers libres pour prompts a- Tel. 940 78-79

SHAWINIGAN REFRIGERATION ELECTRIC SUPPLY ENRG. Pour réparation domestique ou commercial de votre réfrigérateur, voyez J.A. Charest, expert diplômé, 116A,-2ème Rue, Tél. 3398 ou 3325. S 64-87

TELEPHONEZ 3808. Extermination de coquerelles, punaises, garantie, expérience 10 ans. Estimés gratuits. EUGENE BELLEMARE, 1805,-5ème Ave, Almaville Haut. S 86-89

Silhouettes par Ken Reynolds

Voici une annonce classée du Nouvelliste où il est question de chiens de garde. Je suppose que tu peux apprendre à surveiller.

VENONS de recevoir un choix limité de petits radios, 5 lampes, d'une valeur de $30.00 à $45.00. Comptoir Musical Filion, 76, Viger, Tél. 2466. S 69-92

VENTE, ACHAT, REPARATIONS, ECHANGE. Caisses enregistreuses, dactylographes, additionneuses, coffres-forts, accessoires et meubles de bureau, hôtels, restaurants, institutions, réfrigérateurs domestiques et commerciaux. S'adresser Shawinigan Cash Register and Supply, 361 St-Marc, Tél. 573. S 77-100

WESTINGHOUSE: Spécialité réparations machines à coudre, radios, machines à laver, nouveau local, 16, 4ème Rue, tél. 971, J. L. Descôteaux, exgérant compagnie Singer. S 77-101

GRAND'MÈRE

Téléphone: 331

A VENDRE: Camion ½ tonne, pneus neufs. Aussi moteur ¾ force, "Wick" S'adresser à 219,-6ème Avenue, tél. 626. G.M. 75-80

A VENDRE: Maison à 2 logements modernes. Pour information s'adresser au Garage Achille Dubois, St-Georges de Champlain. G.-M. 77-79

ATTENTION: pour réparations d'accessoires électriques, consultez toujours Raymond Tremblay. Spécialité: réparation de lumières fluorescentes. 538,-4ème Rue, tél. 653. G.M. 75-80

ON DEMANDE: Un logement de 5 ou 6 pièces, pour le 1er Mai. S'adresser Arthur Héon, peintre, 652,-6ème Avenue. G.M. 76-78

ON DEMANDE: Machine à tricoter en parfaite condition. S'adresser à 599,-5ème Avenue., tél. 2582. G.M. 76-78

SECONDE MAIN: Occasion spéciale, poêles, fournaises, bottes d'aviateur, pantalons de l'armée, meubles de toutes sortes, en grande quantité S'adresser 591,-6ème Avenue. G.M. 75-80

Chronique agricole

Montréal,3—Les arrivages d'oeufs fort abondants au début de la semaine, ont fléchi par la suite dans la mesure de la diminution des approvisionnements chez les expéditeurs à la campagne. Les commerçants rapportent que les ventes au détail ont ralenti et qu'elles ne sont actuellement que d'un volume passable. Les offres à l'Office des produits spéicaux ont été très lourdes et les exportations à l'Angleterre ont atteint le chiffre de 17 wagons.

On cote les expéditions triées en caisses gratuites sur place aux cours suivants: catégories A Gros, 35½, Moyens, 33½, Poulettes, 29½; catégorie B, 30-31; catégorie C, 25-26; emballées pour l'exportation: catégorie A Gros, 38½, Moyens, 36½, Poulettes, 32½.

Les prix du gros aux détaillants pour les oeufs en vrac sont comme suit: catégorie A Gros, 39, Moyens 37; Poulettes, 33; catégorie B, 33-34, catégorie C, 30.

Voici les prix du détail aux consommateurs: catégorie A Gros, 42-46, Moyens 40-45; Poulettes 36-40; catégorie B, 39-42; catégorie C, 33-38 en cartons d'une douzaine.

Le marché des volailles abattues reste calme étant donné la faiblesse des arrivages. La demande pour le trafic local est lente mais les prix n'ont pas varié. On est actuellement à préparer plusieurs lots pour l'exportation.

Dans le commerce de revente en gros, on offre les volailles en caisses aux cours suivants; poulets de 5 livres et au-dessus, catégorie A de lait 35-35½, B de lait, 33-33½, catégorie B, 31; catégorie C, 27-29; au-dessous de 5 livres, catégorie A de lait 33-34, B de lait 31-32; catégorie B, 29-30; catégorie C, 26-28; poulets de grill de tous poids, catégorie A de lait, 35-35½; B de lait, 33-33½; catégorie B, 31½-32; catégorie C, 28-26½; poules de 4 livres et au-dessus, catégorie A, 29-29¾; catégorie B, 27-27¾; catégorie C, 22-23; coqs, catégorie A, 20-21; catégorie B, 18-19; catégorie C, 16-17.

Les livraisons de volailles vivantes, encore assez considérables, dépassent les besoins. Le commerce n'est pas des plus actif mais les prix restent soutenus aux mêmes niveaux que la semaine dernière. L'excédent des arrivages est abattu et mis en entrepôt.

Les volailles vivantes rapportent les prix suivants pour la revente en gros: poulets de 6 livres et plus, 27-29, 5 à 6 livres, 25-26; moins de 5 livres, 22-24; poulets de grill de 2¾ livre et plus, 26-27; au dessous de ce poids, 25-26; poules de 5 livres et plus 25; 4 à 5 livres, 23-24; moins de 4 livres, 18-20; coqs 17-18. Les prix payés sont de un à deux cents plus bas.

MARCHE DU BETAIL DURANT LA SEMAINE

Il y avait en vente sur les deux marchés à bestiaux de Montréal au cours de cette semaine: 1348 bêtes à cornes, 366 moutons et agneaux, 3092 porcs et 1206 veaux. En plus, 401 bêtes à cornes, 554 porcs furent consignés aux salaisons et 149 bêtes à cornes furent maniés dans les cours à bestiaux à destination d'autres endroits au Canada.

Les prix dans la plupart des catégories étaient fermes à élevés; les transactions étaient passablement actives. Un bon pourcentage des bêtes à cornes en vente étaient des vaches et des taures et les prix haussèrent de 25 cents dans certains cas. Les prix des veaux d'herbe haussèrent un peu et ceux des porcs demeurèrent stables.

Les bouvillons de qualité moyennement bonne à bonne rapportaient $13 à $14, quelques-uns $14.50; les moyens $12 à $13 et les communs $10 et plus. Les taures variaient entre $8 et $12.50, quelques-unes de choix $13. Les bonnes vaches de boucherie se vendaient de $10 à $11.50; les moyennes $9 à $10 et les communes de boucherie $8 et plus. Les animaux pour la mise en conserve donnaient de $7 à $8. Les quelques bons taureaux offerts en vente se vendirent de $10 à $11.25 et les communs $8 à $9.50.

Les bons veaux de lait rapportaient pour la plupart $16.50, les moyens $15.50 à $16 et les communs $13 et plus. Les veaux nourris au seau étaient de $11 à $13 et les veaux d'herbe $10 à $11, la plupart $10.50 à $11, les antenais $8 à $9.

La majorité des agneaux en vente étaient des béliers, se vendant $14 à $15 non classifiés. Les agneaux très communs vendus séparément rapportaient $9 à $11, les moutons $4 à $9.

Au début de la semaine, les porcs se vendirent lentement Mardi après-midi, les ventes ont enregistré $22.25 pour la catégorie A et les truies $20 abattues.

Serviteur méconnu du Canada

Le champion le plus tenace et le mieux averti de l'Empire français, au XVIIIe siècle, en un temps où Versailles perdait le sens impérial, a été un descendant de Juifs portugais, établis à Bordeaux. Et ce Juifs, resté hautement Juif et sévère observant du rite ancestral a fourni par le sacrifice de son temps, de ses forces et de son argent la preuve qu'il était aussi bon Français que les freluquets de marquit à talons rouges sûrs de leurs origines françaises mais qui n'étaient guère bons qu'à se faire battre sous les ordres de l'incapable Soubise aux champs de bataille d'Allemagne et à s'en consoler dans les intervalles de paix en écoutant les propos pessimistes du bilieux vieillard de Ferney sur les arpents de neige du Canada.

Il fallait être bon Français pour mériter les éloges que nous voudrions lui adresser, à cette époque où dominait plus que jamais la sotte manie de caractère français de n'admirer que les choses de l'ennemi et de mépriser les choses nationales au moment même où on le combat. Abraham Gradis, lui, ne gaspilla pas sa sympathie chez l'adversaire. Il ne pensait qu'à combattre et réservait le plus gros de ses soins pour ceux que les méritaient, c'est-à-dire ses propres compatriotes, les Français.

C'est à dessein que j'emploie le terme de compatriote.

Empêchera-t-on le Juif de s'intéresser, comme tous les autres habitants de la terre, d'abord au petit coin du monde où il est né? Le Juif né en France est tout de même plus passionné, on en conviendra, pour les choses de la France que pour celles de l'Angleterre ou de l'Allemagne. Gradis se sentait français et bordelais comme tous ceux qu'il croisait dans la rue. Mais il voulait se sentir encore plus français et obtenir de la loi la reconnaissance de sa qualité. Avant 1789 le Juif n'était pas un citoyen légal du pays qu'il habitait. Abraham Gradis voulait devenir un citoyen français, sans "trait d'union". Il voulut franchir la barrière qui, depuis tant de siècles, restreignait les progrès de son peuple.

Il ne crut pas trop faire pour obtenir ce titre de citoyen français en fournissant les navires qui ravitailleront la Nouvelle-France durant les dernières années du régime français en Amérique, en les chargeant d'hommes de troupes qu'il recrutait lui-même et de provisions qu'il payait de sa poche, en leur ordonnant de forcer tous les blocus et en renouvelant ces envois sans même attendre que la cour de Versailles, perpétuelle endettée, le prie de le faire à sa place.

Jeune, il remplace déjà son père. David Gradis à la direction d'une entreprise de banque et de commerce qui, par la portée de ses opérations financières, lui donnera le sens impérial qu'ont possédé seuls en Europe, de tout temps, les grands capitalistes. Les transactions qu'il doit mener avec la Hollande, la Grande-Bretagne, les colonies françaises, les flottes de commerce qu'il doit armer pour le transport des marchandises qu'il leur achète ou leur vend, lui font comprendre que le centre de l'intérêt français se trouve à l'extérieur de la France même, qu'il se déplace sur la corte au gré des fluctuations du commerce.

Quand l'Angleterre semble être la seule nation de son siècle, après la Hollande (d'ailleurs son alliée) à comprendre que le véritable enjeu de la lutte européenne ce sont les colonies d'Afrique et d'Amérique, Gradie semble être aussi le seul ou presque à Versailles qui comprend la même chose. Il a en 1744 envoyé ses premiers navires au Canada porteurs de secours appréciables. Quatre ans plus tard à peine, il met sur pied une ligne de navigation aux traversées régulières. Un La Galissonnière, a l'oeil formé à la politique par la marine, avait compris vers le même temps la nécessité pour la France d'occuper en Amérique des avant-postes distants même s'il ne se trouvait pas de groupes de colonisateurs pour les relier au corps de la colonie principale en même s'il fallait sacrifier pour y monter la garde plus de la moitié des maigres effectifs dont il disposait. La colonie doit être couverte par ses avant-postes, comme elle-même couvre la mère-patrie. Mais il faut relier le tout par une chaine de navires chargés aussi bien d'armes que de produits d'exportation; il faut établir et maintenir cette ligne, même si pendant dix ans elle ne rapporte pas un rouge liard de profit à son créateur. Certains sacrifices n'en sont pas quand ils ont pour but un intérêt profond. A côté de la denrée étrangère, il est une chose qu'il faut acheter à son prix: la sécurité, urgente au développement de la civilisation française.

Le 10 juillet 1748 sera donc fondée la "Société du Canada", première ligne régulière de navigation entre la France et le Canada, établie spécialement pour nos besoins.

La ligne transporte les secours nécessaires. François Bigot, l'intendant de la Nouvelle-France, sa charge de les revendre aux colons, Jacques-Michel Bréard, contrôleur de la marine à Québec, fera rapport des opérations. On sait de quelle manière Bigot s'est acquitté de sa tâche. Les denrées déposées dans les entrepôts qu'a fait construire Gradis n'en sortiront que contre bon argent sonnant. Et tant pis pour les colons si le numéraire est rare dans la colonie!

La Renommée accomplit le premier voyage en avril 1749. Bigot prend le tout en change d'une note de crédit, comme la constitution de la "Société du Canada" lui en donne le droit. A la Renommée d'autres navires viennent s'adjoindre. Gradis signale lui-même à son correspondant de la Guadeloupe, M. Marin, le 26 mars 1753:

"Quatre de mes navires ont quitté la France en un mois pour Québec et deux autres partiront d'ici une semaine, dont le David pour Louisbourg."

Il songe même à une succursale

(Suite à la page 11)

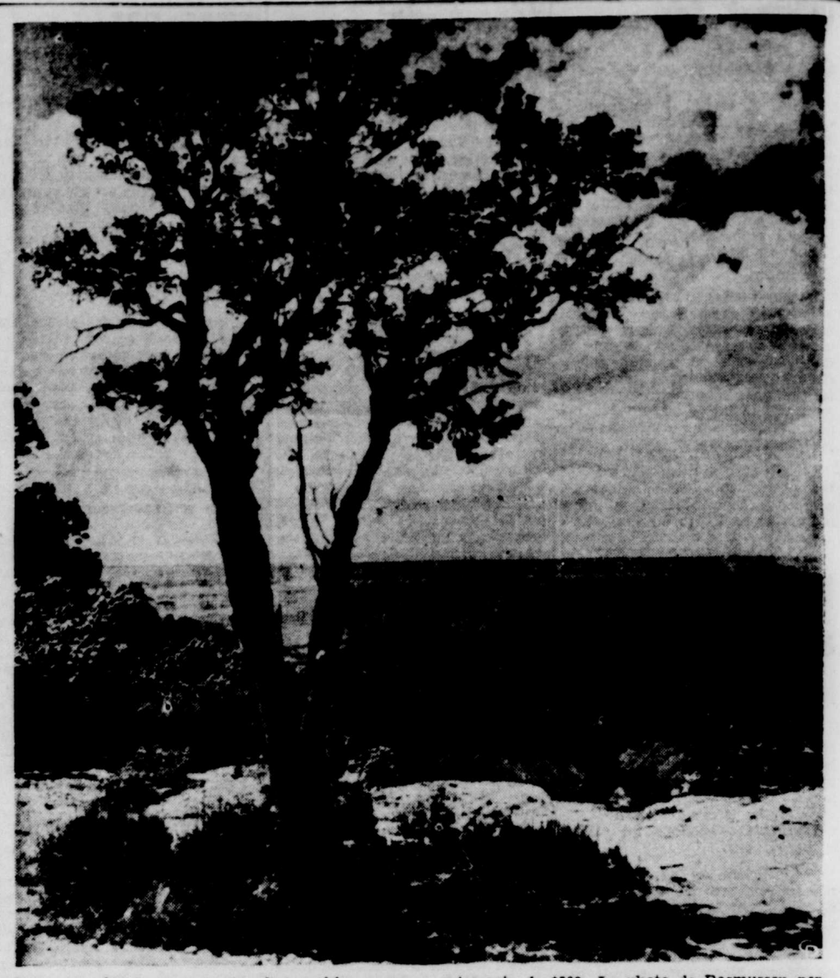

Dans un récent concours de photographies pour amateurs, cet arbre a servi de sujet à l'artiste John Rasmussen et lui a permis de gagner une premier prix de $500. La photo de Rasmussen permet de voir son seulement l'arbre mais aussi le grand Canon.

A VENDRE
Camion ¾ de tonne en bonne condition. Type armée. S'adresser: ROLAND LARIVIERE, 269, rue Loranger. Tél. 5132-J, Cap-de-la-Madeleine.

PRÊTS en ARGENT RAPIDES
Pour soins médicaux ou dentaires, etc. Empruntez $20 ou plus pour payer vos frais de médecin ou de dentiste. Vous pouvez choisir le mode de remboursement qui vous convient le mieux. Vous êtes assurés de recevoir, dans une entrevue amicale, un conseil honnête et pratique. Il existe un genre de prêt qui répond à vos exigences.
NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED
Fondée en 1930
Ed. Banque de Commerce (3e étage) 364, rue Des Forges (en face du théâtre Impérial) Tél. 1193-1194

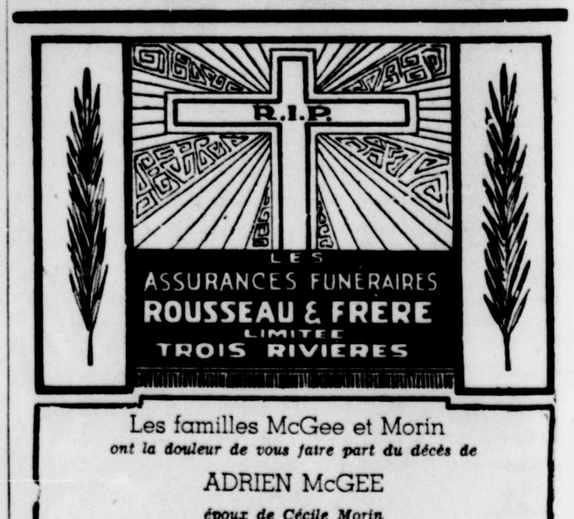

Les familles McGee et Morin
ont la douleur de vous faire part du décès de
ADRIEN McGEE
époux de Cécile Morin
survenu le 1er février 1947, à l'âge de 48 ans

*Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera

LA VOIX DE LA MAURICIE
CHLN

8.30 à 8.45

The Sacred Heart Program

Emission religieuse en anglais... Une grande émission présenté sur plus de 200 postes américains et canadiens.

★★★★

9.30, 11.30, 3.00, 5.30, 6.30

Le Banquier Spic & Span

Ce généreux personnage ne manque jamais de faire des heureux en distribuant de l'argent à ceux qui répondent à ses questions.

★★★★

2.00 à 3.00

Les demandes spéciales

Vos parents et vos amis apprécieront vos souhaits transmis par l'entremise de cette émission populaire.

★★★★

7.30 à 8.30

Le Messager Express

Lors de l'émission, lundi prochain, le grand prix sera de $35.00 . . . Quelle sera notre concurrente ? . . . nul ne le sait . . . Le hasard vous désignera peut-être Madame . . . Serez-vous prête à gagner $35.00 . . .

SYNTONISEZ 1450 KILOCYCLES

La santé des jeunes ouvrières est en danger

Montréal. — "Il y a actuellement un trop grand nombre de jeunes filles qui ruinent leur santé en travaillant au-delà de leurs forces dans les usines, les restaurants et les magasins" vient de déclarer Mlle Rita Bibaut, secrétaire nationale de la J.O.C.F. en marge de l'enquête que poursuit actuellement la J.O.C. sur la santé de la jeune ouvrière.

"Les rapports que nous avons reçus à l'heure actuelle au Secrétariat démontrent que c'est par ambition ou par imprudence que certaines jeunes filles abusent de leur santé dans des travaux qui dépassent leurs forces physiques. Obligées souvent de travailler dès la sortie de la classe, à un âge ou elles ne sont pas encore pleinement formées, elles entreprennent des travaux qui normalement devraient être accomplis par des hommes. Les excès amenés par le travail "à la pièce", les conditions insalubres d'usine, les loisirs épuisants les logements surpeuplés, l'habillement trop simplifié en hiver, une nourriture peu substantielle sont autant de causes qui détruisent la santé de nos jeunes travailleuses; d'ajouter Mlle Bibaut.

"Et la situation est d'autant plus grave que ces jeunes filles seront les mamans de la classe ouvrière de demain et qu'elles transmettront à leurs enfants un état de santé ruiné par des excès de toutes sortes, continue Mlle Bibault. Aussi la J.O.C. entend-elle tout mettre en oeuvre pour faire l'éducation de la jeune ouvrière sur ce point afin qu'elle puisse veiller elle-même précieusement à la conservation de sa santé.

La J.O.C. entend aussi faire connaitre aux jeunes travailleuses les lois existantes sur les accidents du travail et l'hygiène ainsi que les organismes d'assurance-maladie qui fonctionnent au Canada. Les autorités publiques et privées seront aussi alertées par ce problème important. En poursuivant cette tâche allègrement, la J. O. C. a la conviction de rendre un service des plus importants non seulement aux individus mais à la société entière, de conclure la Secrétaire générale de la J.O.C.

Aujourd'hui

12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Rêveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Les demandes spéciales.
2.30—**Les demandes spéciales Mozart.**
3.00—La chanson du Boulevard.
4.00—Mélodies du souvenir.
4.30—Le Dilettante.
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—Gardez l'écoute.
5.30—Causerie en marge de la Campagne des Aveugles.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—Pot-Pourri.
6.15—Ciné-Revue.
6.30—Musique du souper.
7.00—Ma chanson.
7.30—Messager Express.
8.00—Swing Symphonique.
8.30—Association des Marchands détaillants.
9.30—Evocations au piano.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Ici l'on danse.
10.30—**Chronique sportive.**
10.35—Ici l'on danse (suite).
11.00—O Canada. — Fin des émissions.

Demain

7.50—Ouverture, Horaire des programmes.
8.00—Réveil en musique.
8.01—Réveille-matin musical.
8.30—En déjeunant.
9.00—**Radio-Journal I**
9.15—Nouveautés.
9.30—Chansons-Valses.
10.30—**Le Club des échanges.**
11.00—Musique militaire.
11.15—Originalités musicales.
11.30—Intermède musical.
11.45—**Radio-Journal II.**
12.00—Musiquqe du diner.
12.30—Fiesta.
12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Rêveries musicales.
1.45—Les plus belles voix du monde.
2.00—Les demandes spéciales.
2.30—**Les demandes spéciales Mozart.**
3.00—La chanson du Boulevard.
4.00—Mélodies du souvenir.
4.30—Le Dilettante.
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—Gardez l'écoute.
5.30—Causerie en marge de la Campagne des Aveugles.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—Pot-Pourri.
6.15—**Ciné-Revue.**
6.30—Musique du souper.
7.00—Mosaique.
7.15—**La Prière.**
7.30—Le Messager Express.
8.30—**LA MINE D'OR.**
9.00—Concert Miniature.
9.45—Radio-Journal IV.
10.00—Musique de danse.
10.30—La chronique sportive.
10.35—Musique de danse (suite).
11.00—O Canada. — Fin des émissions.

Les mots croisés du Nouvelliste

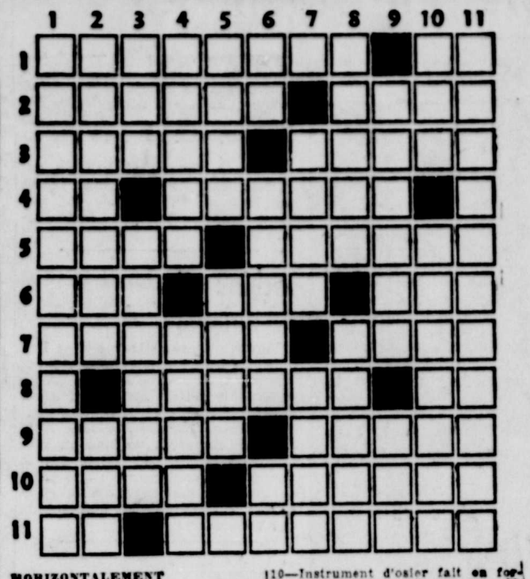

HORIZONTALEMENT

1—De Venise — Marche.
3—Donner les couleurs de l'arc-en-ciel — Successeur d'Abou Beker.
3—Assaisonnât avec du sel — Etendue d'eau peu profonde et sans écoulement.
4—Ibidem (abrév.) — Demeurer.
5—En Afrique du Nord, l'intérieur des terres — Carte grossière.
6—Article simple — Est couché — Ordre prescrit des cérémonies.
7—Lieu de ravitaillement pour les vaisseaux — Nom générique de plusieurs espèces de poirés.
8—Ne jetasse impétueusement — Conifère.
9—Troncs d'arbres — Disciples, écolier.
10—Mariage et réjouissances qui l'accompagnent — Mettre la selle sur le dos d'un cheval.
11—Pronom personnel (2e pers. sing) — Machine employée pour lisser les cuirs.

VERTICALEMENT

1—D'une manière visible.
2—Sapindacées acérinées — Partie du corps joignant la tête aux épaules.
3—Grand fleuve de l'Afrique — Adroit fripon.
4—Nom du chamois dans les Pyrénées — Table consacrée où l'on dit la messe.
5—Crâne — Tintement d'une cloche.
6—Se conjugaison — Lames de fer longues et étroites — Sa Sainteté (abrév.)
7—Manière d'être, situation — Chef lieu de canton (Orme.)
8—Remarquer — Qui plait à l'oeil ou à l'esprit.
9—Petit mammifère carnassier des pays boréaux — Choisi.
10—Instrument d'osier fait en forme de coquille — Inoccupées, découvrées.
11—Qui renferme de l'argent.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	I	N	T	E	R	O	U	V	A	B	LE
2	M	A	R	E	■	S	E	R	I	E	R
3	P	I	O	N	S	■	E	N	T	E	■
4	E	N	T	I	E	R	■	S	O	T	■
5	N	E	■	E	R	O	S	■	M	E	S
6	N	■	B	R	U	L	U	R	E	■	R
7	E	L	A	■	M	E	R	E	■	E	V
8	■	U	N	S	■	T	E	N	A	C	E
9	A	G	N	E	L	■	T	A	M	A	R
10	■	P	E	I	N	E	S	■	L	A	R	E
11	I	R	R	E	V	E	R	E	N	T	S

Serviteur méconnu du Canada

(Suite de la page 10)

joignant. Québec aux Antilles et à une "Société de la Louisiane" qui reprendrait en mieux les projets du malheureux Law.

Hélas ! la guerre se prépare à nouveau tandis que s'achève le contrat de sept ans de la société. Le contrat, prolongé d'un an à la requête de Bigot qui y trouve son profit, expire quand même en février 1755. Mais depuis mars 1755 les navires de la Société n'ont plus fait une seule traversée. C'est que le conflit a déjà commencé en Amérique, tandis qu'il n'éclatera officiellement en Europe que le 18 mai 1756. Mais Gradis n'arrête pas là ses efforts pour la colonie. La France a, depuis le début de son expansion impériale, confié le ravitaillement de ses colonies — et même leur peuplement — à des particuliers, bref elle les a affermis. Gradis, en jouant ce rôle, est semblable à ces fermiers-généraux d'ancien régime qui fournissent de leur poche à l'Etat ce qu'il lui faut vivre et se rattrapent sur les individus. Versailles va même — cela s'est vu souvent avant 1789 — jusqu'à demander à l'entreprise privée civile de lui fournir ses navires de guerre auxiliaires, de les gréer d'armes et de voiles et même de les pourvoir d'équipages, l'Etat se réservant seulement de leur donner des Etats-majors. C'est confier ses chances à un entrepreneur qui voudra récupérer sa mise de fonds, plus un intérêt variable, et qui ne sera pas toujours un entrepreneur en victoires, comme le fameux Carnot !

Gradis deviendra donc pourvoyeur et ordonnateur de guerre après l'avoir été des colonies en temps de paix. En un clin d'oeil, il transforme ses plans. Au lieu d'abandonner les affaires de la Nouvelle-France, puisque le commerce civil ne peut plus s'exercer entre elle et la France, il persévère à s'en mêler. Il n'est pas le simple profiteur qui lâche tout quand il n'y a plus espérance de profit, mais l'honnête négociant qui sent son sort lié à celui de tous les pays et qui comprend que ses sacrifices matériels doivent équivaloir les sacrifices plus sanglants de ses compatriotes. D'ailleurs la simple honnêteté du jeu demande qu'on aille jusqu'au bout, malgré les mauvaise passes.

En peu de mois, Gradis trouvera le moyen d'expédier vingt-six navires en renfort au Canada, avec troupes, munitions et vivres. L'académicien et historien Camille Jullian reconnaitra plus tard qu'à cette époque malheureuse pour la France, l'armateur Juif de Bordeaux a su se montrer plus patriote que les courtisans de Versailles.

La cour d'ailleurs sait le reconnaitre, car elle ordonne à Monsieur de Rostan, ordonnateur du port de Bordeaux, d'apporter son aide entière à Gradis. L'armateur deviendra si bien le pourvoyeur de la colonie qu'on s'adresse à lui pour une multitude de choses qui n'ont rien à voir à l'armement de la colonie. Montcalm, par exemple, lui demandera de lui trouver un nouveau secrétaire, le prédécesseur l'ayant quitté pour une profession plus tranquille . . . et le mariage. Le commandant en chef des troupes françaises en Amérique transmet même son courrier personnel, les lettres destinées à son épouse demeurée en France, par l'intermédiaire de Gradis. D'ailleurs Gradis lui-même, sentant que leurs intérêts supérieurs et leurs buts patriotiques sont liés, se charge de renseigner Montcalm sur ce qui se passe à Versailles, sur ce qu'y font ou plutôt qu'essaient d'y faire la tourbe d'ambitieux incapables qui disposent du sort de la France et des populations distantes qui se sont confiées à elle.

Gradis ne peut cependant être partout à la fois. Il ne peut être l'amiral de France ni gagner pour le roi toutes batailles, aussi bien les rencontres militaires que les victoires de la production. Ce n'est donc pas de sa faute si le Canada s'effondre. Lorsque les traitres Denys de Vitré et Louis de Verger auront successivement conduit d'abord jusqu'à l'Anse-au-Foulon puis au haut des Plaines d'Abraham les forces anglaises de Wolfe, Gradis sera sans pouvoir sur le sort de la colonie.

Il aura cependant le plaisir de lui rendre plus tard un dernier service en apportant à ses habitants la satisfaction indirecte du châtiment infligé à celui qui les a tant fait souffrir durant les pénibles années de la seconde guerre de Sept ans. Bigot. Le traité de Paris est à ce moment signé. La France va recommander d'oublier le Canada, mais son dernier gouverneur, — Pierre de Cavagnal, marquit de Vaudreuil, — obtient que l'on mette en jugement Bigot et sa bande. Et c'est en témoignage d'Abraham Gradis presque septuagénaire et chargé de l'administration et de la reconnaissance de la cour que l'on fera appel contre cet amas de belles fripouilles. C'est sa parole, appuyée sur l'éloquence irréfutable de ses livres de compte, qui amènera la disgrâce, la confiscation et le bannissement pour la plupart d'entre eux. Ce que les plaintes de Vaudreuil et de Montcalm n'ont pas pu obtenir autrefois est ainsi atteint aujourd'hui.

Après cette date, Abraham Gradis, armateur de Bordeaux, n'aura plus rien à chez nous. Devenu citoyen français de plein droit, quand ses coreligionnaires ne sont rien encore aux yeux de la loi française, il maurra en 1780 ayant eu le temps de voir la marine française reprendre son rang, le premier, au cours de la guerre d'Amérique où son intervention donne la victoire à un autre établissement indigène, celui des Treize Colonies en révolte contre Albion.

Adrien ROBITAILLE

IMPERIAL
LUNDI - MARDI
DARRYL F. ZANUCK présente
Leave Her to Heaven
By Ben Ames Williams
in TECHNICOLOR
Gene TIERNEY • Cornel WILDE
Jeanne CRAIN
"TAHITI NIGHTS"
DAVE O'BRIEN — JINX FALKENBURG

CINEMA de PARIS
JUSQU'A VENDREDI
SON FILM LE PLUS ÉLOQUENT
Edwidge FEUILLERE dans "TANT QUE JE VIVRAI"
avec Jacques BERTHIER
GEORGES GUÉTARY dans Chansons d'Amour
avec MARTINE CAROL
Horaire: 1.40 - 6.45 - 8.15 hres

CAPITOL
AUJOURD'HUI
CARY GRANT
INGRID BERGMAN
in ALFRED HITCHCOCK'S
Notorious!
with CLAUDE RAINS
LOUIS CALHERN - MADAME KONSTANTIN
Directed by ALFRED HITCHCOCK

RIALTO
LUNDI - MARDI - MERCREDI
EN PRIMEUR
ALEXANDRE DUMAS' The Wife of MONTE CRISTO
JOHN LODER
LENORE AUBERT
Deuxième grande vue!
TEX RITTER DAVE O'BRIEN — THE TEXAS RANGERS
THREE IN THE SADDLE
Glen WILKERSON

RETENEZ BIEN CE NOMBRE:
550
Il aura bientôt une grande importance

De nouveau, pour votre agrément
l'Heure Northern Electric
avec Paul Scherman
et L'ORCHESTRE DE CONCERT Northern Electric
EN AVANT AVEC LE CANADA
UN RÉCIT DRAMATIQUE
Narration par François Bertrand
ARTISTE INVITÉ
EDMUND HOCKRIDGE
Baryton de Vancouver qui retourne comme artiste invité à "l'Heure Northern Electric", pour chanter "The Song is You" et "None but the Lonely Heart" de Tchaikovsky.
40-7-90F
LUNDI: 8.00 - 8.30 p.m.
CBF - CFCF MONTREAL

Ce soir,
RADIO-CONCERTS CANADIENS
sous la direction de
JEAN DESLAURIERS
vous présenteront comme invités spéciaux
LÉOPOLD SIMONEAU
ténor canadien réputé
et ESDRAS MINVILLE
directeur des Hautes Etudes Commerciales
Poste CBF
lundi, 3 février, 9 h. à 9 h. 45
Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivront leurs traces.
Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.
MOLSON'S
4718F

R.I.P.
LES ASSURANCES FUNERAIRES
ROUSSEAU & FRERE LIMITEE
TROIS RIVIERES

Les familles Loranger et Bourassa
ont la douleur de vous faire part du décès de
REAL LORANGER
époux de Armance Bourassa
survenu le 2 février 1947, à l'âge de 26 ans.
Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.00 heures, en l'église Ste-Etienne des Grès, mercredi le 5 février.
Le convoi quittera la résidence mortuaire, 4ème rang Saint-Etienne, à 8.00 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.
St-Etinne des Grès, 3 février 1947
AIRD

R.I.P.
LES ASSURANCES FUNERAIRES
ROUSSEAU & FRERE LIMITEE
TROIS RIVIERES

Les familles Olsen et Pagé
ont la douleur de vous faire part du décès de
ELINA H. OLSEN
épouse de Léon Pagé
survenue le 2 février 1947, à l'âge de 39 ans
Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 9.30 heures, en l'église Cathédrale mercredi le 5 février 1945.
Le convoi quittera la résidence mortuaire à la Baie-Joly, à 8.30 heures, pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.
Trois-Rivières, 3 février 1947
AIRD

L'AGENT SECRET X-9 — Par Charles Flanders

MANDRAKE, LE MAGICIEN — Par Lee Falk et Phil. Davis

Feuilleton du Nouvelliste

"La Huttière

par Alice Pujo

21

Fatigué de penser, il se laissa aller à une vague somnolence.

Le temps passa, des oiseaux pépiaient sur la fenêtre, le soleil incendiait le jardin.

Une cloche grêle laissa tomber onze coups. L'instant d'après, un grattement léger à la porte fit lever l'infirmière et quelqu'un traversa la chambre.

Deux personnes s'approchèrent du lit. Le blessé eut un léger tressaillement au contact, sur son front, d'une petite main dont il reconnut le parfum.

Cependant, il n'ouvrit pas les yeux, mais il put suivre le colloque proféré à voix basse à son chevet.

—A-t-il repris connaissance? A-t-il parlé?

—Non, mademoiselle, pas un mot. Malgré cela, nous pouvons dire que son état est aussi satisfaisante que possible.

—Mon Dieu! Quel soulagement pour moi que de le savoir hors de danger! J'aurais eu toute ma vie un remords affreux s'il lui était arrivé malheur.

—Comment cela, mademoiselle? Un accident, ce n'est pas votre faute?

—Oh si! j'avais écouté mon père., ce ne serait pas arrivé. Il était d'avis que nous prissions des places sur un auto-car pour faire l'excursion de la grande corniche et c'est moi qui ai voulu absolument prendre ma petite auto, beaucoup trop faible pour une ascension en montagne. C'était une folie de la faire seule avec les difficultés de la route. Je ne l'ai compris que trop tard.

"J'en ai d'autant plus de peine que c'est volontairement pour nous porter secours que ce pauvre jeune homme s'est exposé à la mort.

—Vous ne l'aviez jamais vu? Un inconnu?

—Oui. Mais j'ai des raisons de penser, d'après le nom qui était inscrit à son hôtel de Nice ou mon père a fait prendre ses bagages pour les apporter ici, que...

Elle s'interrompit pour demander:

—Mais il y a une chose que je voudrais bien savoir: pensez-vous qu'il pourra parler bientôt?

—Le docteur avait dit neuf à dix jours. C'est aujourd'hui la neuvième.

—Je pars. Ma tante m'attend en bas. Merci pour vos bons soins, madame Sophie.

"Ah! s'il pouvait parler demain!...

"Que je voudrais donc savoir...

Les petits pas s'éloignèrent avec précaution. Ceux de l'infirmière, feutrés par les pantouffles, les autres à peine perceptibles, glissant sur le parquet ciré.

La porte se referma sans bruit.

A travers ses cils, le blessé, pas aussi inconscient qu'on l'eût supposé, entrevit une seconde une élégante silhouette rose et un petit chapeau de paille.

Qui était cette inconnue? Pourquoi prenait-elle un si vif intérêt à sa santé?

De quels remords avait-elle parlé et enfin que voulait-elle savoir?

Cela l'intriguait. Qu'avait-elle, à lui demander quand il pourrait parler?

Il se retourna, énervé, et gémit de douleur quand son épaule vint toucher le fer du lit.

L'infirmière s'approcha.

Elle vit deux yeux au regard intelligent, bien ouverts.

—Ah! dit-elle, étonnée. Je crois qu'il reprend connaissance. Eh bien! monsieur, m'entendez-vous? Pouvez-vous me répondre?

Il articula non sans difficulté:

—Qui donc était ici tout à l'heure? et... que voulait-elle savoir?

—Ah! vous avez entendu? C'est bon signe. Je suis contente. Aller! vous voilà bientôt guéri, tout va bien! Seulement ne vous agitez pas.

—Qui était cette personne? Dites?

—Qui cela? Ah! oui. Mais c'est la demoiselle que vous avez sauvée. Elle vient tous les jours demander de vos nouvelles et même, dans les premiers temps, elle venait deux et trois fois.

—J'ai été très malade?

—Dame! un trou à la tête et une clavicule cassée. La clavicule, ce n'est rien, mais votre pauvre tête! Elle vous faisait souffrir, et puis vous aviez le délire.

—Qu'est-ce que je disais?

—Vous répétiez tout le temps: Alain sera content. Tu es content, Alain? Tu es content?" J'étais fatiguée de vous répondre que oui.

Le blessé esquissa un sourire qui ressemblait à une grimace.

—Ne vous agitez pas, essayez de dormir, ajouta l'infirmière avec autorité.

—Encore un mot, madame, je vous prie? Cette jeune personne reviendra-t-elle?

L'infirmière revint border les draps que l'agitation du malade avait déplacés.

—Peut-être, dit-elle en souriant, si vous êtes raisonnable. Là! Fermez les yeux, vous allez dormir un peu. Si vous avez de la température, le docteur interdira toute visite.

Immédiatement, le jeune homme ferma les yeux et peu à peu se laissa glisser à un sommeil réparateur.

La jeunesse est, en certains cas, une fameuse alliée de la médecine.

En celui qui concernait l'automobiliste de la Corniche, ce fut une résurrection.

Le jour suivant, vers dix heures son pansement refait, entouré de linge immaculé, notre blessé, l'oeil vif (celui que l'on voyait), le bras bandé, à demi couché sur un fauteuil et soutenu par des oreillers, attendait ses visites... il ne fut point déçu.

La cloche grêle finissait de sonner les derniers coups de onze heures quand un petit pas pressé se fit entendre dans l'escalier.

Un toc-toc à la porte et, sans attendre de réponse, la visiteuse entra, vive, pressée comme à l'ordinaire.

Mais, à peine eut-elle fait quelques pas qu'elle s'arrêta au milieu de la pièce, étonnée, joyeuse:

—Oh! madame Sophie, mais il est guéri!

Puis, aussitôt, confuse et faisant mine de se retirer, Françoise ajouta:

—Pardon, Monsieur, je n'aurais pas dû entrer. Je regrette de vous avoir dérangé, mais je ne savais pas...

Le jeune homme salua avec autant de grâce que pouvait le lui permettre un oeil absent et un bras bandé, en répondant:

—Vous ne me dérangez nullement, mademoiselle... ou madame. Je suis très heureux de vous voir pour vous remercier de l'intérêt que vous avez bien voulu me témoigner et...

La jeune fille se rapprocha, elle interrompit dans un élan spontané:

—Ne parlez pas de remerciements, quand c'est nous, mon père et moi, qui vous devons tant de gratitude. Vous avez exposé votre vie si courageusement. C'est pour nous que vous avez failli mourir.

—Mon Dieu, mademoiselle, je n'ai fait que tout galant homme eût fait à ma place, et, maintenant que j'ai l'honneur de faire votre connaissance, je me félicite doublement de l'heureuse chance qui m'a permis de vous tirer de ce mauvais pas.

—Où ma folle imprudence nous avait entraînés. Mon père, M. Richaud, et ma tante Mlle Morane, viendront vous faire une visite aussitôt que votre état vous permettra de les recevoir. Moi, je venais seulement demander de vos nouvelles et vous le voyez, je suis entrée sans cérémonie.

—Et vous avez bien fait,.. Je vous en prie, mademoiselle, acceptez cette chaise un instant. Je désirais beaucoup vous exprimer mon admiration pour le courage vraiment extraordinaire dont vous avez fait preuve l'autre jour; y a-t-il trois jours ou trois semaines? Je ne sais plus!

(à suivre)

Carnet social

Réception

Mardi dernier, Mme Damien Levasseur recevait à déjeuner, au Château de Blois, en l'honneur de Mme Paul Bailley, de New York.

Déplacements

M. et Mme Gérard Lesage, de Louiseville, étaient de passage en notre ville, ces jours derniers.

Mme Donat St-Louis, de Maskinongé, de passage en notre ville, ces jours derniers, l'invitée de M. et Mme Armand Clément et de M. et Mme Ernest St-Louis.

Mme Joseph Saucier, de Maskinongé, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

Mme W. B. Lafrenière, de Maskinongé, a passé quelques jours en notre ville, récemment.

Mlle Laurette Dupuis, inst., était l'invitée de sa soeur Mme A. Paquin, du Cap-de-la-Madeleine, ces jours derniers.

M. et Mme Napoléon Croisetière de passage en notre ville, ces jours derniers, les invités de M. et Mme Raoul Croisetière et de M. et Mme Jacques Morency.

M. et Mme Réal Legris étaient de passage à Louiseville, ces jours derniers, les invités de M. et Mme Louis Caron.

Mme Eddy Normandin, était de passage à St-Luc de Vincennes, ces jours derniers.

Mlle Blanche Fugère a fait un bref séjour à St-Luc de Vincennes, récemment.

M. et Mme Walter Bibeault, étaient de passage à Montréal, ces jours derniers.

M. Paul Lavigne a fait un bref séjour à Montréal, récemment.

M. et Mme Lucien Lemaire, de Montréal, passent quelques jours en notre ville.

Mlle Gabrielle Lemieux, de Victoriaville, de passage en notre ville, l'invitée de ses amies.

M. et Mme Jean Riverin, de Québec, de passage en notre ville, pour quelques jours.

Au jubilé d'argent du T.R.P. Romain Saint-Cyr

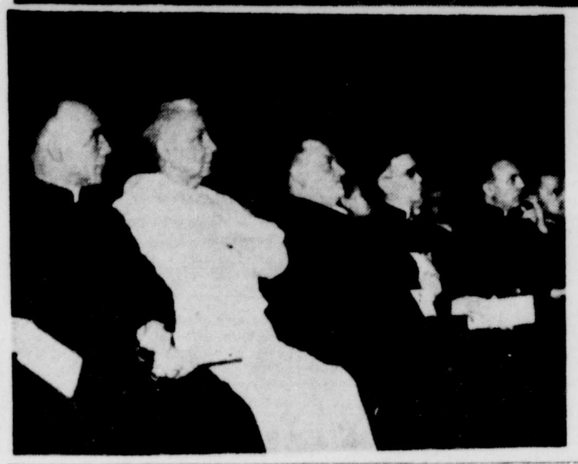

Ces photos ont été prises à la salle paroissiale de l'église du Saint-Sacrement, à Montréal, à l'occasion de la célébration d'un jubilé d'argent sacerdotal. Le héros de la fête, le Très Révérend Père Romain Saint-Cyr, provincial de la congrégation au Canada, est originaire de Sainte-Gertrude, comté de Nicolet, et il compte une nombreuse parenté aux Trois-Rivières, à Shawinigan et sur la rive sud. Il est le fils de feu Arthur Saint-Cyr et de feu Léonie Arcand. Photo du haut: le Père SAINT-CYR est photographié avec Son Honneur le maire CAMILLIEN HOUDE, de Montréal; ses frères, MM. BENOIT SAINT-CYR, de Shawinigan, et NESTOR SAINT-CYR, de Sainte-Gertrude; son beau-frère, M. RODOLPHE FERRON, de Sainte-Gertrude; ses oncles, MM. URGEL SAINT-CYR, des Trois-Rivières, et ALFRED SAINT-CYR, de Sainte-Gertrude, etc... Photo du bas: de gauche à droite, M. le chanoine MAURICE PATRY, supérieur du séminaire des Trois-Rivières; le Révérend Père RAYMOND PICHE, o.p., supérieur du monastère Sainte-Catherine-de-Sienne aux Trois-Rivières, un cousin du jubilaire; Son Honneur le maire CAMILLIEN HOUDE, le Très Révérend Père SAINT-CYR, et le Très Révérend Père LUDOVIC LONGARI, d'Italie, général des Pères du Saint-Sacrement.

Une excellente année pour l'Industrielle

Au cours de l'an dernier, l'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie a subi une lourde perte par la mort de son digne Vice-président, M. C.-E. Taschereau, qui était un des fondateurs de la Compagnie, disait au début de son rapport annuel, M. A. F. Muth, gérant général de la compagnie.

1946 a été une année très favorable pour l'assurance cause du montant considérable d'argent en circulation et du fait que le public ne peut pas encore acheter toutes les marchandises dont il a besoin tant que la production n'aura pas atteint un niveau pouvant répondre à la demande régulière. Notre Compagnie a donc essayé de prendre avantage de toutes les opportunités qui lui étaient offertes pour augmenter son volume d'affaires et nous sommes très heureux de rapporter 1946 comme ayant été une année mémorable et sans précédant dans l'histoire de la Compagnie. Une lourde somme de travail a été placée sur les épaules du personnel de la Compagnie et c'est avec grand plaisir que nous leur offrons aujourd'hui nos plus sincères remerciements et notre appréciation pour la façon avec laquelle ils ont mené à bonne fin leurs tâches parfois très difficiles et aussi pour le loyale coopération dont ils ont fait preuve. Notre personnel se compose maintenant de 545 employés réguliers, dont 133 au siège social, 34 dans les succursales, 14 gérants de districts 30 assistants-gérants et 314 agents.

Nouvelles affaires et assurance en force: Les nouvelles affaires émises au cours de l'année se sont chiffrées à $30,098,415.00 et l'assurance en force à la fin de l'année se totalisait à $112,228,994.89. L'augmentation de l'assurance en force, la plus considérable que la Compagnie ait réalisée depuis sa fondation s'est élevée à $19759,940.13 alors qu'en 1945 nous avions atteint $14,848,891.75.

Revenu: Les primes perçues se sont élevées à $3,282,572.05. Le total des recettes en primes, intérêts etc. a été de $3,837,405.99, soit une augmentation de $627,886.73 sur 45 Le taux d'intérêt réalisé sur les placements fut de 4.50%. comparativement à 4.65% pour l'année précédente, représentant un déclin de .15% et un déclin de .43% sur 1944. A la fin de 1945 l'excédent de la valeur au marché de nos placements sur la valeur aux livres à cette même date était de $436,229. 27 et à la fin de 1946, cet excédent se chiffrait à $558,975.85.

Déboursés aux assurés: A nos assurés, aux veuves, dépendants et autres bénéficiaires, un montant de $495,740.05 fut payé au cours de l'année. Cet item est ainsi réparti: Réclamations par décès, $245,635.06 dotations à maturité, $34,881.84; dividendes aux assurés, $63,562.76; valeurs de rachat, $124,187.61; rentes et autres paiements, $27,472.78.

Réclamation décès: Notre expérience de mortalité est demeurée favorable. Le montant payé a été de $245,636.06, comparativement à $219,909.88 en 1945. Ceci semble favorable si l'on considère que le montant d'assurance en vigueur a augmenté de 21.4%.

Actifs: Le total des actifs disponibles pour la sécurité des porteurs de polices se chiffre à $9,464,628.22, une augmentation de 25.6% sur 1945, soit $1,928,365.94. Il est intéressant de comparer les genres de placements et le pourcentage qu'ils représentent en rapport avec les actifs totaux pour les années 1945 et 1946.

En raison de l'activité dans la construtcion des maisons privés depuis la fin de la guerre, nous avons eu l'opportunité de faire un nombre considérable de prêts hypothécaires. Nous avons donc essayé de prendre avantage de toutes les opportunités offertes pour placer l'argent de la Compagnie dans ce genre de placement pourvu que nous y trouvions la sécurité habituellement requise. Au cours de la prochaine année, nous continuerons nos efforts en vue d'augmenter nos hyopthèques autant que possible.

PASSIF: L'item la plus considérable est la réserve des polices, c'est-à-dire $7,871,207.85, lequel représente une augmentation de $1,-619,494.88 sur l'an dernier. Les affaires placées au cours des cinq dernières années ont été évaluées sur une base de 3% et les émissions présidentes sur une base de 3½ %

EXPANSION: Nous avons maintenant des succursales aux endroits suivants: 2 dans la ville de Québec, 4 dans Montréal et une dans chacune de ces villes: Shawinigan Falls, Trois-Rivières, Valleyfield, Thetford Mines, Grand'Mère, Chicoutimi, Sherbrooke, Saint-Jérôme, Victoriaville, Joliette, St-Hyacinthe, Drummondville, St-Jean, Hull, Sorel et Jonquière. Ceci fait un total de 22 succursales. Les neuf dernières mentionnées ont été ouvertes au cours de l'an dernier.

Nos hommes qui travaillent au bureau de Hull font aussi des affaires à Ottawa. Toutefois l'espace pour le bureau est très petit et l'installation a plutôt été faite sur une base temporaire en attendant que nous puissions trouver un local plus spacieux à Ottawa où nous projettons faire un bureau central qui desservira tant Hull qu'Ottawa. Au cours de l'an dernier, la Compagnie a obtenu une licence pour transiger en Ontario et nous anticipons faire une plus grande expansion dans cette province au cours de 1947.

La Compagnie a toujours pris un grand intérêt dans l'éducation et l'entrainement de son personnel. Presque tous les employés du Bureau-Chef suivent, soit les cours d'Actuariat ou ceux du Life Insurance Institute of Canada. Un très grand pourcentage du personnel-vendeur suit les cours de l'Association des Assureurs-Vie du Canada. Nous avons déjà 28 hommes à notre service qui ont obtenu leur degré C.L.U. (Chartered Life Underwriter). Au cours des 2 prochaines années, nous espérons augmenter considérablement le nombre d'instructeurs en charge de l'instruction et de l'entrainement dans la vente.

Il est très intéressant de noter l'augmentation, tant dans l'assurance en vigueur que dans les actifs, au cours des dix dernières années et particulièrement la croissance du département ordinaire.

La Compagnie est dans une position financière très solide et elle est très bien organisée pour donner un service de premier ordre à ses assurés et ses prospectés. Les conditions d'affaires en général étant très favorables, nous entrevoyons l'avenir avec grande confiance.

Ottawa défait Shawinigan 5 à 2 Royal bat Valleyfield 5 à 4

Ottawa, 3 (P.C.) — Les Sénateurs d'Ottawa ont compté quatre buts consécutifs dans la première période pour vaincre les Cataractes de Shawinigan au compte de 5 à 2 ici samedi soir devant 6,500 personnes, dans une joute régulière de la ligue Sénior du Québec.

Eddy Slowinski y alla d'une paire de buts pour les Sénateurs tandis que Syd Howe, Frank Turik et Lude Check comptèrent les autres buts du club Ottawa.

Bill Kosick fut le seul compteur des Cataractes en collectant les deux buts des perdants.

Les Colvin fit 36 arrêts contre 25 pour Legs Fraser.

— O —

Montréal, 3 (P.C.) — Un but compté par Jimmy Haggerty dans la période supplémentaire a permis au Royal de Montréal de triompher des Braves de Valleyfield par 5 à 4 hier après-midi devant 6,728 personnes, dans une joute régulière de la ligue Sénior du Québec.

Haggerty et Locas furent les gros canons du Royal avec chacun deux buts tandis que Bob Pepin collecta l'autre but des vainqueurs.

Freddy Kovalchuck, Jimmy Orlando, Eddie Brown et Kitoute Jonnette enrégistrèrent les buts du Valleyfield.

Rangers

(Suite de la page 6)

Deuxième période

3—New-York, Laprade (Juzda, Colville) 1.10
4—New-York, Warwick (Juzda) 8.40
5—New-York, Trudel (Demarco) 17.39

Punitions: Richard, (mineure et mauv. cond.), Russell, Juzda.

Troisième période

6—New-York, Russell 4.54
7—New-York, Hextall (Bell) 9.11
8—New-York, Laprade (Moe) 12.20

Punitions: Gardner, Mosdell, Leswick.

Montréal, 3. (P.C.) — Le Canadien de Montréal a finalement repris la tête de la N.H.L. samedi soir en l'emportant par 2 à 1 sur les Rangers de New York tandis que les Leafs de Toronto se faisaient battre 5 à 4 par les Black Hawks de Chicago.

Déclassé durant les deux-tiers de la joute, le Canadien fit plaisir aux 11,383 partisans en triomphant des Rangers lorsque Billy Reay et Maurice Richard déjouèrent Chuck Rayner pour permettre au Tricolore de monter en première place dans la N.H.L. Les Rangers perdirent au moins trois buts par quelques pouces ou secondes et finalement Tony Leswick réussit à compter l'unique but des Rangers sur la fin de la joute pour sauver son club d'un blanchissage.

Le Canadien n'alignait pas Kenny Reardon et Léo Lamoureux tandis que Rangers étaient sans les services de Gardner et Alfie Pike.

Il y eut des combats de boxe dans la dernière période alors que Richard remporta la décision sur Leswick et Bill Moe tandis que Glen Harmon fut trop vite pour Hextall. Richard reçut une majeure et Harmon 10 minutes de mauvaise conduite. Les joueurs du New York sista à la joute et encouragea les malchanceux porte-couleurs de la ville reine.

— O —

Détroit, 3 (P.A.) — Comptant deux buts en 28 secondes dans les dix premières minutes de jeu de la dernière période, les Bruins de Boston ont réussi à faire partie nulle de 2 à 2 avec les Red Wings de Détroit samedi soir devant 12,678 personnes dans une joute régulière de la ligue Nationale.

Guidolin et Barry ont compté pour Boston tandis que Pete Horeck et Jimmy Conacher enrégistrèrent les buts du Détroit.

s'en tirèrent avec des mineures.

Sommaire:—

Première période:

1—Montréal: Reay (Filion, Bouchard) 17.58

Punition: Trudel.

Deuxième période:

Point: Aucun.

Punition: Aucune.

Troisième période:

2—Montréal: Richard (O'Connor) 7.42
3—New York: Leswick (Warwick) 17.30

Punitions: Richard (mineure et majeure), Leswick, Harmon (mineure et mauvaise conduite), Hextall.

Chicago, 3. (P.A.) — Les Black Hawks de Chicago ne sont pas éliminés du détail de la N.H.L. et encore hier soir ils ont démontré aux Bruins de Boston qu'ils étaient encore dangereux en leur infligeant une défaite de 3 à 1 devant plus de 16,310 personnes. C'était la seconde victoire en deux jours pour le Chicago.

Gadsby, Wares et Max Bentley furent les compteurs du Chicago tandis que Gallinger compta l'unique but des Bruins.

— O —

Toronto, 3. (P.C.) — Après un début chancelant, les Black Hawks de Chicago se sont soudainement réveillés pour réussir à vaincre les Maple Leafs de Toronto au compte de 5 à 4 ici samedi soir pour faire descendre les Leafs en seconde position dans le classement de la N.H.L. par suite de la victoire du Canadien sur les Rangers par 2 à 1.

Les Leafs avaient neuf points d'avance il y a deux semaines mais depuis que plusieurs joueurs ont pris le chemin de l'hôpital, ils ont perdu du terrain et les voici maintenant en seconde place.

Le trio Bentley-Mosienko-Bentley fut sensationnel pour le Chicago. Doug. Bentley compta deux buts fournit une assistance. Max Bentley y alla d'un but et d'une assistance tandis que Bill Mosienko collecta une assistance. Kaleta fut un autre porte-couleur des Hawks qui s'illustra en enrégistrant deux buts.

Gaye Stewart fut le meilleur compteur du Toronto avec deux buts. Apps et Kennedy comptèrent les autres buts des Leafs.

Une foule de 13,390 personnes assistaient.

Sherbrooke 3 Lachine 3

Sherbrooke, 3. (P.C.) — Les meneurs de la ligue Provinciale, le St-François de Sherbrooke, ont fait partie nulle avec les Rapides de Lachine au compte de 3 à 3 ici samedi soir, dans une joute très intéressante.

Meronek, Perron et Paulsen ont collecté les buts du Lachine tandis que Bastien, O. Carnegie et Denault comptèrent ceux du Sherbrooke.

Lachine 5 Victoriaville 4

Victoriaville, 3. (P.C.) — Les Rapides de Lachine ont triomphé des Tigres de Victoriaville par le compte de 5 à 4 hier après-midi apres une joute rapide et sensationnelle.

Gauthier Thibault, Burnett et Dussault scorèrent les buts du Victoriaville tandis que Morin fut le meilleur du Lachine avec une paire de buts. Raymond, Perron et Fitzpatrick collectèrent les autres buts des vainqueurs.

Cornwall 2 Sherbrooke 1

Sherbrooke, 3. (P.C.) — Les Cougars, de Cornwall, ont causé une vilaine surprise, hier après-midi, en l'emportant au compte de 3-1 sur le Saint-François, de Sherbrooke, meneurs de la ligue Provinciale.

Bastien compta l'unique point du Sherbrooke, au début de la joute, et le Cornwall réussit à annuler le compte, dans la dernière période, lorsque Gardner prit Barefoot en défaut, puis Maundrell donna la victoire aux Cougars, sur la fin de la période finale.

SKI

C'est en effet samedi soir dernier qu'eut lieu la danse au chalet du Club de Ski des T.-Rivières. Ce fut un succès formidable à tous les points de vue. Depuis le début de ces activités, jamais une telle soirée n'avait été organisée par un personnel si coopératif. D'ailleurs, personne n'avait à s'inquiéter à propos de l'organisation, puisque le chef organisateur en était "Bob" Custaud, toujours assidu et consentant. Aussi, les membres et amis désirent le féliciter grandement.

Tout le monde fut très satisfait et apprécia beaucoup la coopération des membres qui participèrent aux préparatifs de cette agréable soirée. Il y aura certainement d'ici peu une autre danse aussi accueillante que celle-ci. D'après la figure de tous les invités, personne ne semblait déçu, ou même ennuyé: au contraire, l'orchestre divertit si bien tout le monde qu'on oublia presque l'heure.

La plupart des couples étaient des membres, parmi lesquels on remarquait P. Grenier et son épouse, Ken. Gaulin aussi accompagné de son épouse, et naturellement, n'oublions pas "Bob" Custaud et sa douce moitié.

Parmi la foule réjouie, on pouvait même voir des gens de Shawinigan, lesquels ne pouvaient s'imaginer que le club ait subi de tels changements en un an. Ils ont chaleureusement félicité les autorités du club et les membres qui pourvoient à l'entretien du chalet.

Enfin tout le monde a quitté le chalet content d'une si amusante soirée et se promettant bien d'y revenir si la chose se présente de nouveau.

On prie les membres de ne pas oublier la soirée récréative hebdomadaire du mercredi.

St-Hyacinthe 12 Verdun 6

St-Hyacinthe, 3. (P.C.) — Les Gaulois de St-Hyacinthe ont écrasé les Aigles de Verdun par 12 à 6 hier après-midi dans une joute régulière de la ligue Provinciale.

Les Aigles jouèrent la partie avec seulement deux substituts.

Hébert et Aubuchon ont compté chacun deux buts pour St-Hyacinthe tandis que Gravel, Despelteau, Préfontaine, Kowcinak, Lessard, Longpré, Toschak et Bouchard furent les autres compteurs des vainqueurs.

Burr et Tamminen furent les compteurs du Verdun.

Revision

(Suite de la page 3)

2ième Vice-Président: Jules Montour

Comité des Courses

Président: Chs-P. Rocheleau
Vice-Président: Jules Montour
Secrétaire: Edmour Hudon

Comité des Chevaux

Président: Jos Hébert, Bécancour
Vice-Président: Martin Ferron, Louiseville.
Surintendant: Emile Caron, Banlieue.

Comité des Bovins

Président: Azellus Lavallée, Berthierville.
Vice-Président: Thomas Boivin, Yamachiche.
Surintendant: Stanislas Panneton, Ste-Marguerite.

Comité des Porcs et Moutons

Président: Armand Bourassa, Yamachiche.
Vice-Président: Henri Héon, Trois-Rivières.
Surintendant: J. Bte Grenier, Yamachiche.

Comité de l'Aviculture

Président: Chs-E. Milette, Ste-Marguerite.
Vice-Président: Georges Bellefeuille, Trois-Rivières.
Surintendant: Eugène Bégin, Trois-Rivieres.

Comité des Produits de la Ferme

Président: Pierre Chevalier, Trois-Rivières.
Vice-Président: Jos. Montour, Banlieue.
Surintendant: Jean-M. Beaudry, Trois-Rivières.

Comité de l'Industrie Féminine

Présidente: Mme Raoul Provencher, Trois-Rivières.
Vice-Présidente: Mme Gaston Panneton, Ste-Marguerite.
Surintendante: Mlle Gilberte Milette, Ste-Marguerite.

Contrôleur des Inscriptions: Gaston Panneton.

Le protêt du Shawinigan sera étudié prochainement

Montréal, 3 (P.C.) — Arthur Vinet, président du club de hockey Valleyfield de la ligue Sénior du Québec, annonce que le protet du club Shawinigan voulant que les Braves se servirent de 16 joueurs, soit un de plus que la limite, lors d'une joute régulière de ce circuit il y a un mois, est encore sujet à discussion et une assemblée sera annoncée prochainement pour régler ce cas.

Les patrons du Nouvelliste

Le patron No 3031 est établi pour les grandeurs suivantes: 12, 14, 16, 18, 20 ans, tailles 36, 38, 40, 42 44 et 46. La taille 36 requiers 3½ verges de tissu de 39 pouces pour modèle à manches courtes ou 3½ verges de tissu de 35 pouces avec ⅝ verge de tissu contrastant.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez toute commande comme suit: Service des patrons "Le Nouvelliste" Trois-Rivières.

Le prix du patron est de 20 sous plus 0.01 de taxe. Seuls les bons de poste de plus de 0.40 seront acceptés ou les chèques AU PAIR aux Trois-Rivières de 0.21 et plus. La monnaie est également acceptée, mais NON les TIMBRES-POSTES.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

M. PRINCE
Réparations et Nettoyage des Stores Vénitiens
373, Des Forges, Tél: 4493

DOCTEUR
Fernand BEAUDOIN
D. D. S.
Chirurgien-Dentiste
Rayons-X
334, RUE BONAVENTURE
Téléphone: 5424

Paul Boisvert, O. D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
1408, RUE HART
Tél: 5541

Dr Louis-Georges De Charette
sera absent de ses bureaux jusqu'au 24 février.
165, rue Bonaventure
Trois-Rivières

LE DOCTEUR
PAUL PLOURDE
médecine générale
anesthésie
1368 rue Notre-Dame
Tél: bureau 604
résidence 5633

DOCTEUR
Chs. BÉLAND
Médecine générale
Maladies des enfants
910, Royale Tél: 380
Résidence: 103

Entrepôts
WAGONNETS D'ENTREPOTS (HANDS TRUCK) tout en acier deux roues, avec pneus de caoutchouc, idéal pour maisons de gros.
• • •
VENTE ET LIVRAISON IMMEDIATE
• • •
ST-MAURICE GENERAL STORE
91 RUE BELL (Coin Saint-Georges et Notre-Dame) TEL. 1500

Bandes Herniaires ET CEINTURES
(pour hommes et femmes)

Salon privé
Assortiment complet

PRESCRIPTIONS
Prenez vos médicaments avec confiance, apportez vos prescriptions à la
Pharm. St-Maurice
920, St-Maurice Tél. 606

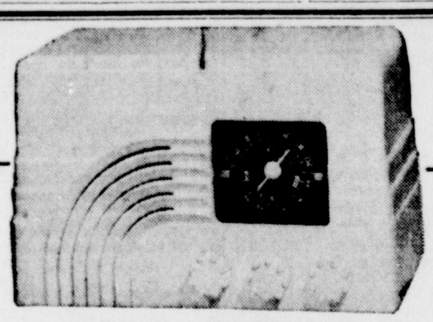

Northern Electric
"Baby Champ"
30.25 Ondes commerciales
41.25 Ondes longues et courtes
PETITS MAIS PUISSANTS
Construits par des techniciens qui savent aussi bien ériger un poste émetteur puissant, que fabriquer une série d'appareils récepteurs d'une haute efficacité, ces "Baby Champ" sont exactement ce que vous attendiez...
Les voici...
nos premiers modèles personnels d'après-guerre, absolument neufs avec de nombreuses caractéristiques qui vous assureront entière satisfaction. Grand haut-parleur magnétique, vous donnant la reproduction fidèle de la parole comme de la musique. Ces "Baby Champ" vous sont offerts dans un joli cabinet plastique marbré brun ou ivoire satiné.
LIVRAISON IMMEDIATE
Gérard Fortier
ACCESSOIRES ELECTRIQUES DOMESTIQUES
1373, rue Hart Trois-Rivières Téléphone 578

PREPAREZ-VOUS POUR LE PRINTEMPS!
Faites nettoyer vos vêtements légers dès maintenant.
SERVICE RAPIDE dans toutes les parties de la ville.
Vous serez satisfait du procédé
ZORIC
De Luxe
Appelez 1005
1015, rue Champflour

Avons-nous déjà pensé.....

Arrêtons-nous un moment seulement et pensons au grand bienfait de la vue. C'est par ce sens que nous pouvons nous connaitre les uns les autres, que nous pouvons admirer les merveilles que nous offre la belle Nature . . .en un mot que nous pouvons jouir un peu de la vie si jouissance il y a . . .

Mais pour ceux qui sont privés de la vue, qui ne voient que l'obscurité, qu'est-ce que la vie pour eux? C'est par les fenêtres des yeux que rentre le bonheur et si les fenêtres sont closes à jamais . . . Méritons-nous plus qu'eux de conserver notre vue . . . ? Ces pauvres aveugles méritent notre sympathie et nous pouvons leur procurer par notre contribution généreuse à la Campagne pour l'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES.

• • •

Préparez-vous à souscrire généreusement durant la campagne en faveur de
L'INSTITUT NATIONAL CANADIEN POUR LES AVEUGLES
du 9 au 19 février
DOUBLONS L'OBJECTIF AFIN D'OBTENIR UN LOCAL A TROIS-RIVIERES POUR LES BESOINS DE LA REGION!
QUARTIERS-GENERAUX
Edifice des Chevaliers de Colomb, 1300, rue Royale
TELEPHONE: 622
• • •
Cette annonce est une courtoisie de
ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES